

**UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL**

**IUFM DE MIDI PYRÉNÉES
ÉCOLE INTERNE DE
L'UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL**



**MASTER
« ENSEIGNEMENT ET FORMATION HÔTELLERIE
RESTAURATION »**

Parcours « production et ingénierie culinaires »

MÉMOIRE DE MASTER DEUXIÈME ANNÉE

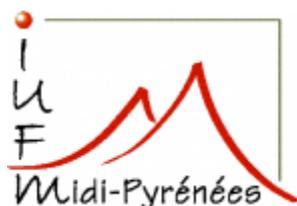
**« La dyslexie, trouble
d'apprentissage au sein de
l'enseignement professionnel
hôtellerie-restauration »**

Présenté par :

Sandrine Dominé

Année universitaire : **2011 – 2012**

Sous la direction de : **Paul Gérony**



**UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL**

**IUFM DE MIDI PYRÉNÉES
ÉCOLE INTERNE DE
L'UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL**



**MASTER
« ENSEIGNEMENT ET FORMATION HÔTELLERIE
RESTAURATION »**

Parcours « production et ingénierie culinaires »

MÉMOIRE DE MASTER DEUXIÈME ANNÉE

**« La dyslexie, trouble
d'apprentissage au sein de
l'enseignement professionnel
hôtellerie-restauration »**

Présenté par :

Sandrine Dominé

Année universitaire : 2011 – 2012

Sous la direction de : **Paul Gérony**

ÉVALUATION MÉMOIRE PROFESSIONNEL

NOM : Sandrine Dominé

MASTER & PARCOURS : MEFHR / PIC

Date de la Soutenance :

TITRE	
DIRECTEUR DE MÉMOIRE	

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHE : <i>Clarté de la problématique – Champ d'étude Cohérence globale</i>	
QUALITÉ DES SOURCES : <i>Intérêt – Qualité – Quantité – Variété</i>	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE : <i>Logique et formulation des hypothèses – Qualité des outils d'analyse – Qualité de la synthèse</i>	
CLARTÉ DE LA DÉMONSTRATION : <i>Lisibilité de la démarche – Clarté du plan et du développement – Réalisme de contenu – Accessibilité</i>	
ESPRIT CRITIQUE : <i>Prise de recul – Qualité de l'analyse – Prise en compte de la difficulté</i>	
FORME : <i>Originalité de l'organisation et de la mise en page – clarté de l'expression – Respect des règles d'expression et d'organisation du document.</i>	

SOUTENANCE ORALE /10

FORME - STRUCTURE <i>Clarté des propos – Structuration de l'intervention – Qualité du vocable - Élocution</i>						
ARGUMENTATION <i>Originalité de la soutenance – Qualité de l'exposé – Clarté de la méthodologie – Pertinence de l'argumentation – Réalisme du contenu</i>						
DYNAMISME : <i>Vivacité – Qualité d'écoute – Persuasion- Postures adaptées</i>						
SUPPORT INFORMATIQUE : <i>Qualité et maîtrise du support</i>						
ATTEINTE DES OBJECTIFS						
ÉVALUATION GLOBALE	<table border="1"> <tr> <td align="center"><i>TS</i></td> <td align="center"><i>S</i></td> <td align="center"><i>I</i></td> <td align="center"><i>TI</i></td> <td>NOTE :</td> </tr> </table>	<i>TS</i>	<i>S</i>	<i>I</i>	<i>TI</i>	NOTE :
<i>TS</i>	<i>S</i>	<i>I</i>	<i>TI</i>	NOTE :		

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

--	--	--	--

AVANT PROPOS

Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dys Un préfixe qui occupe beaucoup de temps dans nos cabinets d'orthophonie. Un préfixe qui empoisonne la vie de beaucoup d'enfants, de beaucoup de parents et de beaucoup d'enseignants. Dans notre époque où plus que jamais le langage écrit est une nécessité (mails, sms, réseaux sociaux et messagerie instantanées en tout genre), une partie de nos concitoyens est en souffrance avec la lecture et l'écriture. Que deviennent les merveilles électroniques qui nous tentent si leurs modes d'emplois restent inaccessibles, si les applications proposées sont remplies de mots difficiles à déchiffrer ? Que devient notre enseignement s'il n'est qu'oral ?

Je pensais que mes trente « glorieuses » années de pratique de rééducation m'avaient apporté toutes les réponses que j'attendais, et bien non. A la lecture de ce mémoire je me suis rapproché un peu plus du quotidien de mes chers petits « dys ». Au questionnement des professeurs, aux réponses apportées aux problèmes d'apprentissage, au regard porté par l'auteur sur les solutions à mettre en place, je me suis rendu compte du potentiel formidable qui existe dans notre système de formation, parfois tant décrié par ceux qui ne savent pas...

Merci à vous, Mademoiselle Dominé, pour cette analyse objective et précise du problème dyslexique et merci pour tout ce que votre mémoire et votre carrière apporteront aux « dys ».

François FUSCO

Orthophoniste, Haute Garonne.

De le voir souffrir en revenant de l'école, me faisait mal. Je savais que sa journée avait été un calvaire.

Et il en était ainsi tous les soirs d'école.

Les innombrables séances d'orthophoniste programmées les jours de repos et les samedis réparaient un tant soit peu sa dyslexie mais il en ressortait très fatigué.

Il aurait voulu avancer à son rythme, mais à l'école, au collège, au lycée... programmes, progressions, référentiels obligent.....

Il s'est accroché dans son « désordre à lui » jaloux parfois du frère et de ses camarades qui réussissaient mieux que lui, qui profitaient de leurs loisirs, alors que lui se sentait en punition.

Sa bouffée d'oxygène fut les jeux vidéo. Enfin libre d'élaborer ses propres stratégies : aucune ne lui était imposée. Mais sans pour autant avoir la certitude de réussir.....

La dyslexie, je l'ai entr'aperçue, puis ensuite observée en tant que parent et en tant qu'enseignant. Dans les deux situations, je fus démuni. Que faire ? Et le temps passe.....

Le mémoire de Madame DOMINÉ, remarquable travail de recherches, de réflexions, d'implications, constitue un outil indispensable dans l'accompagnement des jeunes dyslexiques.

Quelle aide ce mémoire, j'allais écrire cet ouvrageil le deviendra ...il le faut, va apporter à tous .Il suffirait alors que les outils éducatifs élaborés soient validés par notre institution.

Ce mémoire excellemment traité par Madame DOMINÉ va nous faire prendre conscience, à nous parents, à nous enseignants que nous ne sommes pas des spécialistes, mais que ces jeunes dyslexiques qui sont nos enfants, nos élèves vont enfin se sentir écoutés, rassurés et considérés comme tous les autres....

Bonne route à tous ces jeunes, que la réussite leur soit enfin **accessible**.

Bonne continuation aux nombreux collègues qui se sont énormément investis. Bon courage pour ceux qui découvrent la dyslexie.

Ce thème sur la dyslexie si bien développé en tous points, me fait oublier qu'il est celui d'un mémoire à évaluer, tellement il est défendu comme une véritable cause à apaiser la souffrance des jeunes dyslexiques et à les amener à leur réussite.

Bel engagement et énorme travail de Madame Sandrine DOMINÉ.

Jean- Loup DEZAPHY
Chef de travaux, Lycée hôtelier Léon Blum, Perpignan,
Académie Montpellier.

Remerciements

Ces remerciements me permettent de montrer ma gratitude envers les personnes qui m'ont accompagnées tout au long de cette sacrée aventure. Une aventure humaine, philosophique et scientifique.

Tout d'abord un remerciement tout particulier à mes élèves dyslexiques qui ont eu la gentillesse de participer à ce mémoire à travers le questionnaire « élève », et nos discussions, et qui m'ont permis de changer ma vision sur ce handicap invisible mais persistant, et fondamentalement, de changer mes manières de faire en classe, pour leur permettre d'évoluer dans des conditions qui leur sont idéales. Merci à Sandy, Luc, Vincent, Angéline, Marion, Marine, Adrian, Aurélie...

Merci à Melle Stéphanie Dudek, professeur-documentaliste, et Melle Sophie Cottineau, professeur de lettres-histoire, lycée des métiers d'Hénin Beaumont, académie de Lille, pour leurs attentions et leur aide précieuse à la relecture de ce mémoire.

Merci à Mr. Paul Gérony, Mr. Benoit Jeunier, et Mr. Yves Cinotti pour leur disponibilité et leur aide.

Merci à mes collègues et amis de promotion, avec qui j'ai traversé cette aventure. Nos échanges de mails nous auront permis d'instaurer une chaîne d'entraide morale et professionnelle.

Merci à Mr. Denis Herrero, inspecteur de l'académie Aix-Marseille, pour la mise en contact avec Mme Marie-Ange Renaux, professeur de restaurant de l'académie Aix-Marseille, pleine de peps et d'entrain afin de faire évoluer notre pédagogie face à ces élèves dyslexiques en hôtellerie-restauration, une rencontre qui donne envie de poursuivre l'aventure.

Merci à Mr. François Fusco, orthophoniste en Haute-Garonne, pour ses éclaircissements si précieux à un certain moment de la rédaction de ce mémoire.

Merci à l'association APEDYS du Nord-Pas-de-Calais pour cet après-midi passée auprès des parents d'enfants dyslexiques, qui ont su me guider, m'aider et me donner l'envie de continuer à trouver des solutions.

Et pour terminer, un grand merci chaleureux à ma famille et plus particulièrement à mon conjoint pour son soutien quotidien tout au long de cette année universitaire.

Je sors grandie de cette année, et espère fédérer les personnes qui seront à mon contact tout au long de ma carrière, afin de ne plus laisser ces élèves sur « *le quai de la réussite alors que le train continue sa route* ».

*Le plus important, c'est de comprendre qu'on s'enrichit de ses
mutuelles différences ».*

PAUL VALERY

Sommaire

AVANT PROPOS.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
PARTIE I : LA DYSLEXIE.....	16
CHAPITRE 1 . LA DYSLEXIE, UNE HISTOIRE D'INCOMPRÉHENSION.....	20
1. Définition.	21
2. Les origines de la dyslexie.	34
CHAPITRE 2 . L'ÉLÈVE ET LA DYSLEXIE.	43
1. L'enfant et sa différence.	44
2. La dyslexie à l'étranger, un petit tour d'horizon.	52
CHAPITRE 3 . NOTRE INSTITUTION FACE AU HANDICAP.	57
1. La réponse institutionnelle face au handicap.	57
2. La dyslexie dans le quotidien de l'enseignant.	77
PARTIE II : QUESTIONS DE RECHERCHE	91
1. Champ de recherche.	92
2. Sujet de recherche.	92
3. Question.....	93
4. Hypothèse de recherche.	93
5. Hypothèse alternative à la recherche.	93
PARTIE III : ANALYSE DES RÉSULTATS	94
CHAPITRE 1 . RÉSULTATS : DESCRIPTION DES FRÉQUENCES, DES MOYENNES.	95
1. Le questionnaire enseignant.....	95
2. Le questionnaire élève.	101
CHAPITRE 2 . INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE.	110
PARTIE IV : ACTIONS MENÉES.....	117
CONCLUSION.....	163
BIBLIOGRAPHIE	165
ANNEXES.....	171
ANNEXE 1: EXEMPLE TEST ODEDYS.....	171
LECTURE DES PHONÈMES ET MÉMOIRE DES CHIFFRES.....	171
DICTÉE DES MOTS.....	172
LECTURE DES MOTS.	173
RETROUVER LES CLOCHES. TEST DE REPÉRAGE DE L'ESPACE SUR LA COPIE.	174

ANNEXE 2 : LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR SOUTENIR LES ENFANTS DYSLEXIQUES A L'ÉCOLE : LES PPS, PAI ET PPRE.	175
ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE ENSEIGNANT.	179
ANNEXE 4. QUESTIONNAIRE ÉLÈVE.	188
ANNEXE 5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ENSEIGNANT.	201
INDEX.....	227
QUATRIÈME DE COUVERTURE.....	231

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« L'histoire d'enfant et de leur mal-vivre, mais aussi histoire de l'évolution des pensées »¹

Entrée dans l'éducation nationale toute naïve, et comme beaucoup d'entre nous, avec des apriori qu'entraîne ce métier qu'est l'enseignement, j'avais envie de reproduire les méthodes d'apprentissage reçues par mes pairs, afin de transmettre un savoir. Mais voilà, il n'en fût rien !

Forte de quelques années d'expériences, et après avoir reçu une formation, confrontée à différents publics dits « ordinaires » avec des difficultés, que ce soit d'apprentissage, de discipline, de pédagogie..., une incompréhension est apparue : certains d'entre eux me paraissaient : « *fainéants, laxistes, désintéressés, démotivés, désinvestis...* » dans leur formation. Forcée de constater qu'il y avait réellement un problème, je me sentais démunie.

Lors d'une réunion pédagogique, les mots sont apparus : « la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie... ». Des mots qui m'étaient inconnus, et je compris alors que je n'avais pas toutes les cartes en main pour faire face à ces troubles cognitifs, et qui entraînent des troubles d'apprentissage.

Quel désarroi face à ces parents d'élèves, avec qui j'ai joué carte sur table en leur expliquant que je n'étais pas encore formée à la gestion de ces troubles en classe ordinaire, et que je me sentais impuissante, désemparée, démunie face à leur enfant, mais aussi face à eux.

Dés lors, je me suis documentée, j'ai essayé des techniques, mais comme beaucoup d'entre nous, j'ai commis des erreurs, que je tente désormais de corriger...

¹ CRUNELLE, Dominique, et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN CRDP. Nord-Pas de-Calais, juin 2010. p.11

A travers ce mémoire, il paraît intéressant de comprendre au mieux ces troubles d'apprentissage et de trouver la façon d'exploiter des techniques certainement déjà abouties, et de les transposer dans notre enseignement professionnel hôtellerie-restauration.

Nombreux sont les travaux traitant de l'échec scolaire des élèves atteints de « Dys », avec comme conséquences des troubles d'apprentissage. « Dys » étant le mot employé de nos jours pour parler de la famille des troubles spécifique du langage : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie... Les différents travaux expliquent les troubles « Dys », et donnent des clés pour trouver des stratégies d'apprentissage afin de contourner les difficultés des élèves. Les travaux portent essentiellement sur les élèves de premier et second degré, et offrent des techniques adaptables en hôtellerie-restauration.

Nous devons dans notre enseignement professionnel, « *transformer les obstacles dus aux troubles, en Tremplin,²* » c'est-à-dire « *Aller plus loin avec ceux qui apprennent autrement³* »

Notre problématique nous invite donc à déterminer s'il est possible de transposer des stratégies d'apprentissage pour ce public, au sein de l'hôtellerie-restauration. Une question générale se pose alors :

Comment adapter un enseignement professionnel, tel que l'hôtellerie-restauration à des élèves atteints de troubles spécifiques du langage et plus particulièrement de « Dyslexie » ?

² REVOL, Olivier, pédopsychiatre, conférence de la 5^{ème} journée des Dys à l'INSA de Lyon le 8/10/2011.

³ Association Avenir Dysphasie France

Ce mémoire commencera dans un premier temps, par la définition de la dyslexie, et ses origines, entre le passé et aujourd'hui, se poursuivra par le lien entre l'enfant et sa différence, en France et à l'étranger, suivi des acteurs au centre de cette aventure, les parents, le corps médical, l'institution et les enseignants.

Pour trouver mes réponses, j'utiliserai un système de questionnements et d'entretiens et les confronterai à ma revue de littérature.

Et pour conclure, je proposerai des actions menées au sein de la classe afin de répondre à mes questions et à ceux de mes collègues.

PARTIE I : LA DYSLEXIE

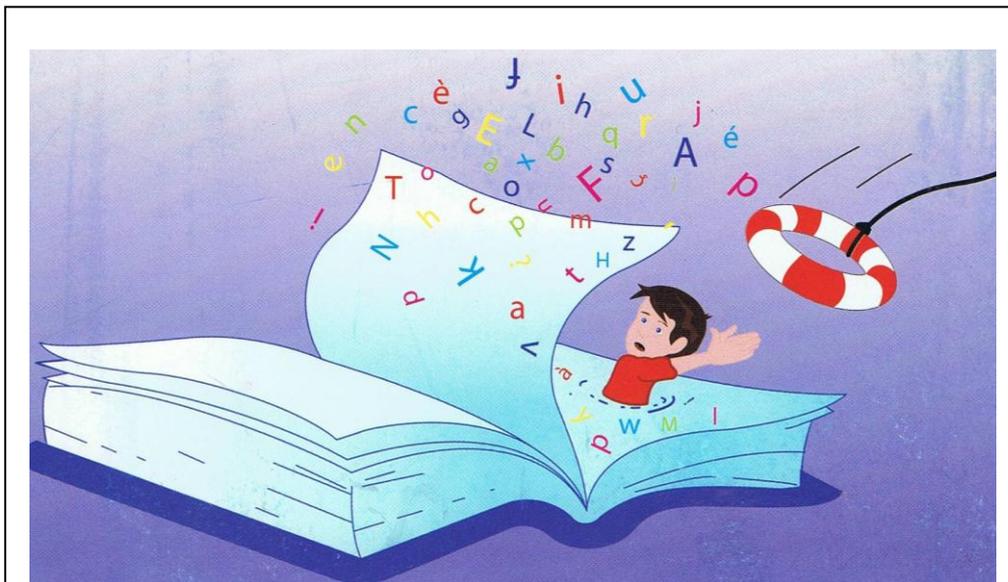


Figure 1. Illustration "Et la dyslexie" APEDYS NORD PAS DE CALAIS.

A travers différentes lectures, nous pouvons réussir à éclairer certaines de nos interrogations sur ces troubles que sont les « Dys⁴ ».

« L'enfant « Dys » fournit des efforts, bien plus que ses pairs, et ce, pour un résultat toujours insuffisant. Il perd l'estime et la confiance en lui, il se démotive, il peut souffrir de cette situation, déprimer, abandonner, se rebeller...⁵ »

Le docteur Alain Pouhet, médecine physique et de réadaptation, région Poitou-Charentes, explique que dans le domaine scolaire les vocables en DYS...(dyslexie, dysgraphie, dysorthographe, dyspraxie, dysphasie...) désignent « des situations de difficultés scolaires dites « spécifiques » c'est-à-dire concernant un enfant indemne de déficit intellectuel ou de pathologie visible somatique ou psychologique ».

Les troubles cognitifs dits spécifiques⁶ apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou lors des premiers apprentissages, et persistent à l'âge adulte. Ils ont des répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale, et peuvent provoquer un déséquilibre psycho-affectif. Leur repérage, leur dépistage et leur diagnostic sont déterminants. Afin de s'adapter, la compréhension de ce dysfonctionnement paraît évidente, pour harmoniser au mieux notre pédagogie, nos stratégies d'apprentissage, pour comprendre ces enfants courageux et méritants qui s'épuisent à tenter de vouloir bien faire des choses simples pour les autres, mais qui eux, les découragent.

Après lecture de plusieurs dictionnaires, qu'ils soient généraux ou d'origine médicale, on peut constater que le mot « Dys » signifie la difficulté à acquérir une notion. Est-elle d'origine sociale ou d'origine médicale ? Nous n'aurons certainement pas une réponse précise à travers les mots à venir, mais nous essayerons en première

⁴ Terme employé et reconnu aujourd'hui pour parler des dysharmonies des troubles spécifiques du langage comme la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, dysphasie...

⁵ POUHET, Alain, docteur et médecine physique et réadaptation. *Les dys... une présentation*. Dossier d'étude. Poitou-Charentes. [En ligne]. Disponible sur : http://www.poitou-charentes.iufm.fr/IMG/pdf/Les_DYS-2.pdf (consulté le 10.10.2011)

⁶ Il s'agit d'une déficience d'une ou plusieurs fonctions cognitives sans déficience intellectuelle globale. La sévérité du trouble et l'association potentielle de plusieurs troubles varient d'une personne à l'autre.

partie de définir les difficultés liées à ces troubles pour les élèves, les parents et enseignants, et dans un second temps, de mettre en évidence des pratiques possibles pour les élèves, afin qu'ils puissent contourner ces troubles et s'adapter à un enseignement professionnel tel que l'hôtellerie-restauration.

- Dys en grec veut dire : « c'est difficile »...
- Dys en médecine, désigne la difficulté d'acquisition d'une fonction tandis que le préfixe « a » désigne la perte d'une fonction préalablement établie, (*exemple : l'adulte victime d'un accident vasculaire cérébral fait une « hémiplégie » et peut devenir aphasique, c'est-à-dire qu'il pouvait parler, il ne peut plus*).⁷
- Dys dans un dictionnaire médical : le préfixe « dys » est rattaché à des racines pour donner le sens de « douloureux », ou « défaillant », « mauvais ».
- Dys dans le dictionnaire Larousse : préfixe indiquant une difficulté, une anomalie, le mauvais état ou le mauvais fonctionnement de quelque chose.

Les mots sont : difficulté, anomalie, douloureux, défaillant...A nous de composer avec ces qualificatifs qui collent à la peau de certains de nos élèves. Nos élèves qui souffrent souvent de se voir et de se savoir différents, et, incompris de certains, ignorés par d'autres et enfin aidés par nous, personnes nous remettant en question et essayant d'utiliser des stratégies d'apprentissages spécifiques.

Gilles-Henri Mathon explique dans la revue A.N.A.E, Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant, et nous sommes bien d'accord avec cela, que : « nous sommes bien conscients que dans certaines situations, les parents et enseignants ne peuvent continuer seuls l'accompagnement de ces enfants

⁷ POUHET Alain, docteur, médecine physique et réadaptation. « Les dys... une présentation. » Dossier d'étude. Poitou-Charentes. [En ligne]. Disponible sur : http://www.poitou-charentes.iufm.fr/IMG/pdf/Les_DYS-2.pdf (consulté le 10.10.2011)

dyslexiques, car pour certains d'entre eux, une action conduite dans un cours normal des activités de la classe ou de l'école, s'avère insuffisante ou inefficace. Lorsque l'ensemble des signes d'alerte manifestés par un élève laisse penser que les difficultés qu'il rencontre peuvent être en rapport avec des troubles spécifiques du langage oral ou écrit, il est indispensable de mobiliser les compétences d'une équipe pluridisciplinaire capable d'approfondir les examens et établir, dans les meilleurs délais, un diagnostic fiable. »⁸

Les troubles Dys sont actuellement bien connus des professionnels de santé et plus particulièrement des orthophonistes qui sont directement concernés par leur évaluation et leur prise en charge.

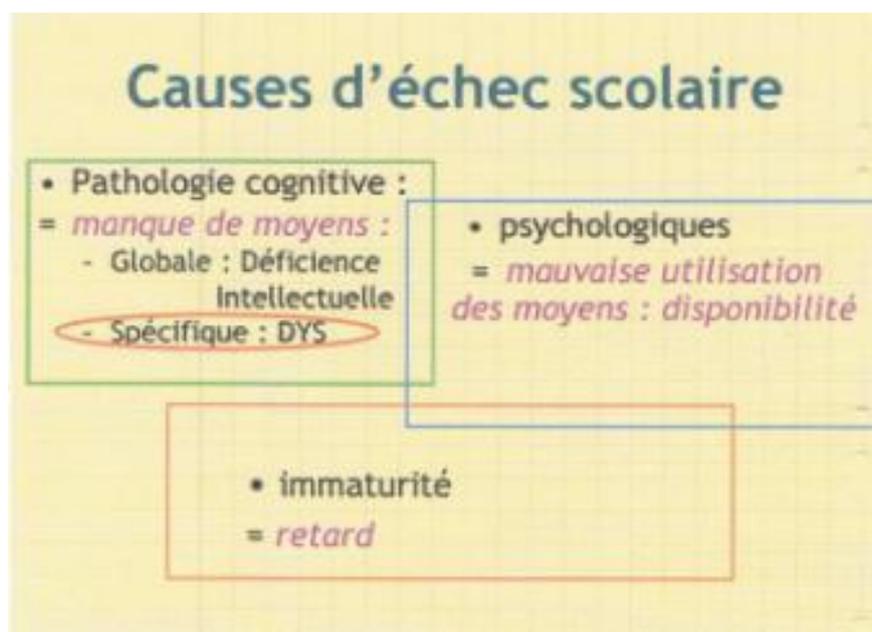


Figure 2: "les dys...une présentation". Dr Alain Pouhet.

⁸ MATHON Gilles-Henri. La classe d'intégration scolaire « dyslexie » - le projet. A.N.A.E, 2009, N° 103, p.309-317

Chapitre 1 . LA DYSLEXIE, UNE HISTOIRE D'INCOMPRÉHENSION

« Trop longtemps mal reconnue, banalisée ou incorrectement diagnostiquée, la dyslexie fait aujourd'hui l'objet d'une attention accrue de la part des professionnels de l'enseignement et de ceux de la santé⁹ » expose P. Zesiger et P. Cole. Un travail d'équipe doit être mis en avant et en place afin d'aider ces enfants incompris et donc malheureux. Nous ne serions pas légitimes si chaque acteur de cette aventure ne se remettait pas en question ! Les différents environnements, qu'ils soient familial, scolaire ou médical participent à l'élévation de l'enfant, en proposant de consolider des stratégies possibles, à mettre en relation.

Un article de la revue A.N.A.E¹⁰ nous interpelle sur la question de savoir s'il est possible d'établir un lien entre l'illettrisme et la dyslexie ? Nos recherches ne sont pas là pour développer une thématique entre ces deux troubles, mais nous voulions dès le départ éclaircir cette ambiguïté trop souvent associée à la dyslexie. Nous nous sommes posés la question « *Enfant dyslexique = adulte illettré ? Le raccourci est tentant. Il faut cependant se garder des simplifications et des conclusions hâtives : l'illettrisme ne se réduit pas aux conséquences de la dyslexie, tout au plus celle-ci parviendra-t-elle à expliquer une partie de celui-là.* ¹¹ ». L'enfant illettré est un enfant qui n'a pas eu la chance d'être face à l'apprentissage de la lecture alors qu'un enfant dyslexique subit des causes d'un trouble spécifique du langage, une lecture difficile, compliquée.

Mais nos questions demeurent : **Qu'est-ce que la dyslexie ? Quels sont les troubles liés à ce handicap ? Comment réagissent les enfants, élèves dyslexiques face à un**

⁹ P. ZESIGER et P. COLE. Les troubles durant la vie. A.N.A.E 2009, N° 103, p.223-226.

¹⁰ Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant

¹¹ P. ZESIGER et P. COLE. Les troubles durant la vie. A.N.A.E 2009, N° 103, p.223-226.

enseignement tel que l'hôtellerie-restauration ? Quelles sont les stratégies d'apprentissage à mettre en place ? L'objectif de mes recherches est précisément d'apporter des éléments de réponses à ces questions.

1. Définition.

1.1. Définition étymologique, encyclopédique, médicale, associative :

D'après ma bibliographie, il existe plusieurs définitions de la dyslexie.

La description la plus ancienne du premier diagnostic de la dyslexie développementale est mentionnée dans une publication parue dans le British Medical Journal, le 7 novembre 1896, « un cas de cécité verbale congénitale » de W. Pringle Morgan, un savant anglais. D'autres auteurs ont évoqué les origines du terme *Dyslexie*, apparu après celui d'*alexie* ; les Suisses ont préféré le terme de *Legasthénie* et les Anglais parlent d'*Arriération en lecture*.¹²

Tableau 1. Historique de l'avancée des travaux sur la dyslexie depuis 1950.

Source : « La dyslexie, Maladie du siècle¹³ » et « la prévention de la dyslexie à l'école¹⁴ »

Auteur / Docteur	Définition de la dyslexie, recherche, point de vue
Paul Broca (1824/1880)	Son nom est resté attaché à celui d'une forme, Aphasie qu'il décrivit avec précision en 1861. Étudie la neurologie qui fût la première discipline à s'intéresser au langage écrit au tout début du 19 ^e Siècle.
Dr Orton (1879/1948)	Docteur qui fût le pionnier de l'étude des troubles d'apprentissage en 1920, connu pour ses études sur la dyslexie, et qui lança l'idée que cela était dû à la gaucherie contrariée. « streptosymbolie » ou inversion-confusion des lettres symétriques

¹² MACCHIELLI Roger et BOURCIER Arlette, « la Dyslexie, maladie du siècle », PARIS XVII : ESF.1974.

¹³ MACCHIELLI Roger et BOURCIER Arlette, « la Dyslexie, maladie du siècle », PARIS XVII : ESF.1974.

¹⁴ MUCCHIELLI-BOURCIER Arlette. *La prévention de la dyslexie à l'école*. Paris : L'Harmattan, 2004.

Auteur / Docteur	Définition de la dyslexie, recherche, point de vue
Dr Ombredane (1898/1958)	Médecin Français. « Dysgrammataxie », c'est-à-dire une difficulté d'intégrer les éléments symboliques perçus dans l'unité du mot ou d'une phrase, quelque soit au demeurant le mécanisme de cette intégration.
Dr Roudinesco (1903/1987) et Trelat	<p>Ils cherchent l'étiologie, dans un trouble de la régulation centrale et écriront « la dyslexie familiale résulte probablement d'une disposition constitutionnelle héréditaire, légèrement anormale, d'une partie du lobe pariétal ou occipital »</p> <p>Pour Le docteur Trelat, il ne s'agit pas d'un trouble neurologique, mais « d'un retard, d'un vice de maturation de certaines fonctions cérébrales ».</p> <p>Pour le docteur Aubry-Roudinesco, la dyslexie est « une difficulté spéciale à comprendre, reproduire et intégrer les symboles écrits ».</p>
Dr Michaux	« la dyslexie pourrait signifier l'aphasie qui est un déficit spécialisé des fonctions de réception ou d'expression verbale ».
Dr Launay	« asymbolie aux ensembles de lettres, qui reproduit en les amplifiant et en les prolongeant, les difficultés habituelles aux débuts de la lecture et de l'écriture, laissant intactes les autres fonctions intellectuelles »
Dr Borel-Maisony	Première personne en France à diffuser une méthode de rééducation structurée du langage et perçoit la dyslexie comme « une difficulté particulière à identifier, comprendre et reproduire les symboles écrits, qui a pour conséquence de troubler profondément l'apprentissage de la lecture entre 5 et 8 ans, l'orthographe, la compréhension des textes et les acquisitions scolaires par la suite ».
Melle Delaunay	La dyslexie est « une anomalie de maturation ou de structure chez l'enfant ».
Dr J.Simon	Il insiste sur les déficits au niveau du schéma corporel, de la structuration spatio-temporelle et du degré de développement mental.
Mme Galifret-Cranjon	Différencie une dyslexie primaire (difficulté ou impossibilité d'organiser spatialement les symboles graphiques, à transcrire les structures temporelles en structures spatiales et inversement) et une dyslexie secondaire ou asymbolie (se situant au niveau de l'activité catégorielle, relationnelle et des opérations logiques)
A.Jadoulle	Il n'y a pas une dyslexie, mais des dyslexies, caractérisées par les causes mêmes des difficultés rencontrées.

La définition recommandée par le Groupe de recherche de la dyslexie développementale de la Fédération Mondiale de neurologie en 1968 est donnée ainsi : « *Un trouble se manifeste par une difficulté à apprendre à lire malgré un enseignement traditionnel, l'intelligence suffisante, il est dépendant des difficultés cognitives fondamentales qui sont fréquemment de nature constitutionnelle*¹⁵ »

Selon l'OMS, Organisation Mondiale de la Santé, la dyslexie est « *un trouble spécifique de la lecture. Il s'agit également d'un trouble persistant de l'acquisition du langage écrit caractérisé par de grandes difficultés dans l'acquisition et dans l'automatisation des mécanismes nécessaires à la maîtrise de l'écrit* » (lecture, écriture, orthographe...)

Dans le dictionnaire Larousse, la dyslexie est « *une difficulté d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe, en dehors de toute déficience intellectuelle et sensorielle, et de tout trouble psychiatrique*¹⁶ ».

Dans le dictionnaire médical des orthophonistes, la dyslexie signifie « - N. f. Du grec *lexis* [*lexi* (e)], *lecture*. En réalité, la dyslexie ne désigne pas seulement les troubles de la lecture, mais aussi les problèmes d'écriture qui en découlent. L'enfant dyslexique ne présente aucune déficience sensorielle ou motrice, mais malgré ses efforts, il ne parvient pas à lire aisément. La déficience en orthographe suit inévitablement. Les problèmes ont été localisés dans le cervelet, mais un dysfonctionnement des muscles oculaires pourrait également être mis en cause. La rééducation est basée sur une nouvelle organisation de l'espace et du temps de l'enfant¹⁷ ».

¹⁵ British dyslexia Association. (En ligne). Disponible sur : <http://translate.google.fr/translate?hl=fr&langpair=en%7Cfr&u=http://www.bdadyslexia.org.uk/about-dyslexia/further-information/dyslexia-research-information-.html>

¹⁶ Dictionnaire Larousse

¹⁷ Médico Pédia Béta. [En ligne] Disponible sur : <http://www.medicopedia.net/term/9349,1,xhtml#ixzz1jcuBt2vP>

Et pour finir, l'ANAPEDYS, Association Nationale des Associations de Parents d'Enfants DYSlexiques, définit la dyslexie comme « *une difficulté durable de l'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme, chez les enfants intelligents, normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologies préexistants.* »

2.1. Les troubles spécifiques.

Le déficit chez le dyslexique est l'incapacité ou la difficulté à identifier correctement les mots écrits, alors qu'il identifie correctement les stimuli visuels, il accède donc facilement au sens des mots s'ils leur sont présentés oralement, il a la capacité d'établir un système de reconnaissance de mots.

En 1974, Roger Mucchielli écrivait déjà, que le docteur Halgreen semble avoir été, parmi les pionniers, celui qui fit l'effort le plus important pour définir cette maladie par ses effets, dans « Specific Dyslexia », il caractérise la dyslexie ainsi ¹⁸:

- Difficultés à apprendre à lire et écrire
- Progrès de la lecture et de l'écriture constamment en dessous de la moyenne de la classe
- Discordance entre progrès en lecture-écriture et progrès dans les autres matières
- Discordances entre résultats en lecture-écriture et intelligence générale.

¹⁸ MACCHIELLI Roger et BOURCIER Arlette, « *la Dyslexie, maladie du siècle* », PARIS XVII. Les éditions ESF.1974.

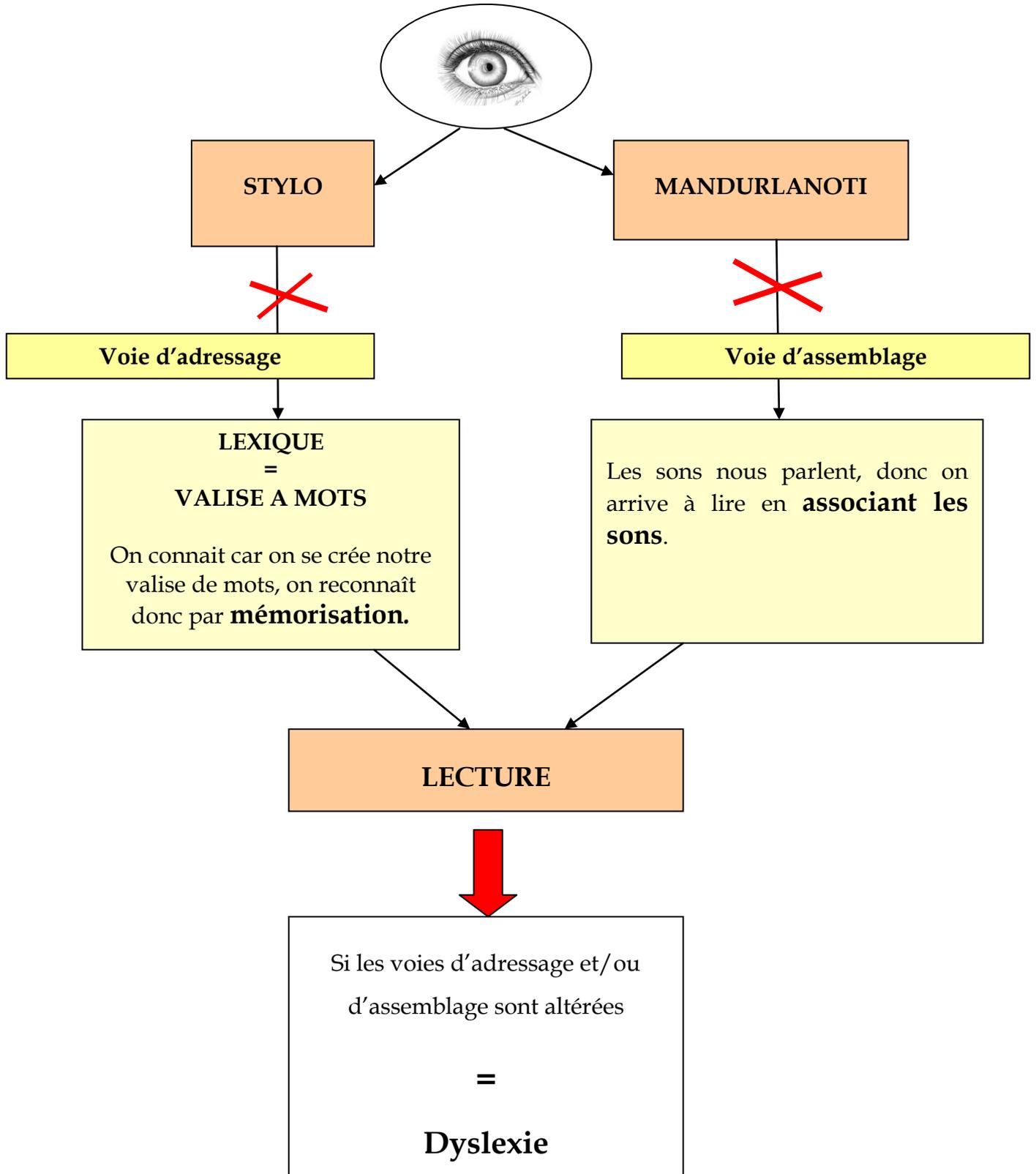
En 2012, l'association CORIDYS¹⁹, avec la collaboration de l'orthophoniste Isabelle Barry, de l'hôpital Robert Debré de Paris, a distingué trois types de dyslexie :

Tableau 2. Source droits réservés : « les troubles spécifiques d'acquisition du langage écrit », I. Barry et Synthèse de M. Gerentes à partir de l'ouvrage « Neuropsychologie de l'enfant - troubles développementaux et de l'apprentissage » de F. Lussier et J. Flessas.

Etiologie	Appellations similaires	Symptomatologie courante
Atteinte de la voie phonologique (67%) Voie sublexicale : permet de lire tous les mots réguliers (y compris les pseudos mots) en utilisant les correspondances graphème/phonème.	Dyslexie profonde ou : - dysphonétique - phonétique - linguistique - phonologique	- atteinte de la conscience phonologique - absence d'automatisation du décodage nécessaire à la lecture d'un mot nouveau ou d'un pseudo mot - déficit de la mémoire de travail - lenteur d'accès à l'image motrice des mots et évocation rapide - tendance à faire des erreurs dérivationnelles et à utiliser au maximum le contexte et la voie sémantique
Atteinte de la voie lexicale (10%) Ou orthographique : permet de lire les mots déjà rencontrés, qu'ils soient ou non réguliers.	Dyslexie de surface ou : - dysidéttique - morphémique - d'analyse virtuelle - lexicale	- atteinte de la reconnaissance visuelle des mots en mémoire logographique - stratégie d'assemblage dominante par correspondance graphème-phonème - déficit de la mémoire de travail ne permettant pas l'extension d'un « lexique visuel d'entrée » - confusions persistantes dans l'orientation spatiale des lettres et des chiffres au niveau de la lecture et de l'écriture - incapacité d'accès au sens en raison de la lenteur anormale de décodage et tendance à faire des erreurs de « régularisation » et de segmentation
Atteintes mixtes (23%)	Dyslexie mixte	- des éléments de chacune des deux symptomatologies présentées ci-dessus

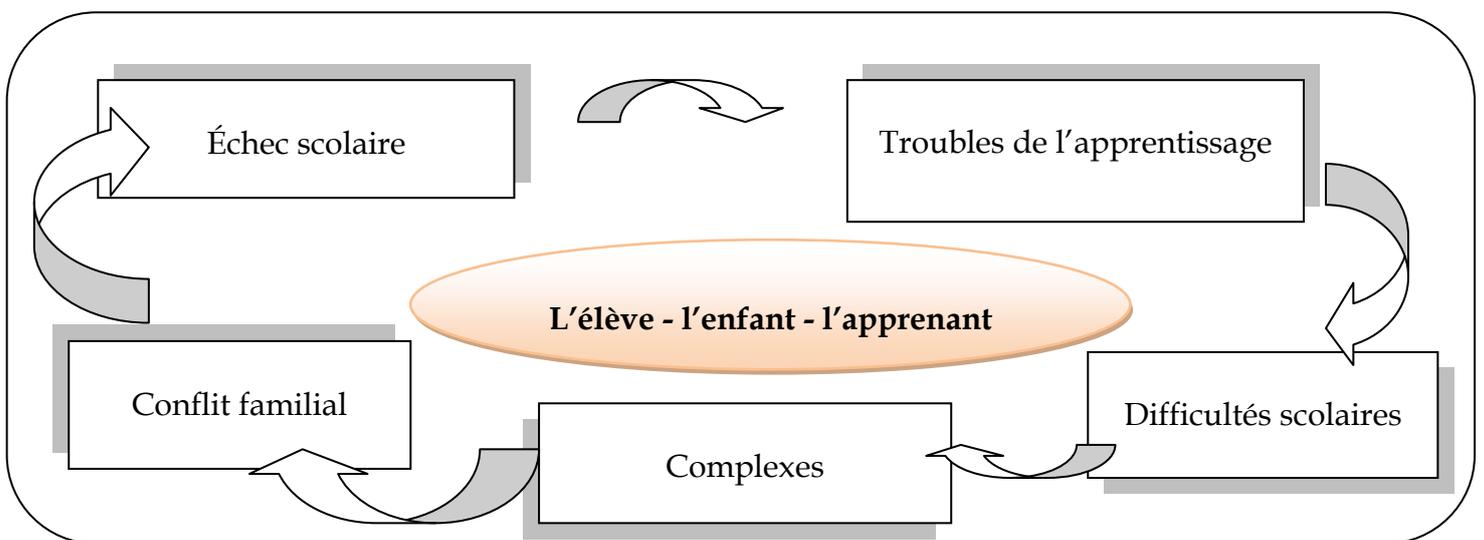
¹⁹ CORIDYS : coordination des intervenants auprès de personnes souffrantes de dysfonctionnement neuropsychologiques

Schéma simplifié du procédé de lecture pour un élève dyslexique



Ces troubles de l'apprentissage mettent en interaction :

- la scolarité et la famille
- la difficulté d'accès au savoir
- la complexité du parcours de l'élève.



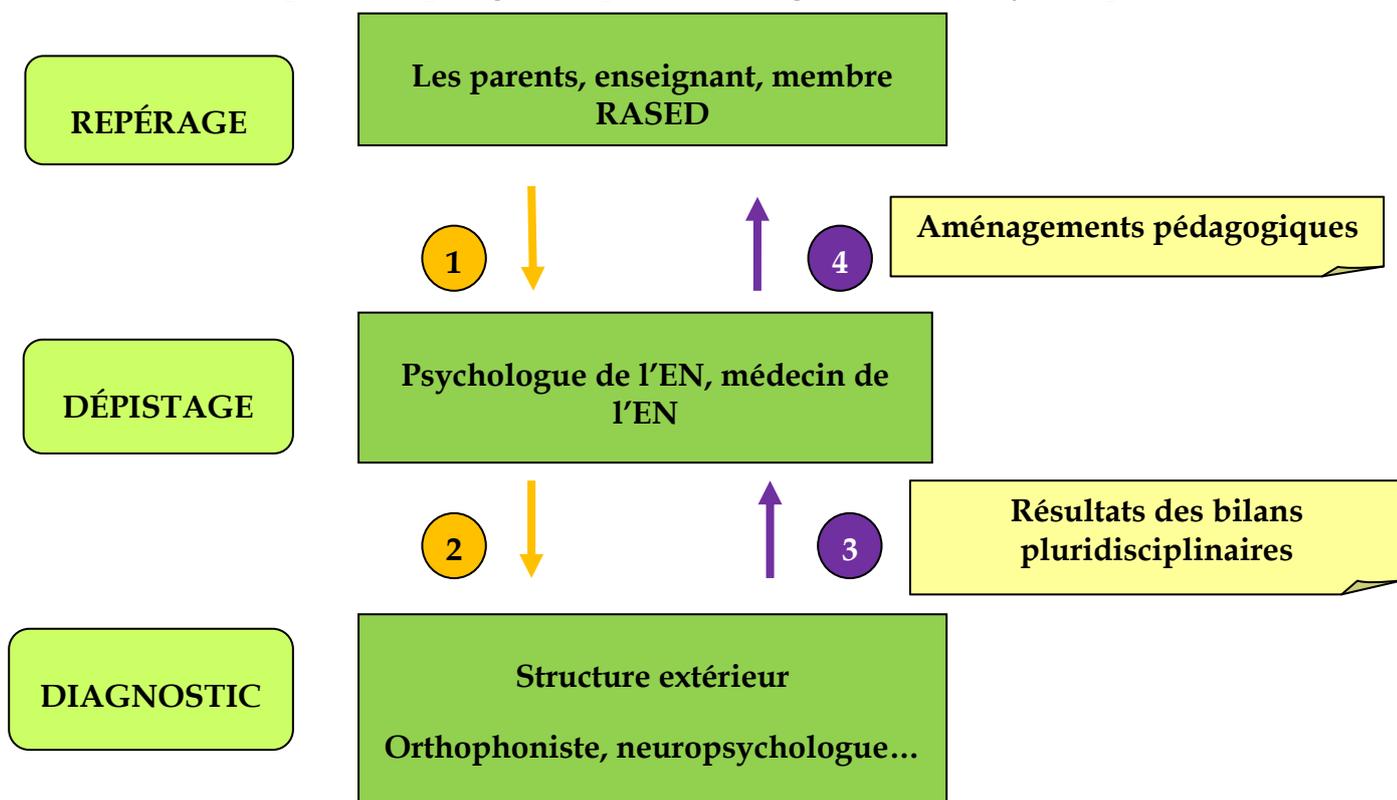
De toutes ces interactions, il faut favoriser un parcours ordinaire dans lequel nous devons mettre en place des stratégies d'apprentissage.

3.1. Un bon repérage de l'élève dyslexique.

Qui repère ces troubles ? Les parents ou les enseignants, qui vont remarquer que l'enfant ou l'élève éprouve des difficultés dans son développement. C'est à ce moment-là qu'il est important de faire appel à des professionnels pour réaliser un

bilan pluridisciplinaire permettant de mieux cerner son trouble en vue de proposer des aides adaptées :

Schéma pour le repérage et la prise en charge d'un élève dyslexique²⁰.



Il est légitime pour tout élève dyslexique de comprendre ce qu'il lit et avoir une écriture lisible, il est donc nécessaire de réaliser un bon repérage, un diagnostic et de mettre en place des prises en charges pédagogiques et orthophoniques adaptées.

²⁰ COUVEZ François et al. *Guide enseignant. La dyslexie*. Inspection académique Côte d'or, académie de Dijon. Guide enseignant la dyslexie 2009. [En ligne]. Disponible sur : http://sante-securite21.ac-dijon.fr/sites/sante-securite21.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Guide_enseignants_VF_22_-09-2009-2.pdf

3.1.1. Le repérage.

Des signes précurseurs sont observables. Que nous soyons parents, enseignants, à partir du moment où nous avons des doutes, il faut aiguïser son regard et mettre des mots sur les difficultés qui sont repérées chez l'enfant / l'élève.

Nous nous contenterons de lister des signes observables sur un adolescent qui entre en CAP et qui ne serait pas déjà pris en charge :

Tableau 3 : Dyslexie, dysorthographe... que faire quand cela dysfonctionne ?

Mémo du Canton du Valais à l'intention des enseignants. Suisse.

ATTITUDE GÉNÉRALE
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Montre une attitude de retrait ou de mise en avant excessive▪ Évite au maximum le recours au support écrit mais met en avant ses compétences dans le cas de présentations orales▪ Rencontre des difficultés lors de prise de notes▪ Est apparemment intelligent mais désinvestit les tâches scolaires▪ A des difficultés à terminer ses tâches écrites (zapping)▪ Peine à dégager des priorités (Ex : se repérer dans son agenda, avoir son matériel) et commence plusieurs tâches simultanées▪ Réussit mieux à l'oral▪ Est facilement distrait▪ Accorde peu de valeur au fait de soigner un document de présentation écrite▪ A développé des stratégies de compensations (Ex : habileté particulière en sport ou dans un domaine artistique)▪ A peu d'autonomie pour les tâches à domicile (besoin de présence importante de l'adulte)

MÉMOIRE	ESPACE / TEMPS / CORPS
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compense parfois par de bonnes compétences de mémorisation ▪ Retient mieux les informations orales qu'écrites ▪ Mémorise difficilement des concepts spécifiques (géographie, histoire, technologie culinaire/restaurant...) ▪ A développé beaucoup de stratégie de raisonnement qui paraissent complexes ▪ Privilégie un seul canal (soit auditif, soit visuel) et n'arrive pas à recourir à l'autre en cas de difficultés ▪ Relit ce qu'il pense avoir écrit et ne peut, par conséquent, pas corriger ses fautes. 	<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montre un décalage entre son paraître conforme et les productions écrites mal organisées ▪ A des difficultés dans les tâches de motricité fine (en travaux pratiques cuisine, restaurant...) ▪ A du mal à gérer son temps ▪ Éprouve des difficultés dans les tâches séquentielles, c'est-à-dire dans la chronologie des choses. ▪ Peine à lire ou se représenter un plan ▪ Ne peut se représenter un parcours fléché (confusion droite/gauche fréquente)
LANGAGE ORAL	
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peut mal s'exprimer ▪ Peut avoir une syntaxe et/ou un vocabulaire pauvre ▪ A cependant souvent une bonne compréhension orale (différence avec la compréhension écrite) ▪ Éprouve des difficultés à épeler un mot 	
LANGAGE ÉCRIT	
<p>A) Lecture</p> <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lit lentement (lecture silencieuse difficile) ▪ Lit à haute voix lentement et péniblement, sans intonation ▪ Montre du désintérêt ou de la répulsion à lire devant la classe ▪ Éprouve des difficultés à suivre la lecture (se perd vite, ne sait plus où continuer) ▪ Ne peut respecter la ponctuation ▪ Est désorienté par les lettres, les chiffres, les mots ▪ Fait des répétitions, des substitutions, des omissions, des additions, des transpositions et des inversions de lettres, de chiffres et /ou de mots lorsqu'il lit ▪ Saisit mal le sens d'une phrase ▪ Comprend difficilement des consignes écrites assez courtes 	<p>B) Écriture et graphisme</p> <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrit maladroitement (écriture accidentées, nerveuse, irrégulière) ▪ Respecte mal les marges, les lignes ▪ A du mal à copier : texte mal écrit, truffé de fautes d'orthographe qui rendent les résumés illisibles et inutilisables pour réviser ou pour faire les devoirs

LANGAGE ÉCRIT	
<p>C) Orthographe</p> <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrit de façon phonétique et/ou incohérente, « comme il peut » ▪ Travaille difficilement avec un dictionnaire ▪ Fait des confusions, des interventions, oublie des lettres, des syllabes et des mots 	<p>D) Structuration de la langue</p> <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Différencie mal les éléments indispensables de ceux facultatifs dans la phrase (mauvaise organisation) ▪ Confond la nature des mots ▪ Reconnaît difficilement le verbe et a de la peine à le conjuguer ▪ Repère mal les marqueurs temporels, éprouve des difficultés à choisir entre passé, présent ou futur ▪ Confond fréquemment les terminaisons qui se prononcent de la même manière (ez / ais / ait / aient...) ▪ Repère très lentement un mot dans une page ▪ Confond les mots de sonorité proche mais n'ayant aucun rapport de sens (plage / page / croute / courte...) ▪ Manque de chronologie dans les étapes de la composition écrite ▪ Produit des messages (textes) pauvres

Exemple d'écrit : une élève d'un lycée professionnel à Hénin-Beaumont. Un premier repérage qui permettra de mettre en place une procédure de dépistage et un suivi personnalisé.

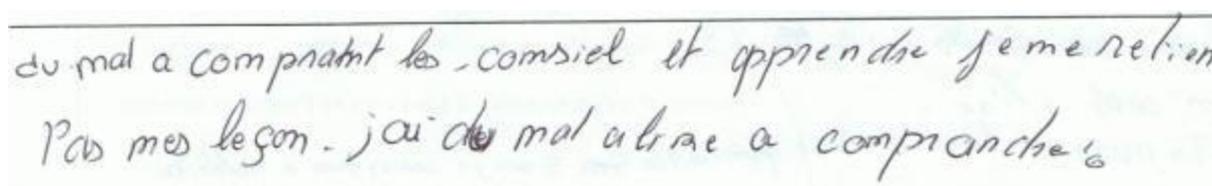


Figure 3: exemple d'un écrit d'une élève de l'académie de Lille.

3.1.2. Le dépistage.

A la suite d'un entretien avec Mr. François Fusco, orthophoniste en Haute-Garonne, nous avons pu prendre connaissance de certains des tests de dépistage réalisés envers un enfant montrant des signes de troubles de l'apprentissage. Mr. Fusco explique que ces tests ne peuvent être réalisés qu'à partir du CE1, car en France il est considéré qu'un enfant doit savoir lire en 2 années, logiquement après le passage d'une année en CP et en CE1.

Un exemple de test est proposé par une équipe du laboratoire cogni-science et du laboratoire psychologie et neurocognition de Grenoble avec le partenariat de l'IUFM de Grenoble. L'outil mis en place est ODEDYS, un outil de dépistage et suivi d'enfant dyslexique, grâce à des analyses des procédures de lecture et des processus cognitifs sous-jacents impliqués dans la lecture et l'orthographe²¹.

Les épreuves sont :

- Épreuve donnant l'âge lexique
- Une épreuve de lecture et d'orthographe
- Deux épreuves métaphonologiques
- Une épreuve de mémoire verbale à court terme
- Deux épreuves de traitement visuel

Suite à ces examens, s'il s'avère évident l'apparition de troubles de langage écrit ou oral, il sera alors nécessaire de poursuivre les recherches par un bilan plus complet afin de réaliser un diagnostic précis. L'utilisation et l'interprétation des résultats aux

²¹ JACQUIER-ROUX Monique, VALDOIS Sylviane, ZORMAN Michel. ODEDYS. *Outil de dépistage des dyslexies*. Dossier d'étude. Médecin, orthophoniste, neuropsychologue. Grenoble. IUFM de Grenoble. Mars 2002/ Septembre 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.pedagonet.com/other/dyslexie.pdf> ou <http://iufm.ujf-grenoble.fr/>

tests ne s'adressent, en toute logique, qu'à des professionnels formés à l'approche de la neuropsychologie cognitive, et seront enrichis par les éléments apportés par les enseignants et parents²².

3.1.3. Le diagnostic :

« Poser un diagnostic précis de dyslexie grave n'est pas stigmatiser un enfant, c'est lui permettre éventuellement de réussir sa scolarité (parce que l'on va la lui faciliter) par la mise en place d'aide matérielle et/ou humaine, avec des adaptations pédagogiques, des méthodes de contournement et de compensation²³ ».

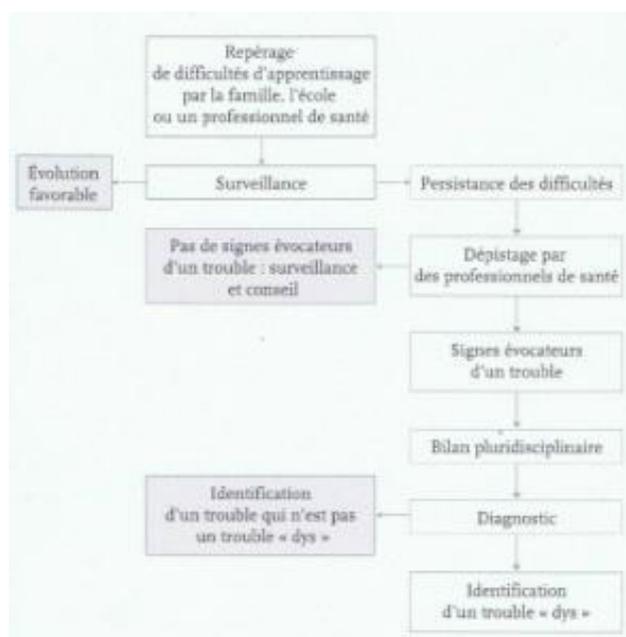


Figure 4 : Arbre diagnostique. Troubles "Dys" de l'enfant.²⁴

²² JACQUIER-ROUX Monique, VALDOIS Sylviane, ZORMAN Michel. ODEDYS, Outil de dépistage des dyslexies. Dossier d'étude. Médecin, orthophoniste, neuropsychologue. Grenoble. (8)IUFM de Grenoble. Mars 2002/ Septembre 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.pedagonet.com/other/dyslexie.pdf> ou <http://iufm.ujf-grenoble.fr/>

²³ POUHET Alain. *Les dys... une présentation*. Dossier d'étude. IUFM Poitou Charente. [En ligne]. Disponible sur : http://ww2.ac-poitiers.fr/ecoles/IMG/pdf/Les_DYS_une_presentation_v.D-2.pdf (Consultée le 19.10.2011)

²⁴ BROUSSOULOUX S, CAPUANO DELESTRE V, GILBERT P, LEFEUVRE B, URCON (15) J-M. *Troubles « Dys » de l'enfant*. Guide ressources pour les parents. ST Denis : INPES, 2009. p :56.

2. Les origines de la dyslexie.

1.2. Origine neurologique. La dyslexie, une maladie ou un handicap ?

Les définitions sont multiples ainsi que les hypothèses qui en découlent. Voyons certaines d'entre elles, afin de mieux comprendre le monde de la dyslexie. N'étant pas spécialiste en neurobiologie, ni même en neuropsychologie, nous nous contenterons d'exposer le résultat de nos recherches bibliographiques.

« Plusieurs travaux ont montré que certaines zones cérébrales actives chez le normo-lecteur ne le sont pas chez le sujet dyslexique en activité de lecture. La latérisation dans l'hémisphère gauche des zones du langage ne serait pas non plus aussi marquée chez les enfants dyslexiques que chez la majorité des individus. De plus il a été prouvé que la connexion entre les différentes zones cérébrales qui traitent les informations langagières écrites n'est pas d'aussi bonne qualité²⁵ » explique Dominique Crunelle. Afin de mieux comprendre cette hypothèse, nous nous tournerons vers les scientifiques et plus particulièrement Mr. Franck Ramus, directeur du CNRS.

Le docteur Debray - Ritzen²⁶ médecin et écrivain français explique en 1970 *« que la dyslexie serait due à une cause génétique, et donc l'école serait dédouanée, c'était l'affaire des médecins et le destin des élèves dyslexiques était le collège d'enseignement technique, l'ancêtre du lycée professionnel, en expliquant que pour ces élèves malades de la lecture, il fallait du concret, du pratique, autant dire du professionnel, avec un contrat d'apprentissage »*. Nous n'essayerons pas ici d'affirmer ou infirmer cette hypothèse que la dyslexie est d'ordre génétique, la complexité de la médecine étant large et fastidieuse. Mais deux questions peuvent être posées : **tout élève atteint de trouble d'apprentissage du langage doit-il être exclusivement orienté en lycée professionnel ?**

²⁵ CRUNELLE Dominique. La dyslexie, toute une histoire, In Jean Louis Brison IGE , *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. Nord pas de Calais : SCEREN/CRDP, 2010, p.39.

²⁶ DEBRAY-RITZEN « *La dyslexie de l'enfant* ».Casterman.1970

L'enseignement professionnel est-il adapté à un élève atteint de trouble spécifique du langage ?

Une première réponse peut être trouvée à l'aide d'un article d'une revue scientifique ou nous noterons qu'aujourd'hui des chercheurs de l'Inserm et du CNRS²⁷ au sein de l'Unité 960 (« Laboratoire de neurosciences cognitives ») viennent de mettre en évidence qu'une seule anomalie dans une région cérébrale bien précise, le cortex auditif, pourrait être à l'origine des trois manifestations principales de la dyslexie :

- réussir à manipuler mentalement des sons de parole
- difficultés de mémorisation à court terme (capacité à répéter une liste de mots par exemple)
- ralentissement de la capacité de nommer rapidement des séries d'images²⁸

Franck Ramus, directeur de recherches au CNRS, explique : « *les enfants dyslexiques ont du mal à associer les lettres aux sons correspondants pour apprendre à lire. Les scientifiques soupçonnent depuis longtemps qu'un mauvais développement des aires cérébrales permettant de se représenter les sons de la parole serait la cause de la dyslexie*²⁹ ». Il est important tout de même de rester prudent, Franck Ramus est bien d'accord sur le fait que : « *c'est de la recherche fondamentale, et que la science a certainement mis le doigt sur quelques chose d'important, mais c'est tellement nouveau qu'il est difficile de dire à l'avance si cela va aboutir ou pas à des applications thérapeutiques*³⁰ »

²⁷ Centre Nationale de la Recherche Scientifique.

²⁸ GIRAUD Anne-Lise. Une seule anomalie à l'origine des trois manifestations principale de la dyslexie. *Communiquer de presse du CNRS*, 22/12/2011, Paris. [En ligne]. Disponible sur : <http://www2.cnrs.fr/presse/communique/2389.htm>. (Consultée le 24.02.2012)

²⁹ JOLY Julien. La dyslexie : trois symptômes, une seule cause. *Le monde science et techno*.23.12.2011.

³⁰ JOLY Julien. La dyslexie : trois symptômes, une seule cause. *Le monde science et techno*.23.12.2011

Une question peut donc être posée : **« Existe-t-il des origines génétiques ou neurologiques ? La dyslexie sera-t-elle médicalisée un jour ? »**

«Aujourd'hui aucun traitement véritablement médical n'est actuellement préconisé pour la dyslexie, et tant bien même il ne faudrait pas fermer la porte à cette hypothèse³¹ », explique une nouvelle fois Franck Ramus. « Certains enseignants ont peur de cette médicalisation, sous prétexte que la médecine interfère dans leur enseignement, mais s'il est démontré scientifiquement qu'une nouvelle molécule diminue significativement les symptômes de la dyslexie, et permette aux enfants dyslexiques d'acquérir la lecture plus facilement³² », pourquoi pas ! Mais malheureusement aujourd'hui, nous n'en sommes pas là.

« Les seuls bienfaits pour diminuer cette dyslexie sont les méthodes d'entraînement des capacités phonologiques et d'enseignement de la lecture adaptées aux difficultés des dyslexiques³³ ».

Poursuivons cette partie sur la neurologie, en explorant l'hérédité et la dyslexie. Étant donné que certaines recherches prouvent que les origines génétiques sont bien présentes, Franck Ramus affirme que : « le caractère héréditaire du déficit phonologique et des troubles de la lecture associés a été démontré génétiquement maintes fois par des études de familles de dyslexiques (chaque enfant d'un parent dyslexique a lui-même environ une chance sur deux d'être dyslexique)³⁴ ».

Pour finir, il est certain qu'il faudra encore de nombreuses années de recherches pour comprendre en détail l'enchaînement causal entre ces différentes génétiques, ces différences dans le développement du cerveau, et l'apparition du déficit

³¹ RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*.2005.Paris

³² RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*.2005.Paris

³³ RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*.2005.Paris

³⁴ RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*.2005.Paris

phonologique. Néanmoins, aucune personne ayant accès à l'information scientifique ne peut plus aujourd'hui douter de l'origine biologique de la dyslexie. (F.Ramus)³⁵

Concernant la question de la dyslexie comme handicap ? La dyslexie est un déficit cognitif, les conséquences de ce déficit entraînent des troubles spécifiques du langage qui handicape un enfant. La difficulté est que ce handicap est invisible.

2.2. Origine environnementale et sociale.

A contrario des hypothèses ci-dessus, deux auteurs clament haut et fort, que la dyslexie n'existerait peut-être pas, et que l'environnement social ou pédagogique serait en tort.

André Inizan, docteur d'Etat, pose l'échec en lecture comme un problème dont l'école, la pédagogie et les enseignants ont l'entière responsabilité. Il est dur avec notre institution en affirmant : « *le mot dyslexique...un terme péjoratif qui ferait plus de mal que de bien à l'enfant. Je le crains : pauvres parents déçus des résultats scolaires de leur enfant qui préfèrent lui affirmer qu'il est infirme plutôt que de réclamer du Ministère de l'Éducation Nationale une promotion du rendement de l'enseignement au niveau des apprentissages scolaires fondamentaux*³⁶ »

« *Le ministère transforme un problème pédagogique d'un enfant ayant des difficultés à apprendre à lire en un problème médical*³⁷ » écrit Jacques FIJALKOW, docteur d'Etat en psychologie, professeur de psycholinguistique. Il ajoute : « *un premier fait massif,*

³⁵ RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*.2005.Paris

³⁶ INIZAN André .Commentaire à l'article De l'origine biologique de la dyslexie de F.Ramus. [En ligne]. Disponible sur : <http://andre.inizan.pagesperso-orange.fr/> (consultée le 13.01.2012)

³⁷ FIJALKOW Jacques. Vers une France dyslexique. *Ces actes de la lecture*. N°69.Mars 2000.

établi, celui-là de manière universelle et irréfutable, est que les mauvais lecteurs sont presque toujours des enfants issus de milieu défavorisé.³⁸ » A-t-il tort ou raison ?

Franck Ramus insiste sur le fait : *« qu'il existe bien un lien entre la dyslexie et le milieu social, car la dyslexie est héréditaire ! Parce que les enfants dyslexiques ont au moins un parent dyslexique, et que les parents dyslexiques, du fait de leurs troubles de lecture, ont eux-mêmes eu un moins bon accès aux études et aux catégories socio-professionnelles élevées. En d'autres termes, ce ne sont pas les milieux sociaux défavorisés qui causent la dyslexie, c'est la dyslexie qui pousse (ou maintient) les dyslexiques (et donc leurs enfants dyslexiques) dans ces milieux défavorisés.³⁹ »*

Environnement social en cause ou pas ? Pour comparer ce qu'il est, Dominique Crunelle dit que deux élèves dyslexiques aux symptômes équivalents, ne pourraient pas évoluer de la même manière, car différents facteurs entrent en jeu, comme : leur personnalité, la précocité du diagnostic, de la réaction de la famille, des enseignants qui les accompagnent, de la qualité des aides rééducatives. Tous ces stimuli feront la différence. Elle rappelle aussi que l'enfant né avec un déficit et que la lourdeur du handicap seront déterminés par l'environnement : exigences familiales, scolaires, culturelles, compréhension du trouble et de ces conséquences, propositions d'aménagement et d'aides...

Lors d'un entretien avec des membres de l'association APEDYS, association qui regroupe les parents d'enfants dyslexiques, une maman m'explique qu'elle a arrêté toutes ses activités professionnelles pour se consacrer à l'éducation de son enfant dyslexique. Aujourd'hui il a vingt-cinq ans, est toujours scolarisé et poursuit des études supérieures. Ce n'est pas un miracle, mais une conséquence du travail acharné de cette maman avec son fils, une maman qui s'est renseignée, documentée

³⁸ FIJALKOW. Jacques. Vers une France dyslexique. *Ces actes de la lecture*. N°69. Mars 2000

³⁹ RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*. 2005. Paris

et qui a été aidée par des accompagnements mis en place par notre institution. L'énergie déployée et reçue par son enfant a été constructive, même si aujourd'hui celui-ci éprouve encore des difficultés dans certaines matières comme l'anglais.

Le repérage est donc primordial, il doit être rapide et correctement réalisé. Un élève ou enfant repéré, aidé et compris de tous, s'améliore avec le temps. Un élève laissé pour compte sera perçu comme paresseux, déficient, et s'inscrira dans la spirale de l'échec. Il deviendra un enfant en perte d'estime de soi, involontaire, démotivé, exclus parfois du système.

Il est donc utile de rappeler ici le rôle déterminant de l'environnement sur le développement de l'enfant, même si le trouble qui l'affecte est d'origine neurologique/génétique.⁴⁰

A chaque fois, les mots : *difficultés, troubles, apprentissage, acquisition, intelligent*, ressortent de chaque définition ou hypothèse. Il faut savoir que l'on évoque trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit lorsqu'un décalage significatif de 18 mois, au moins, est objectivé entre l'âge réel de l'enfant et celui obtenu lors des différentes épreuves évaluant la lecture et l'écriture. Ces difficultés ont le plus souvent un retentissement scolaire, affectif et social pour l'enfant en difficulté.⁴¹

Aujourd'hui, nous, enseignants en lycée professionnel hôtellerie-restauration, comment devons-nous organiser notre pédagogie, forcément différenciée, afin d'accueillir ces élèves intelligents mais porteurs d'un trouble spécifique de

⁴⁰ CRUNELLE Dominique *et al.* *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN.CRDP. Nord-Pas de-Calais. Juin 2010.

⁴¹ BARRY Isabelle « *Les troubles spécifique d'acquisition du langage écrit* », orthophoniste, Hôpital Robert Debré, Paris.

l'acquisition de la lecture ? Nous tenterons à travers des exemples de cas concrets et d'exercices réalisés de répondre à cette question.

3.2. Les troubles associés.

Pour mieux les comprendre, il paraît évident de définir chaque trouble afin de prévoir les prises en charge, les adaptations, les aménagements.

Pour faire simple les troubles associés peuvent être :

- ❖ la mémoire
- ❖ l'attention
- ❖ l'automatisation
- ❖ l'organisation spatiale, temporelle et séquentielle.

On regroupe ces troubles en 6 catégories⁴² :

- ❖ Les troubles spécifiques de l'acquisition du langage oral et écrit, communément appelés *dyslexie et dysorthographe*.
- ❖ Les troubles spécifiques du développement du langage oral (compréhension et expression), communément appelés *dysphasie*.

Le domaine du langage (l'acquisition) est rattaché aux apprentissages car les pannes dans ce domaine ont des conséquences scolaires, mais aussi développementales et sociales, redoutables. Élaborer un son de la langue, élaborer une suite conforme de mots, retrouver le mot voulu, adapter son discours...sont des tâches que fait tout individu sans y penser quand il parle, quand il s'exprime, quand il répond...Si ce n'est pas le cas il est appelé dysphasique.

⁴² POUHET Alain. *Les dys... une présentation*. Dossier d'étude. IUFM Poitou Charente. [En ligne]. Disponible sur : http://ww2.ac-poitiers.fr/ecoles/IMG/pdf/Les_DYS_une_presentation_v.D-2.pdf (Consultée le 19.10.2011)

- ❖ Les troubles spécifiques du développement moteur et/ou des fonctions visio-spatiales, communément appelé *dyspraxie*.

Tous les gestes appris sont normalement exécutés, sans y penser, sans y prêter une attention particulière, sans fatigue. Ils constituent ce que l'on appelle une routine, qui s'exécute naturellement et qui peut même être réalisée en même temps qu'une autre tâche. L'élève dyspraxique n'est pas capable d'enregistrer des routines, il se retrouve gêné pour l'exécution de gestes qui nous paraissent faciles, anodins. Malgré les répétitions de gestes, l'élève dyspraxique reste en panne dans les tâches banales dont la réalisation requiert alors une attention considérable et entraîne une fatigue croissante. En plus d'une pathologie spatiale et gestuelle, s'associe une pathologie du regard, ce qui entraîne une difficulté à fixer quelque chose et donc lors de prise de notes, l'écriture est très maladroite, malhabile. L'élève est donc en permanence en « double tâche ».

- ❖ Les troubles spécifiques du développement des processus attentionnels et/ou des fonctions exécutives, communément appelés *troubles d'attention avec ou sans hyperactivité*.

- ❖ *Les troubles spécifiques du développement des processus mnésiques.*⁴³

Les troubles mnésiques sont des pathologies fréquentes, la mémoire étant une des fonctions cognitives les plus fragiles. Ils constituent une des premières manifestations des démences et l'une des plus reconnaissables car très handicapantes.

- ❖ Les troubles spécifiques des activités numériques, communément appelés *dyscalculie*.

⁴³ DESBROSSES Stéphane. Les troubles mnésiques. *Psychoweb* Section : articles, Catégorie : neuropsychologie, le 21.12.2007. [en ligne] .Disponible sur : <http://www.psychoweb.fr/articles/neuropsychologie/209-les-troubles-mnesiques.html> (consultée le 14.11.2011)

Ces troubles sont une altération de la capacité à comprendre et à utiliser les nombres. Ils affectent "les aspects procéduraux et conceptuels" du calcul et du comptage ainsi que la mémorisation des faits numériques. Ils s'associent souvent à d'autres troubles spécifiques.⁴⁴

La plupart de ces troubles se constatent dans le domaine scolaire, chaque enfant évolue en fonction de son rythme propre, mais à partir du moment, ou, suite à des efforts et une très bonne volonté, ces troubles persistent, il faut repenser ses méthodes pédagogiques, repenser à l'environnement de cet enfant.

⁴⁴ Fédération française des DYS. [En ligne] .Disponible sur : <http://www.ffdys.com/troubles-dys/nature-des-troubles/dyscalculie.htm?p7> (consultée le 01.12.2011)

Chapitre 2 . L'ÉLÈVE ET LA DYSLEXIE.

Il est nécessaire de rappeler que la dyslexie concerne 4 à 5% des enfants scolarisés sur les 210 000 enfants handicapés en France aujourd'hui. La dyslexie est un handicap reconnu par notre institution et cela depuis un siècle. Ce qui ne paraissait pas évident hier l'est aujourd'hui en effectuant un dépistage rapide et efficace. Nous répéterons encore que la dyslexie n'est pas une maladie mais un syndrome dont les symptômes varient en intensité d'une personne à une autre. Ce syndrome est considéré actuellement comme un trouble spécifique des apprentissages dont l'origine est bien neurologique et qui se manifeste en dehors de problèmes intellectuels, de carences éducationnelles et dans tous les milieux socio-économiques.⁴⁵

*« La chance à tous les handicapés, de vivre avec nous, et à chacun d'entre nous, la chance de savoir vivre avec eux ».*⁴⁶

⁴⁵ P. ZESIGER et P. COLE. Les troubles durant la vie. A.N.A.E 2009, N° 103, p.275.

⁴⁶ Envoyé spécial, France 2, « l'école de la différence », 05/11/2011.

1. *L'enfant et sa différence.*

1.1. L'enfant et la dyslexie.

« Est-il utile de rappeler que l'enfant dyslexique est avant tout un individu qui ne peut se résumer à un trouble ?⁴⁷ » explique Dominique Crunelle. Nous serons d'accord pour dire que l'enfant doit être pris en compte en fonction de ses compétences, ses envies, son caractère, sa personnalité, ses goûts, des facteurs qui lui ont permis de s'épanouir jusqu'ici. « On ne traite jamais une dyslexie, on traite un enfant⁴⁸ ».

Pour Roger Mucchielli et Arlette Bourcier, « la dyslexie est la découverte pédagogique du siècle⁴⁹ ». Ils expliquent : « le dyslexique n'est pas un enfant pour qui les choses n'ont pas de sens, pour lequel les mots ont perdu leur signification. Il faut savoir que pour lui, les choses ont un sens, ses actions aussi, et ses paroles, mais ce sens – qui est, répétons-le, un sens pour lui – rencontre le sens que les choses, les mots écrits et parlés, les actions et les simples gestes..., ont pour les autres, ce qui provoque une exigence permanente de « rectification », une course aux « points de repères » qui tantôt réussit de mieux en mieux, tantôt connaît de bonnes et de mauvaises périodes successives, tantôt s'essouffle et se perd dans un enlèvement croissant et sans espoir⁵⁰ ».

L'enfant dyslexique est donc perdu, en manque de repères, démuni, hésitant, décrocheur et vit une difficulté d'échanges et de communication verbale, ce qui va l'entraîner malheureusement en échec scolaire. La dyslexie est une histoire d'incompréhension ! P. Messerschmitt explique et confirme que « ce trouble ne se dévoile pas, le dyslexique se comporte plutôt comme un élève douloureux, mais discret,

⁴⁷ CRUNELLE Dominique et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN.CRDP. Nord pas de calais. Juin 2010.p.46

⁴⁸ CRUNELLE Dominique et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN.CRDP. Nord pas de calais. Juin 2010.p.11

⁴⁹ MUCCHIELLI Roger et BOURCIER Arlette, « la dyslexie, maladie du siècle ».Paris. Edition ESF.1974.

⁵⁰ MUCCHIELLI Roger et BOURCIER Arlette, « la dyslexie, maladie du siècle ».Paris. Edition ESF.1974.

*soumis, conforme, subissant pleinement l'injustice culturelle dans laquelle il se trouve*⁵¹ ». Mais malgré cette spirale scolaire qui s'installe petit à petit, cet élève reste motivé, engagé, demandeur, concerné. Il est tout à fait réceptif et sensible aux personnes qui l'entourent, les éducateurs, les orthophonistes, les professeurs et aux méthodes d'apprentissage diverses qui peuvent lui être proposées...C'est un enfant ou adolescent qui est soucieux de son image et peut assez souvent à cause de ces troubles avoir une perte de l'estime de soi qu'il faut impérativement éviter en lui proposant des méthodes de contournement des difficultés. Des efforts inconsiderables de concentration lui sont demandés lors de sa scolarité, ce qui peut engendrer une certaine fatigue, traduite parfois par de la fainéantise, un manque de motivation, du laxisme. Mais il n'en est rien : il essaie de maintenir une certaine vigilance concernant son travail.

Nous devons trouver le fil conducteur de cette histoire à laquelle nous participons, pour être acteur à part entière, et soutenir cet élève, cet enfant qui vit seul, face à cette compétition scolaire, vite envahi par un sentiment d'exclusion, de mise à l'écart, d'échec précoce.⁵²

Pour conclure sur les potentialités d'un élève dyslexique, toutes les bibliographies confondues nous affirment constamment, que malgré les troubles d'apprentissage que la dyslexie peut engendrer, un élève dyslexique exerce d'autres qualités ou talents comme :

- Talents musicaux
- Visualisation tridimensionnelle

⁵¹ MESSERSCHMITT P. et GELY V. Dyslexie et pénibilité des apprentissages : les points de vue du pédiatre et psychiatre et de l'orthophoniste. *A.N.A.E* 2004, N°80. P.331-335.

⁵² MESSERSCHMITT P. et GELY V. Dyslexie et pénibilité des apprentissages : les points de vue du pédiatre et psychiatre et de l'orthophoniste. *A.N.A.E* 2004, N°80. P.331-335.

- Aptitude à la mécanique
- Informatique
- Imagination
- Dispositions athlétiques
- Conceptualisation mathématique
- Pensée créative et globale
- Curiosité, ténacité
- Intuition...⁵³

2.1. Les parents face à la dyslexie.

Nombreux sont les parents démunis, désorientés, frustrés, incompris face à leur enfant et à notre institution, qui, il faut dire, est parfois complexe. Mais à contrario, suite à un entretien avec des parents d'enfants dyslexiques, on peut sentir le combat acharné de ces familles qui ne souhaitent que le meilleur pour leurs enfants. L'image que la dyslexie peut engendrer sur leur enfant leur paraît si injuste, comme l'image d'être illettré ! Quelle erreur ! Ils ne veulent pas de ces constatations inappropriées qui amènent à un cloisonnement trop facile à faire.

Un vrai partenariat se doit d'engager les enseignants, les parents, les enfants et les autres professionnels autour d'une rééducation spécifique et d'une pédagogie différenciée précise et proposée à tous niveaux scolaires. Cela nous demande donc de mettre en place une démarche transdisciplinaire pour respecter l'enfant dans sa différence.

⁵³ CRUNELLE Dominique, Docteur en science de l'éducation et orthophoniste. Formation PIAPÉDE « Aider l'élève en difficulté à l'écrit du CE2 à la terminale », académie de Lille.

Même si certains parents ont l'impression d'être démunis, cela n'enlève pas moins la volonté de faire le nécessaire pour le bien-être de leur enfant. Tout commence par eux, ils repèrent, ils constatent des difficultés à apprendre, à rédiger, à comprendre, à lire, à restituer une leçon et donc doivent interpeller le professeur qui va être là pour les guider et dialoguer sur :

- l'explicitation de ses difficultés
- la mise en avant de ses potentialités.

Le point de vue du pédiatre P. Messerschmitt sur l'implication des parents est : « *qu'il vaut mieux faire un choix clair, celui d'intervenir pour faciliter : aider à se mettre au travail, aider à en finir, cadrer, aider à la mise en forme, se tenir à disposition pour toute question.*⁵⁴ » Mais attention aussi, et il fait référence, à la dépendance des parents et de leur enfant dyslexique, qui, si mal géré, l'autonomie ne se mettra pas en place. Ce pédiatre dit : « *que la dyslexie se trouve vite dans une certaine dépendance : dépendance à ceux qui veulent bien l'aider, dépendance aussi au spectre de la réussite, dépendance affective par rapport à des parents hyper anxieux, interventionnistes : cette dépendance peut devenir soumission, passivité, immaturité sociale, si on ne prend pas garde à veiller à l'autonomie, aux investissements extérieurs, aux temps amicaux, aux valorisations par ailleurs...*⁵⁵ ».

L'environnement parental peut être considéré comme une variable indépendante, c'est-à-dire que l'adaptabilité de leur enfant peut ou ne pas dépendre aussi de leur investissement auprès de celui-ci. Les parents ne choisissent pas, et peuvent malheureusement subir au lieu de combattre ces troubles.

⁵⁴ MESSERSCHMITT P et GELY V. Dyslexie et pénibilité des apprentissages : les points de vue du pédiatre et psychiatre et de l'orthophoniste. *A.N.A.E* 2004, N°80. P.331-335.

⁵⁵ MESSERSCHMITT P et GELY V. Dyslexie et pénibilité des apprentissages : les points de vue du pédiatre et psychiatre et de l'orthophoniste. *A.N.A.E* 2004, N°80. P.331-335.

A partir du moment où les parents subissent, nous pouvons nous demander si cela est dû à notre institution, aux connaissances des troubles spécifiques du langage par les parents ou alors de la culture et connaissance de la langue française assimilée par la famille. Exemple exprimé par Mr. François FUSCO, orthophoniste en Haute-Garonne : « si je demande à un enfant, lors d'un test, de me lire le mot « spectacle » et qu'il le lit « spetaque », je dois me poser la question : « Pourquoi le lit-il de cette manière ? » Deux solutions, soit dans la famille, les parents le prononcent ainsi et donc par mimétisme, l'enfant refait la même chose, ce qui va être normal ou alors si son environnement familial le prononce correctement, je dois donc me dire, peut-être que cet enfant est affecté de certains troubles de lecture et donc persévère dans le diagnostic » Ce qui nous amène à dire que la connaissance et l'utilisation de la langue française peut être une variable dépendante.

Le rôle des parents dans la prise en charge d'un enfant dyslexique se résume en 4 points :

- la reconnaissance de ce handicap
- l'acceptation des difficultés de son enfant et de son mal-être
- la compréhension et donc la mise en place de l'accompagnement dans le foyer familial afin de compléter l'aide médicale et pédagogique
- un travail de patience et de longue haleine.

3.1. La scolarisation d'un enfant dyslexique.

Grâce à la recherche scientifique, au corps médical comme les orthophonistes, les psychologues, les médecins scolaire, les ergothérapeutes et les parents etc., notre institution a eu l'obligation d'évoluer dans la prise en charge et la proposition d'aides spécialisées afin d'accompagner ces enfants dyslexiques. Nous expliquerons cette évolution un peu plus tard, dans le chapitre « Notre institution face au

handicap. Chapitre 3 . » qui est en fait une première réponse aux demandes et attentes des parents d'enfants dyslexiques.

La scolarisation veut bien dire « **une réponse pédagogique** ». La pédagogie et les soins sont deux facteurs importants dans la prise en charge d'un élève dyslexique. Le neurologue et pédiatre C. Billard et l'orthophoniste M. Touzin explique : « *que la pédagogie s'adressant à tous les enfants scolarisés permet d'entraîner certaines compétences chez les plus mauvais lecteurs (les compétences phonologiques et d'assemblage essentiellement, puis la fluidité de la lecture chez les plus âgés). Les enfants dyslexiques devront bénéficier de soins individuels, apportés par la rééducation orthophoniste, adaptée à chaque enfant, avec un projet défini, des techniques spécialisées qui demandent encore à être évaluées*⁵⁶ ».

Les mots pédagogie et soin sont bien complémentaires. Il paraît évident de les associer, afin d'optimiser les chances de réussite de ces élèves, de ces enfants, de ces apprenants.

Le mot enfant « vient du latin *Infans* (*in* : privatif ; et *fan* : parler) et signifiant, chez les Romains « celui qui ne parle pas », et plus tard comme « l'enfance d'avant la parole » : les deux notions existent bien distinctement⁵⁷ ».

« L'étymologie du mot élève au XVII^eS : c'est-à-dire amener un être vivant à son plein développement. Élève a d'abord désigné une personne instruite dans un art par un maître, puis un enfant qui reçoit l'enseignement dans un établissement scolaire⁵⁸ ».

⁵⁶ BILLARD C. et TOUZIN M. Les troubles durant la vie. A.N.A.E 2009, N° 103, p.265.

⁵⁷ Wikipédia définition [en ligne]. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Enfant> (consultée le 29.03.2012)

⁵⁸ Wikipédia définition [en ligne]. Disponible sur : <http://fr.wiktionary.org/wiki/%C3%A9l%C3%A8ve> (consultée le 29.03.2012)

Nous y voilà. « **Enfant-Élève** », au départ, celui-ci ne parle pas, puis il s'enrichit grâce à l'apprentissage d'un enseignement particulier et devient grand, autonome, embelli de toutes sources de savoirs. Nos élèves dyslexiques atteints de troubles font partie intégrante de ces enfants que l'on veut faire grandir, s'enrichir au même titre que les autres.

Aujourd'hui, professeur d'enseignement professionnel, une question se pose à nous : **Est-il possible d'adapter notre enseignement professionnel à un élève dyslexique ? Si oui, comment ? Et est-il possible ou non d'augmenter les chances de réussite d'un élève dyslexique de façon significative ? »**

Les objectifs de l'État sont :

- faire de l'école un vecteur d'inclusion pour les enfants handicapés
- trouver une solution de scolarisation adaptée aux besoins de chacun
- développer la qualification des jeunes grâce à l'enseignement supérieur⁵⁹.

Ce que souhaitent l'État et les associations de parents d'enfants dyslexiques, c'est d'accueillir un maximum d'enfants avec des troubles d'apprentissage au sein d'écoles, de collèges ou lycées ordinaires. Si cela n'est pas possible pour diverses raisons, comme des besoins spécifiques, des besoins géographiques..., les établissements spécialisés d'accueil sont divers et proposent différentes pédagogies et organisations en fonction de l'évolution des troubles des élèves.

⁵⁹ Ministère de la santé et des solidarités. *Scolarisation des enfants handicapés : les mesures annoncées lors de la conférence nationale du handicap*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid56511/scolarisation-des-eleves-handicapes-les-mesures-annoncees-lors-de-la-cn timer.html> (consultée le 18.04.2012)

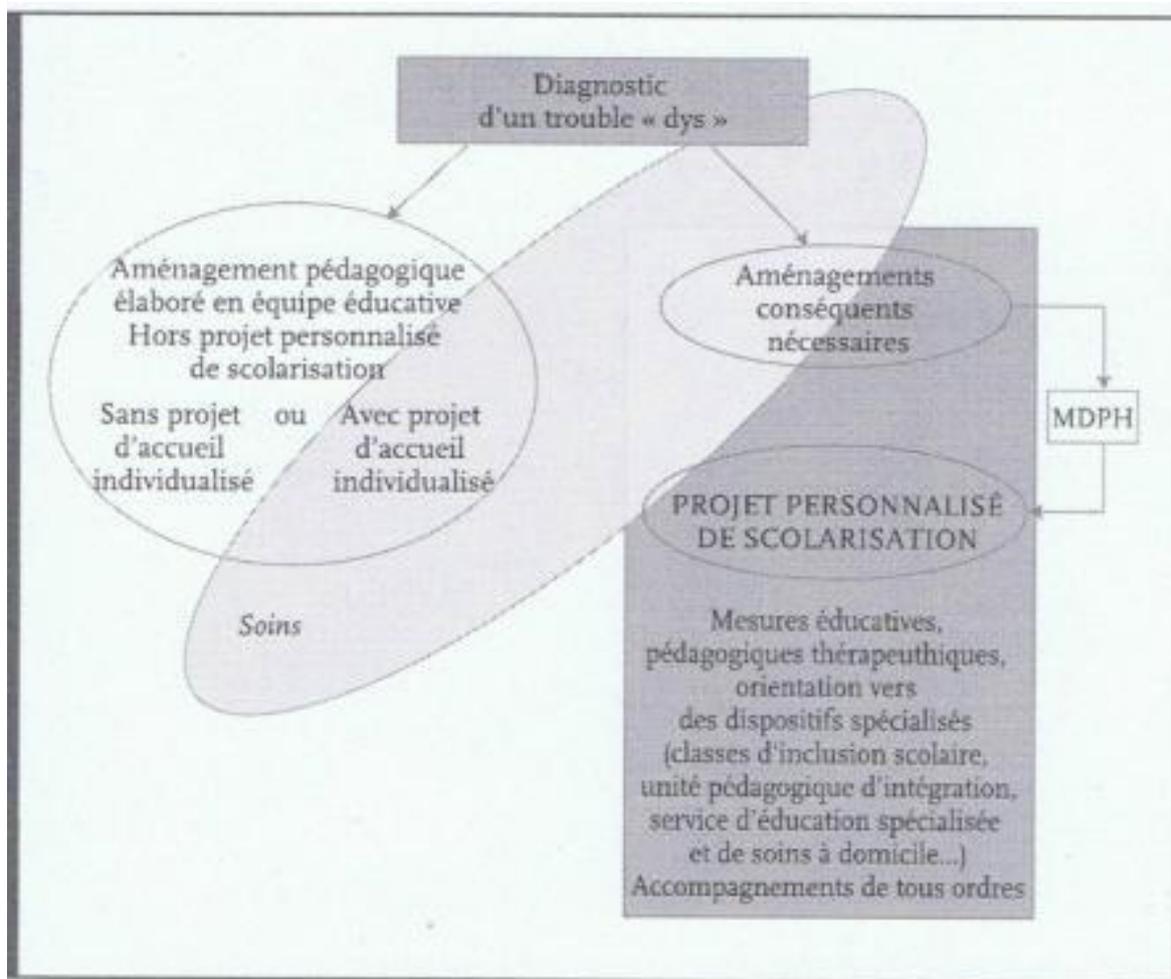


Figure 5 : Réponse aux besoins⁶⁰

⁶⁰ BROUSSOULOUX S. , CAPUANO DELESTRE V., GILBERT P. , LEFEUVRE B., URCON. J-M. *Troubles « Dys » de l'enfant. Guide ressources pour les parents.* Saint-Denis : INPES, 2009. p. 24

2. La dyslexie à l'étranger, un petit tour d'horizon.

Un peu moins de 40 ans pour que la France évolue sur la prise en charge des enfants handicapés dans un système scolaire à deux vitesses. Et en Europe ? Un véritable cadre politique et juridique autour de l'école *inclusive* s'est mis en place : déclaration de Salamanque (Espagne) en 1994, charte de Luxembourg en 1996, traité d'Amsterdam en 1997, Déclaration de Madrid en 2002, charte européenne des droits fondamentaux article 26 : « *L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté*⁶¹. »

Hervé Benoît, directeur des études de l'INS HEA, explique dans un article « *De la déficience à l'obstacle* » publié dans la revue *Les Cahiers Pédagogiques*, qu'il y a quatre types de politiques de scolarisation des enfants handicapés en Europe⁶² :

- ✘ « *Two tracks approach* » : un pays qui pratique deux voies de scolarisation séparées, l'une ordinaire, l'autre spécialisée : la Belgique, la Suisse...
- ✘ « *Multi tracks approach* » : un pays qui développe aussi bien l'intégration scolaire que l'éducation spéciale dans des établissements séparés : l'Allemagne.
- ✘ « *One track approach* » : un système où les enfants et adolescents sont scolarisés de façon automatique dans les classes ordinaires : l'Italie.
- ✘ « *La marche volontariste* » : la scolarisation majoritaire des jeunes handicapés dans les classes ordinaires. C'est la politique la plus répandue en Europe : Espagne, Grande-Bretagne, Finlande, Irlande, Grèce, France depuis la Loi du 11/02/2005.

⁶¹ Charte des droits des personnes handicapées. [En ligne]. Disponible sur : http://eur-lex.europa.eu/fr/dossier/dossier_50.htm

⁶² BENOIT Hervé. De la déficience à l'obstacle. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.51-52.

1.2. Québec. Loi 21.Chapitre 28.2009

La société québécoise a fait jusqu'à aujourd'hui le choix de confier la responsabilité de la scolarisation des élèves dyslexiques au système scolaire et non au système de la santé. Ce qui paraît normal, un système de santé ne scolarise pas : il soigne. Selon l'état actuel des connaissances, le « traitement » de troubles d'apprentissage, dont la dyslexie, relève avant tout d'interventions efficaces de nature pédagogique et orthopédagogique, écrivent Monique Brodeur, doyenne de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM et Line Laplante, professeur experte en dyslexie à l'UQAM.⁶³

Un article paru dans un numéro de Metro Montréal Magazine le 09.01.2012 intitulé « la dyslexie, un trouble mental » d'Annabelle Blais, met en avant le projet de Loi 21. Ce projet décrit que les troubles d'apprentissage, dont la dyslexie sont considérés comme des troubles mentaux : cela aurait comme conséquence de transférer l'évaluation des élèves à des membres d'aides professionnels surtout issus du milieu de la santé, tels que les médecins, les psychologues, mais également les orthophonistes. La médicalisation de l'évaluation, la consultation chez un psychologue, certainement non spécialisé dans les troubles d'apprentissage, l'étiquette négative collée aux élèves, sont les inquiétudes du monde scolaire et des parents.⁶⁴ Et pourtant, l'inquiétude devrait s'estomper, il est bien clair que plus l'élève dyslexique est entouré d'une équipe de professionnels, médicale ou scolaire, plus le travail en pluridisciplinarité va permettre à l'élève de progresser dans ses projets de vie.

⁶³ BRODEUR Monique, LAPLANTE Line. Troubles d'apprentissage – la dyslexie, bientôt un trouble médical ? *Le devoir.com.Libre de penser*.05.02.2012. [En ligne]. Disponible sur : www.ledevoir.com

⁶⁴ Métro Montréal. *La dyslexie, un trouble mental ?* [En ligne]. Disponible sur : www.journalmetro.com (consultée le 05.02.2012)

Certains moyens sont déjà mis en place, comme le Plan d'Intervention Personnalisé de l'enfant (P.I.P) et un enseignement breveté, ainsi que des outils comme un dictionnaire électronique, ou un crayon qui numérise et transfère précisément et simplement des données imprimées du papier à l'ordinateur.⁶⁵

2.2. La Finlande.

La Finlande est la championne du monde de l'éducation, montrée par une comparaison internationale menée par l'OCDE⁶⁶ dans 41 pays développés, en 2000 et 2003.⁶⁷ Le secret de cette réussite ? L'éducation est très valorisée, car le système est organisé autour de la réussite de l'élève. Comment fait donc la Finlande, lorsque certains élèves sont en retard et éprouvent des difficultés, en sachant qu'ils sont contre le redoublement ?

La solution est une prise en charge par des professeurs spécialisés : deux ou trois par établissement prennent en charge les élèves dans des cours particuliers ou viennent en soutien au professeur dans la classe. Les élèves sont pendant toute la scolarité notés différemment des autres élèves. La prise en compte de leur spécificité existe même le jour de l'examen ou ils auront :

- plus de temps
- un ordinateur à disposition
- parfois des épreuves différentes avec des pauses plus longues entre l'écoute de textes pour avoir le temps de répondre aux questions
- adaptation des examens donnés en fonction du niveau des élèves

⁶⁵ Norme en matière d'adaptation des programmes pré-scolaire. Alberta éducation canada 2007. [En ligne] Disponible sur : www.education.alberta.ca

⁶⁶ OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

⁶⁷ BRIZARD.C. École : la leçon finlandaise. *La lettre d'APHEDYS*. N°75 Mai 2011.p :6/8.

- réalisation de travaux ou exercices en groupe ou un élève plus avancé peut aider l'élève plus faible, sous forme de tutorat
- assistant scolaire
- mise en place d'heure de remédiations avec un professeur spécialisé (4 élèves maximum)⁶⁸
- un projet de bibliothèque publique et lecteur adulte dyslexique⁶⁹ a vu le jour avec comme but :
 - fournir une information et un soutien
 - encourager les personnes à pratiquer la lecture
 - offrir un environnement dépourvu de tout jugement, où les personnes dyslexiques peuvent utiliser un ordinateur et internet, avoir des cours et discussions autour d'une lecture, utiliser des CD-ROM d'entraînement...

3.2. La Belgique.

En Belgique, entre 5% à 10% de la population est dyslexique. Ce pays est aussi conscient que l'évolution de ces élèves dyslexiques passe par l'adaptation d'un enseignement. La Belgique est le seul pays francophone qui organise un enseignement spécialisé pour les enfants dyslexiques, dysorthographiques et dyscalculiques⁷⁰. Certaines associations souhaitent que l'accès à des séances de logopédie, équivalent à l'orthophonie en France, et à des psychomotricités

⁶⁸ Association de parents luttant contre l'échec scolaire et l'abandon scolaire et al. L'école Finlande. Belgique .Grootbosstraat 143 à 1652 Alsemberg. Éditeur : Thierry de Cuyper.

⁶⁹ JÖRVELIN Rita et MERLÄINEN Marjaana. WLIC DURBAN. South Africa. Éditeur : Worl library and information congress. August 2007.

⁷⁰ Depatoul.be. *La dyslexie*. [En ligne]. Disponible sur : <http://ladyslexie.blogspot.fr/search/label/source%20%3A%20depatoul.be>. Consultée le 07.05.2012.

spécifiques soit gratuit pour les élèves intégrés en classe ordinaire, afin d'éviter une orientation systématique en enseignement spécialisé.

Les mêmes ambitions pour tous permettent à chacun :

- d'avoir une scolarité harmonieuse
- d'être un adulte épanoui
- avoir une différence positive c'est-à-dire faire d'une sensation négative une force

Chapitre 3 . NOTRE INSTITUTION FACE AU HANDICAP.

« La scolarisation est un droit, l'accueil est un devoir »⁷¹

1. **La réponse institutionnelle face au handicap.**

1.1. Les textes et lois

Les « Dys » sont difficiles à définir, à repérer, souvent confondues avec la complexité de l'apprentissage. Où se situe notre institution par rapport à la prise en charge d'élèves atteints de troubles d'apprentissage ?

Celle-ci a radicalement changé son implication, son point de vue à travers les lois⁷² et l'histoire :

- **Circulaire du 5.01.1959** : Scolarisation des enfants atteints d'infirmité de la motricité
- **Circulaire du 20.03.1963** : Scolarisation dans les classes normales des établissements d'enseignement de certaines catégories d'enfants atteints de troubles permanents de la santé
- **Loi n°75-534 du 30.06.1975** : Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées
- **Circulaire du 30.06.1975** : Loi d'orientation

⁷¹ BO N°42 du 25 novembre 1999. Scolarisation des enfants et adolescent handicapés. Circulaire N°99-187 du 19.11.1999. [En ligne]. Disponible : www.education.gouv.fr

⁷² HERMANGE . C et TRIOMPHE.A. Extrait de « Personnes handicapées – Droit et Démarche ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)

- **Circulaire du 23.05.1979** : Admission dans les établissements d'enseignements d'élèves porteurs de handicaps temporaires ou durables
- **Circulaire du 29.01.1980** : Organisation générale et déconcentration de la carte scolaire
- **Circulaire du 29.01.1982** : Mise en œuvre d'une politique d'intégration en faveur des enfants et adolescents handicapés
- **Circulaire du 29.01.1983** : Mise en place d'actions de soutien et de soins spécialisés pour les enfants intégrés
- **Circulaire du 29.08.1986** : Intégration des frais de transports des enfants handicapés dans le budget des établissements d'éducation spéciale
- **Loi n°89-486 du 10.07.1989** : Loi d'orientation sur l'éducation
- **Circulaire du 6.09.1991** : Conditions d'intégration en milieu scolaire
- **Circulaire du 18.11.1991** : Création des Classe d'Intégration Scolaire (CLIS)
- **Circulaire du 22.07.1993** : Scolarisation d'enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période
- **Circulaire du 22.03.1994** : Organisations des examens et concours au bénéfice des étudiants handicapés
- **Circulaire du 17.05.1995** : (n°94) Intégration scolaire des collégiens et lycéens handicapés moteurs (n°95), intégration scolaire des collégiens et lycéens handicapés mentaux
- **Circulaire N°99-187 du 19.11.1999** : Scolarisation des enfants et adolescents handicapés.
- **Note de service 90 023 du 25 janvier 1990 abrogée par la circulaire n°2002-024 du 31 janvier 2002** : recommandations et mesures en faveur des élèves rencontrant des difficultés particulières dans l'apprentissage du langage oral et du langage écrit : la dyslexie.
- **Loi n°2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

D'après un article paru dans la revue *Les cahiers pédagogiques* et rédigé par Jean-Michel Wavelet, IEN-adjoint à l'IA de la Meuse et IEN adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés, intitulé « *Genèse d'une scolarisation pour tous* » une révolution s'est enclenchée avec la loi du 30 juin 1975 proposée par Simone Veil, ancienne présidente du parlement européen et le ministre de la santé de l'époque Valéry Giscard d'Estaing. Une révolution, car cette loi a mis fin à une situation affligeante qui était faite aux enfants handicapés et permit donc de garantir, à tous le droit à l'éducation. « *L'obligation nationale de solidarité pouvait désormais s'exercer. Pourtant, le jeune handicapé n'était pas encore un citoyen. Il bénéficiait d'aide et d'assistance, éprouvait le bien-être de l'institution qui favorisait son développement personnel, mais il n'était pas encore une personne comme les autres* ⁷³».

Mais la Loi du 11 février 2005 a tout changé, permettant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés.

Article L111-1

Modifié par [Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - art. 19 JORF 12 février 2005](#)

« L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances.

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

⁷³ WAVELET Jean-Michel. *Genèse d'une scolarisation pour tous*. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.11-12.

Pour garantir ce droit, la répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situations objectives, notamment en matière économique et sociale.

Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé.

L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique. »⁷⁴

2.1. Évolution de l'institution

Les années passant et la liste des lois et circulaires s'étant allongée, nous pouvons constater que l'Éducation Nationale ne reste pas immobile face aux dilemmes de la scolarisation des enfants handicapés. Les lois ont modifié considérablement la responsabilité des uns et des autres. « La scolarisation est un principe de droit commun⁷⁵ », les élèves handicapés, quelque soit le handicap, appartiennent à la famille des élèves à besoin éducatifs particuliers (élève précoce, du voyage, nouvellement de l'étranger, malade, accidenté, aveugle, sourd, muet...). Il est important de les scolariser dans des conditions ordinaires décentes.

⁷⁴ Ministère de la santé et des solidarités. *Scolarisation des enfants handicapés : les mesures annoncées lors de la conférence nationale du handicap*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid56511/scolarisation-des-eleves-handicapes-les-mesures-annoncees-lors-de-la-cn timer.html> (consultée le 18.04.2012)

⁷⁵ PETIT Michel, inspecteur général de l'éducation nationale, conférence à la journée des DYS le 08/10/2011 à Lyon.

« L'Éducation Nationale a patiné longtemps avant de considérer cette problématique comme étant une problématique à traiter de manière scolaire. Aujourd'hui il paraît important d'être prudent à ne pas mélanger ces troubles et faire front à cette école de la différence⁷⁶ ».

Un rapport présenté par Jean-Charles Ringard, Inspecteur d'Académie explique certains des changements de mouvements de notre système de l'éducation à travers le temps, en exposant une rénovation du système scolaire.

- *La mission essentielle du service public d'éducation est d'assurer à chaque élève une scolarité lui permettant d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères et références indispensables à l'exercice de la responsabilité et de la citoyenneté. Dans cette perspective, le rôle fondamental de l'école est d'être le lieu initial d'expérience et d'apprentissage : elle doit accueillir tous les élèves avec le même souci d'exigence et d'ambition, tout en veillant à développer, à tous les niveaux du parcours scolaire, une approche différenciée de son public.*
- *L'école, dans un souci d'égalité des chances et de devoir à l'égard de l'ensemble des familles, doit être son propre recours pour faire face à la diversité des élèves accueillis⁷⁷».*

Suite à cette prise de conscience et à l'aide de groupes de travail, demandé à l'I.G.E.N⁷⁸ et à l'I.G.A.S⁷⁹ qui fait l'inventaire des blocages dans la pleine application des lois du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées et du 20 juillet 1989 relative à l'éducation, la ministre de l'époque, Ségolène Royal, a pris dès décembre 1998 diverses mesures en faveur de la scolarisation des enfants et des adolescents handicapés. Elles soulignent que tous les enfants handicapés qui peuvent l'être et

⁷⁶ PETIT Michel, inspecteur général de l'éducation nationale, conférence à la journée des DYS le 08/10/2011 à Lyon.

⁷⁷ RINGARD Jean-Charles, *A propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique*. Rapport du ministère de l'éducation, février 2000.

⁷⁸ I.G.E.N : Inspection Générale de l'Éducation Nationale

⁷⁹ I.G.A.S. : Inspection Générale des Affaires Sociales

pour lesquels les familles le souhaitent doivent être accueillis par le système scolaire : la France doit se hisser au même niveau que d'autres pays européens qui montrent l'exemple, notamment en faisant l'accueil à l'école la règle commune, l'inscription dans un établissement spécialisé, l'exception. La circulaire du 19 novembre 1999 appuie cette démarche, expliquant que :

- *« La scolarisation de tous les enfants et adolescents, quelles que soient les déficiences ou maladies qui perturbent leur développement ou entravent leur autonomie est un droit fondamental.*
- *Chaque école, chaque collègue, chaque lycée à vocation à accueillir, sans discrimination, les enfants et adolescents handicapés dont la famille demande l'intégration scolaire⁸⁰ ».*

Pour répondre aux besoins éducatifs spécifiques envers les élèves dyslexiques, l'institution a mis en place tout un système d'évaluation des besoins, des moyens, des dispositifs de prévention que nous développons ci-dessous :

2.1.1. Évaluation des besoins et suivi :

Pour évaluer les besoins et aides spécifiques pour les élèves dyslexiques, à laquelle ils ont droit en application de la loi de 2005, une mobilisation des ressources existe. Aujourd'hui une équipe pluridisciplinaire d'évaluation placée auprès de la Commission des droits de l'autonomie (C.D.A) de la Maison départementale des personnes handicapées (M.D.P.H) réalise cette évaluation des besoins.

« La création, en 1975, d'un ensemble de commissions (COTOREP⁸¹, CDES⁸², CCPE⁸³ ...) dédiées à l'évaluation des besoins des personnes handicapées et à leur orientation a constitué

⁸⁰ Circulaire N°99-187 du 19.11.1999

⁸¹ Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel

⁸² Commission départementale de l'éducation spéciale

un progrès important. Ce dispositif a fonctionné pendant une trentaine d'années. Il a apporté des résultats satisfaisants et constitué une étape majeure de la politique du handicap en France. Néanmoins, pour les personnes handicapées et les parents d'enfants handicapés, la compréhension du diagnostic, la connaissance des droits, des procédures à suivre, des services à contacter, des démarches à effectuer... continuent de constituer un véritable parcours du combattant. C'est la raison pour laquelle la volonté politique première qui préside à la réforme de la politique du handicap est de mettre un terme à cette situation. L'objectif est de proposer aux personnes handicapées et aux familles un lieu unique d'accueil, d'écoute et de conseil qui soit proche, accessible, disponible et compétent. Le but est également qu'il n'y ait qu'un seul dossier à remplir et qu'une seule décision globale à prendre pour répondre aux aspirations et aux besoins des personnes handicapées et des parents⁸⁴ ».

Créées par la loi du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, constituent un élément central pour la conduite de la politique du handicap au plus près des personnes concernées. L'amélioration de leur fonctionnement est une condition indispensable de leur succès. Elles exercent une mission d'accueil, d'information et de conseil des personnes handicapées et de leurs familles. Elles reçoivent et procèdent à l'évaluation de toutes les demandes qui relèvent d'une décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, assurent l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre desdites décisions et enfin gèrent chacune un fonds départemental de compensation.⁸⁵ La M.D.P.H est sous la direction du président du Conseil Général.

⁸³ Commission de Circonscription Préscolaire et Élémentaire

⁸⁴ GOHET Patrick. *Bilan de la loi du 11 février 2005 et de la mise en place des Maisons Départementales des Personnes Handicapées*. DIPH. Aout 2007

⁸⁵ Rapport du Gouvernement au Parlement sur la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des personnes handicapées. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000070/0000.pdf> (consultée le 2.04.2012)

2.1.2. Les dispositifs de prévention et d'aide :

L'accueil des élèves DYS peut se faire en ⁸⁶:

1. Classes ordinaires en milieu ordinaire
<p>Cette scolarisation individuelle consiste à intégrer un élève dyslexique dans une classe ordinaire que ce soit en maternelle, en primaire, en collège et en lycée, le plus souvent dans son quartier, avec la mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation qui permettra de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers.</p> <p><i>Interviennent dans ce parcours :</i></p> <ul style="list-style-type: none">➔ L'équipe enseignante volontaire qui peut élaborer un projet d'amélioration des résultats des élèves : PARE ou un projet d'accueil individualisé : PAI ou un le projet personnalisé de scolarisation : PPS➔ Les membres des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés : RASED➔ Les médecins de l'Éducation Nationale➔ Professionnels du secteur médico-social exerçant par exemple dans un service d'éducation spécialisée et de soin à domicile : SESSAD➔ Un centre médico-psycho-pédagogique : CMPP➔ Professionnels de la pédopsychiatrie exerçant dans un centre médico-psychologie : CMP➔ Professionnels médicaux et paramédicaux libéraux.➔ L'accompagnement d'une auxiliaire de vie scolaire est possible.
2. Classes spécialisées en milieu ordinaire.
<p>Proposé pour un besoin d'aide particulier intense, pour une période déterminée, l'élève sera scolarisé dans un cadre plus adapté.</p> <p><i>Propose cette alternative :</i></p> <ul style="list-style-type: none">➔ A l'école primaire, les classes d'inclusion scolaire : CLIS➔ Au collège et au lycée, les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire : ULIS - Ex UPI Unité pédagogique d'intégration.➔ Les sections d'enseignement général et professionnel adapté : SEGPA
3. Les unités d'enseignement en milieu spécialisé
<ul style="list-style-type: none">➔ Les établissements régionaux d'enseignement adapté : EREA ou Lycée d'enseignement adapté : LEA

⁸⁶ HERMANGE. C et TRIOMPHE.A. Extrait de « Personnes handicapées – Droit et Démarche ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)
MORCELLET- DIEUZAYDE.F et FOURNIER.B. « Faciliter la scolarisation des enfants dyslexiques : deux études de cas ». Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Diplôme Universitaire. Année 2006/2007
BROUSSOULOUX. S, CAPUANO DELESTRE .V, GILBERT.P, LEFEUVRE.B, URCON. J-M. *Troubles « Dys » de l'enfant*. Guide ressources pour les parents. ST Denis : INPES ,2009 :p.17/18.

La coordination des moyens de prévention pour répondre aux besoins de l'enfant est faite grâce aux réseaux ou projets comme :

PARE : *Projet d'amélioration des résultats des élèves*. Une équipe enseignante volontaire qui se rend compte qu'un élève a des résultats inférieurs à la moyenne des évaluations nationales, peut élaborer un PARE. Sont mis en place des objectifs comme :

- la même tâche, en même temps mais avec un étayage renforcé
- une activité différenciée mais poursuivant le même objectif.⁸⁷

Si une difficulté persiste, le RASED intervient.

PAI : *Le Projet d'Accueil Individualisé* s'applique aux élèves à besoins spécifiques (maladie signalée, pathologie chronique, dyslexie ...). Il a pour objectif de définir la prise en charge dans le cadre scolaire de l'élève au regard de ses spécificités et d'assurer la communication avec la communauté éducative de l'établissement. Le PAI est un protocole établi entre les parents, l'établissement scolaire (chef d'établissement, médecin, assistante sociale, COP, équipe éducative – enseignant, CPE, infirmier, ...) et des partenaires extérieurs pour permettre l'accueil d'un élève souffrant d'un handicap ou d'une maladie. Le PAI est lié à la pathologie ou au trouble constaté pendant l'année scolaire. Il peut donc être établi pour une période allant de quelques jours à une année scolaire.⁸⁸

PPS : *Le projet personnalisé de scolarisation* définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques (recours à un matériel pédagogique), psychologiques, éducatives (intervention d'une AVS), sociales, médicales,

⁸⁷ MORCELLET- DIEUZAYDE.F et FOURNIER.B. *Faciliter la scolarisation des enfants dyslexiques : deux études de cas*. Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Diplôme Universitaire. Année 2006/2007

⁸⁸ ESEN. *Le film annuel. P.A.I projet d'accueil individualisé*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=84&cHash=e800bc08c1> (consulté le 22/04/2012)

paramédicales répondant aux besoins particuliers de l'élève.⁸⁹ Le PPS n'est établi qu'à la demande des parents, en s'adressant à la MDPH ou en contactant l'enseignant référent du secteur, enseignant spécialisé du premier ou du second degrés qui a pour mission de coordonner, pour un secteur géographique donné, la scolarisation des élèves handicapés.

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative. Ce programme consiste à coordonner le plan d'action conçu pour répondre aux difficultés d'un élève, tout en expliquant dans un document les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est aussi présenté à l'élève qui doit le comprendre afin de s'engager en toute confiance dans le travail qui lui est demandé.⁹⁰

Comment choisir entre un PAI, PPS ou PPRE ? L'association APEDYS a réalisé un tableau expliquant les différentes possibilités et donné des exemples. (CF. annexe 5)

RASED : Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Ces aides ont comme objectifs de mettre en place une prévention, une rémédiation, et fournissent des aides spécialisées à dominante pédagogique ou à dominante rééducative aux élèves en difficultés, avec la collaboration d'enseignant spécialisé ou non, des rééducateurs et des psychologues scolaires qui ont en charge les classes. Elles sont dispensées à l'école sous la responsabilité de l'Éducation Nationale.⁹¹

⁸⁹ ESEN. *Le film annuel. Scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap.* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=84&cHash=e800bc08c1> (consulté le 22/04/2012)

⁹⁰ MORCELLET- DIEUZAYDE.F et FOURNIER.B. *Faciliter la scolarisation des enfants dyslexiques : deux études de cas*. Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Diplôme Universitaire. Année 2006/2007

⁹¹ MORCELLET- DIEUZAYDE.F et FOURNIER.B. *Faciliter la scolarisation des enfants dyslexiques : deux études de cas*. Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Diplôme Universitaire. Année 2006/2007

Explication des différentes structures d'accueil :

CLIS : *Classes d'intégration scolaire*. Ces classes accueillent de façon différenciée, dans les écoles élémentaires voire maternelles, des élèves souffrants de déficiences motrices, sensorielles ou mentales. L'effectif de ces classes se limite à 12 élèves. Il existe 4 types de CLIS, selon que les élèves souffrent de déficience mentale, motrice, visuelle ou auditive.⁹²

ULIS : *Unité localisée pour l'inclusion scolaire*. Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ULIS sont conçues afin de mettre en œuvre les PPS⁹³ des élèves. Ces derniers ont vocation à suivre les cours dispensés dans une classe ordinaire de l'établissement au niveau de scolarité mentionné dans leur PPS. Toutefois, lorsque les objectifs d'apprentissage envisagés pour eux requièrent des modalités adaptées nécessitant un regroupement et une mise en œuvre par le coordonnateur, celles-ci auront lieu dans un endroit spécifique, répondant aux exigences de ces apprentissages. Il est souhaitable que le nombre d'élève ne dépasse pas 10. Les enseignants exerçant dans ces établissements sont titulaires du CAPA-SH ou du 2CA-SH.⁹⁴

⁹² HERMANGE. C et TRIOMPHE.A. Extrait de « *Personnes handicapées – Droit et Démarche* ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)

⁹³ Projet Personnalisé de Scolarisation.

⁹⁴ Circulaire N°2010-088 du 18.06.2010. Scolarisation des élèves handicapés. Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré. [En ligne]. Disponible sur : www.education.gouv.fr. (Consultée le 10.01.2012)

Il existe six intitulés d'ULIS⁹⁵ :

TFC	Troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole)
TED	Troubles envahissant du développement (dont l'autisme)
TFM	Troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques)
TFA	Troubles de la fonction auditive
TFV	Troubles de la fonction visuelle
TMA	Troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante)

Les ULIS en lycée professionnel ou technologique⁹⁶ :

- Les élèves ont accès aux formations professionnelles de leur lycée ou des lycées et des établissements du réseau.
- Les chefs d'établissement organisent le lien avec les Cap-emploi⁹⁷, les CFA et d'autres établissements proposant des plateaux techniques, en vue de la mise en œuvre de stages et de la projection d'insertion professionnelle
- Le Livret Personnalisé de Compétences (LPC) commencé au collège continuera d'être renseigné. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque élève à sa sortie de l'ULIS.

SEGPA : *Section d'enseignement général et professionnel adapté*. Ces sections font partie intégrante des collèges. Elles accueillent les jeunes orientés par les commissions de l'éducation spéciale et assurent une formation s'inscrivant dans un projet d'intégration individuelle. En parallèle d'une formation professionnelle, des enseignants généraux adaptés assurent aux élèves, dans le cadre des trois cycles du

⁹⁵ Circulaire N°2010-088 du 18.06.2010. Scolarisation des élèves handicapés. Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré. [En ligne]. Disponible sur : www.education.gouv.fr. (Consultée le 10.01.2012)

⁹⁶ ESEN. École supérieure de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. *ULIS : dispositif collectifs au sein d'un établissement du second degré*. [En ligne]. Disponible sur : www.esen.education.fr (consultée le 10.01.2012)

⁹⁷ Cap-emploi : partenaire dédié pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. [En ligne] Disponible sur : <http://www.capemploi.net/accueil/>

collège, une formation commune qui les prépare à accéder à des parcours ouverts de formation qualifiante.⁹⁸ Très souvent la majorité des élèves a vocation à préparer un CAP sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage dans un lycée professionnel ou un centre de formation d'apprentis (CFA).

EREA : *Établissements régionaux d'enseignement adapté* ou LEA : *Lycée d'enseignement adapté*. Ces établissements accueillent la plupart du temps des élèves de 12 à 16 ans déficients intellectuels légers ou moyens ou ceux dont les difficultés scolaires ou sociales ne leur permettent pas de s'intégrer dans le milieu scolaire ordinaire. Certains accueillent des handicapés moteurs, d'autres des déficients sensoriels. Ces établissements relèvent de la compétence des Conseils Régionaux.⁹⁹

Ces structures ont pour mission ¹⁰⁰:

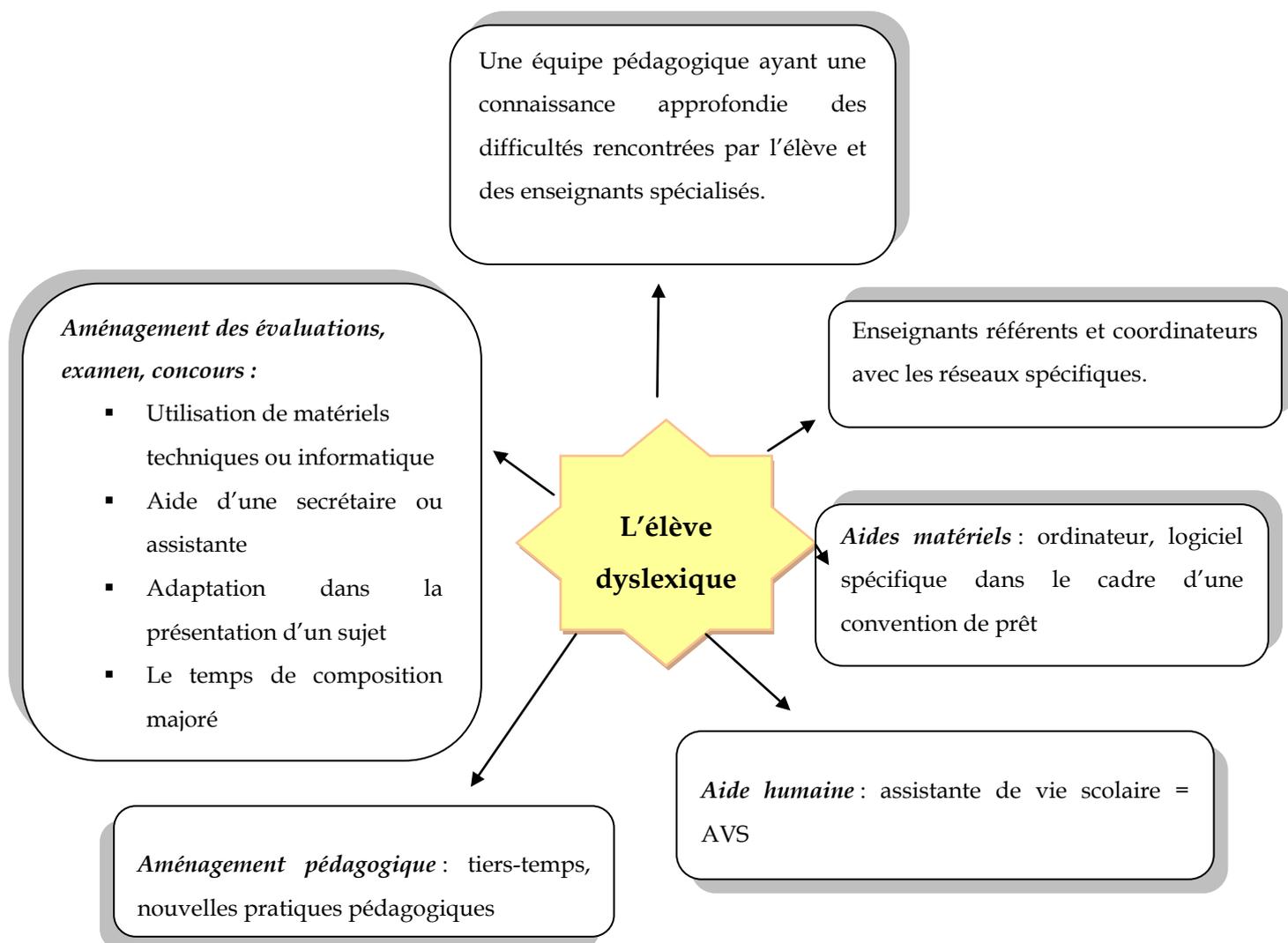
- de dispenser un enseignement général technologique ou professionnel adapté selon le type de handicap en proposant si nécessaire un internat éducatif
- de participer à l'éducation, à la citoyenneté et à la formation de la personnalité des élèves accueillis
- de réorienter dès que possible et dans les meilleures conditions dans des établissements ordinaires les élèves qui ont des chances réelles de réussir leur projet d'orientation et de formation
- de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en grande difficulté ou présentant un handicap.

⁹⁸ HERMANGE, C et TRIOMPHE.A. Extrait de « *Personnes handicapées – Droit et Démarche* ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)

⁹⁹ HERMANGE, C et TRIOMPHE.A. Extrait de « *Personnes handicapées – Droit et Démarche* ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)

¹⁰⁰ HERMANGE, C et TRIOMPHE.A. Extrait de « *Personnes handicapées – Droit et Démarche* ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)

2.1.3. Les outils ou aides spécifiques ¹⁰¹:



¹⁰¹ BO N°2 du 12.01.2012. Examen et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur. Circulaire N°2011-2200 du 27.12.2012 [En ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58803 (consulté le 22.04.2012)

3.1. Un constat, aujourd'hui réalisé par le Ministère de la santé et des solidarités :

« La scolarisation des enfants handicapés à l'école ordinaire a progressé ces dernières années : en 2005, 151 523 élèves handicapés étaient scolarisés.

En 2010, ils sont 201 406, soit 32 % de plus qu'en 2005 (24 % de plus que lors de la dernière conférence nationale du handicap (CNH)).

Près de 90 % des enfants sont scolarisés à temps plein.

L'accompagnement a progressé : le nombre d'AVS pour accompagner ces élèves a doublé entre 2007 et 2010 (23 261 emplois temps plein (ETP) contre 10 247 ETP en 2006) ainsi que les moyens consacrés passant de 160,3 M€ à 342,5 M€.

Cette progression s'est accompagnée d'un **développement des dispositifs de scolarisation collective dans le second degré**. L'objectif de 2000 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) pour la rentrée 2010 a été atteint et même dépassé, ce mouvement se poursuit en collège et s'amplifie en lycée, tout particulièrement dans les lycées professionnels.

Par ailleurs, le plan pluriannuel de création de places annoncé par le Président de la République sortant, lors de la première conférence nationale du handicap (CNH) **prévoit sur la période 2008-2014 la création de 7250 places de service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)** pour un montant de près de 127 millions d'Euros. Au 1er janvier 2011, 4886 places en SESSAD étaient déjà installées, soit 67 % des objectifs du plan.

Des difficultés demeurent. Les attentes des familles se concentrent sur la qualité de l'accompagnement des élèves, sur l'amélioration de la coopération entre éducation ordinaire et éducation adaptée, sur l'accessibilité de l'école et la formation des enseignants. »¹⁰²

L'objet de ce mémoire n'est pas de se poser la question : « l'État se donne-t-il réellement les moyens par rapport à la loi promulguée en 2005 ? », mais de trouver par nous-même des solutions matérielles, pédagogiques, afin de faciliter l'accueil de

¹⁰² Ministère de la santé et des solidarités. *Scolarisation des enfants handicapés : les mesures annoncées lors de la conférence nationale du handicap*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid56511/scolarisation-des-eleves-handicapes-les-mesures-annoncees-lors-de-la-cnh.html> (consultée le 18.04.2012)

ces enfants en difficulté en lycée professionnel et de répondre aux parents de ces enfants qui demandent « **un même droit à l'éducation** ¹⁰³».

L'État fait parti des variables dépendantes de notre sujet, qui est : « La dyslexie, un trouble de l'apprentissage ». Que nous soyons dans l'enseignement général, ou un enseignement professionnel, un élève dyslexique doit y trouver sa place. L'État est là pour nous aider, nous guider, et coordonner les actions mises en place, nous sommes d'accord sur le fait que tout ne peut pas être correctement suivi dès lors où des variables indépendantes apparaissent comme des enseignants non spécialisés, des établissements d'accueil non préparés à l'intégration d'élèves en difficultés de langage écrit...

Force est de constater qu'une intégration scolaire réussie pour un jeune handicapé est le premier pas vers une possible réussite dans le monde professionnel. Nous, professeurs de Lycée professionnel, sommes bien placés de par notre pédagogie différenciée, notre implication dans des nouvelles techniques d'apprentissage pour :

- permettre à ces élèves en difficulté de traverser cette passerelle vers la voie professionnelle qu'ils auront choisie
- permettre à ces élèves en difficulté, une intégration en douceur dans une classe dite « ordinaire »
- permettre à ces élèves en difficulté d'accéder à une autonomie dans leur vie sociale, même si dans ses apprentissages l'élève aura besoin d'aide

Besoin d'aide : tout le thème de ce mémoire réside dans ces quelques mots.
Besoin d'aide : essayer de transposer des stratégies mises en place pour tout cycle scolaire, comme par exemple l'ouvrage de Dominique Crunelle, orthophoniste,

¹⁰³ Manifestation de parents en colère le 27 septembre 2011 à Lille, pour la prise en charge de leurs enfants handicapés.

docteur en sciences de l'éducation et directrice de l'institut d'orthophonistes « Gabriel Decroix », « *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée* » dans un cycle scolaire niveau 2 et plus particulièrement dans une voie professionnelle type hôtellerie-restauration. Nous essayerons de transférer les aides proposées dans cet ouvrage dans un enseignement hôtellerie-restauration, dans le chapitre « Actions menées ».

Voici les aménagements proposés par l'État :

- l'accompagnement personnalisé
- la nomination d'Assistants de Vie Scolaire
- une pédagogie différenciée
- les écoles tremplins : les CLIS¹⁰⁴, SEGPA¹⁰⁵, EREA¹⁰⁶, UPI¹⁰⁷.

Voilà ce dont il s'agit : répondre à la loi du 11/02/2005 : « **Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté** ».

Cette loi, *une évolution, une révolution*. Une *révolution* dans le sens, où les principes fondamentaux de l'éducation des jeunes handicapés ont complètement changés, et une *évolution* dans l'institution en elle-même, qui essaie de transformer une scolarité à deux voies : la scolarité spécialisée et la scolarité ordinaire, en « *un système unique dans lequel chaque élève est singulier* ». ¹⁰⁸

¹⁰⁴ CLIS : Classe d'intégration scolaire

¹⁰⁵ SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté

¹⁰⁶ EREA : Établissement régionaux d'enseignement adapté

¹⁰⁷ UPI : Unité pédagogique d'intégration

¹⁰⁸ BENOÎT Hervé. De la déficience à l'obstacle. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.51-52.

Si l'on s'accorde sur l'idée que nous sommes tous acteurs d'un changement de dimension et d'observation, c'est-à-dire changer le regard de la société sur les enfants différents, de l'école sur les enfants différents et de l'enfant différent sur lui-même, c'est tout simplement un croisement de regards qui nous permet d'évoluer et faire évoluer. L'école n'a pas à être exonérée de sa responsabilité pédagogique et éducative. Certes on ne peut pas tout résoudre, mais essayer, c'est déjà un grand pas.

A qui avons-nous affaire ? De qui parle-t-on ? On parle d'élèves en difficulté. Nous sommes tous là pour permettre aux élèves de se sentir bien dans un système qui n'est pas toujours évident, la scolarité. Imaginons tous ces élèves sur un grand terrain de foot au Stade de France et des montgolfières à disposition...

Une montgolfière permet de prendre de la distance grâce à son envol tranquille et léger : et bien il va falloir faire au mieux, pour que chacun puisse y monter et prendre son envol tranquillement et avec légèreté, comme peut si bien le faire ce genre d'engin.

Remis dans un contexte plus raisonnable et réaliste, nous voilà à leur disposition afin de les aider à prendre de la distance, lorsqu'ils sont dans ce grand labyrinthe qu'est la scolarité. Ils ne s'en rendent pas compte et ne trouvent pas la sortie, alors nous sommes ici pour les aider à s'élever, et avoir un regard sur eux-mêmes qui est différent, ainsi que de prendre de la hauteur par rapport à leurs difficultés, et grâce à tous ces tremplins, ils pourront enfin trouver la sortie.

« L'enjeu majeur actuel de la scolarité est de penser les adaptations pédagogiques permettant à chaque élève de réussir son parcours de formation sans renoncer aux exigences des contenus scolaires¹⁰⁹ ».

¹⁰⁹ COCHETEL Odile et NAUMOVIC Véronique. Comprendre pour mieux évaluer...un enfant dyslexique. *La nouvelle revue de l'AIS*. N°32.4 trimestre 2005.

4.1. Les instigateurs de cette évolution.

Qui sont les instigateurs ? Des personnes, des associations qui permettent grâce à un mouvement d'ensemble, de faire évoluer la loi 2005, les a priori de certains, et les envies des autres, afin de mettre en avant la nécessité de passer « *de la prise en charge des jeunes dyslexique à une réelle prise en compte de leurs besoins* ¹¹⁰»

- ❖ **L'association Fnaseph** : la Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap dont la présidente est Sophie Cluzel regroupe des associations nationales et des collectifs associatifs départementaux afin de faciliter la scolarisation et développer l'accompagnement des jeunes en situation de handicap à tous lieux et temps de vie en milieu scolaire. Elle regroupe les parents acteurs de cette situation et est un interlocuteur impliqué au plan national auprès des législateurs et des gouvernementaux pour faire progresser les idées, les initiatives, les lois et les pratiques.¹¹¹ La mise en place d'un Grenelle du parcours scolaire et d'insertion professionnelle des jeunes handicapés est un exemple de leur initiative. Cette journée du Grenelle n'est ni une conférence ou un colloque mais un rassemblement de représentants d'associations de famille, des professionnels, des élus, des enseignants, qui sont invités à venir partager en ateliers interactifs des idées, en donnant la parole à chacun.

- ❖ **L'association Apedys** : L'Association d'adultes dyslexiques et de parents d'enfants dyslexiques a pour objectif de permettre aux associations membres

¹¹⁰ Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap, Fnaseph. Grandir à l'école pour grandir en société. [En ligne]. Disponible sur : www.fnaseph.fr

¹¹¹ Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap, Fnaseph. Grandir à l'école pour grandir en société. [En ligne]. Disponible sur : www.fnaseph.fr

de se rencontrer et de s'aider en intervenant auprès des ministères de l'Education Nationale, de la santé et des affaires sociales. Comme la Fnaseph, cette association permet l'évolution d'un système, plus particulièrement par l'implantation d'un dépistage et d'aides spécifiques rééducatives et pédagogiques adaptées aux besoins particuliers de chaque enfant selon le degré de gravité de dyslexie.¹¹²

- ❖ **Une charte** : L'idée d'une charte est venue en souhaitant associer des écoles et/ou des établissements engagés dans la scolarisation d'enfants dyslexiques, un handicap commun : « *la charte dys pour l'accueil des élèves dyslexiques en milieu ordinaire* » est une initiative de la part du rectorat de Strasbourg et permet d'impulser une dynamique pour la scolarisation de ces jeunes élèves en difficultés.¹¹³

Les difficultés et les échecs liés au langage écrit représentant le problème le plus fréquent des échecs scolaires, il était donc important pour cette académie et certainement d'autres, ainsi que pour les associations de s'y attarder. Nous sommes bien conscients que l'un des aménagements permettant l'évolution d'un élève dyslexique est un aménagement pédagogique. De plus, outre les élèves dyslexiques, il y également les élèves avec certaines difficultés à l'apprentissage sans pour autant avoir un handicap. Un professeur de lettre et formatrice de l'IUFM d'Alsace affirmait que « *les adaptations pédagogiques mises en œuvre pour tenir compte des élèves dyslexiques sont une chance pour l'ensemble des élèves en difficultés de raccrocher le wagon scolaire* ».

¹¹² L'Association d'adultes dyslexiques et de parents d'enfants dyslexiques, APHEDYS. [En ligne] Disponible sur : www.aphedys.fr

¹¹³ BALIGAND Pierre, IEN-AIS. *En alsace, rentrée 2011 : le projet d'une « chartre dys pour l'accueil des élèves dyslexiques en milieu ordinaire*. Aout 2011. [En ligne] Disponible sur : www.apedysnord.fr (consulté le 18.10.2011)

2. *La dyslexie dans le quotidien de l'enseignant.*

1.2. Enseignant en lycée professionnel.

« Le terme *lycée professionnel* couvre en réalité des univers scolaires extrêmement variés auxquels correspondent des expériences d'élèves et enseignants non moins complexes¹¹⁴ ». La mission du lycée professionnel est d'instruire, éduquer, socialiser. Mais dans quelles conditions ? Quel est le public ? Et comment faire ?

Le lycée professionnel : réussir là où certains élèves ont échoués au collège ! « Avant nous allions en lycée professionnel parce que nous étions issus de milieu ouvrier, mais aujourd'hui, on s'y oriente parce que l'on est en échec scolaire au collège ¹¹⁵» explique Aziz Jellab, professeur de sociologie, directeur du Cerises, université Lille 3. Avec cette étiquette de récupération, le LP¹¹⁶ est considéré comme un lieu de concentration de la difficulté scolaire, où les équipes pédagogiques se « décarcassent » pour proposer des méthodes innovantes dans le but de faire réussir les élèves dont l'institution, l'environnement social et familial, leur ont collé parfois une étiquette « échec scolaire ».

¹¹⁴ AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahier pédagogique*, novembre 2010, N°484, p.53-56.

¹¹⁵ AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahiers pédagogiques*, novembre 2010, N°484, p.53-56.

¹¹⁶ Lycée professionnel

Outre l'institution, l'environnement social et familial qui peut être une cause de l'échec scolaire, aujourd'hui le LP ouvre ses portes à des élèves issus d'enseignement spécialisés ou adaptés, comme la SEGPA, 3^e d'insertion, les ULIS, les EREA ou LEA, qui permettent l'intégration d'élèves avec des troubles spécifiques d'apprentissages, afin de suivre une scolarité en classe dite ordinaire et donner cette scolarité à 2 voies, *ordinaire et spécialisée*.



Figure 6. Illustration "Dum". Cahiers pédagogiques. Janvier 2008. N°459.

« Enseigner en lycée professionnel, c'est exercer dans un contexte qui est plus que scolaire puisqu'il s'agit de qualifier les élèves en même temps que de les préparer à un ou des métiers¹¹⁷ » écrit Aziz Jellab. Il explique que le travail des enseignants en lycée professionnel est la **valorisation** de l'élève, les apprentissages qui se veulent plutôt « **concrets** » que strictement scolaires.

Souvent issus d'un milieu populaire et défavorisé pour certains, et pour d'autres avec des difficultés de troubles spécifiques de l'apprentissage, le public est très souvent orienté vers des études professionnelles, soit par manque de motivation, des difficultés de concentration, une attitude passive, qui engendre souvent un échec scolaire au collège. Ces élèves arrivent donc en lycée professionnel par obligation avec un sentiment que l'institution les a démolis et subissent cette orientation car incomprise. Pour d'autre c'est un choix car le LP est un lieu pour apprendre un métier, et non une voie de garage. Ces élèves veulent être considérés comme les

¹¹⁷ AZIZ JELLAB. Les enseignants de lycée professionnel et leurs pratiques pédagogiques : entre lutte contre l'échec scolaire et mobilisation des élèves. Professeur université d'Artois. *Revue française de sociologie*. 2005, Volume 46, N°2, p.295/323.

autres, et aiment savoir que les enseignants les respectent, comme tout élève de cycle général, technique ou universitaire.

Dans cette hétérogénéité, l'enseignant en lycée professionnel a le rôle de mobiliser ce public, de le faire réfléchir à l'aide de cas concrets, et des pratiques manuelles, tout en faisant appel à une vision intellectuelle. Il est nécessaire de capter son intérêt afin d'atténuer massivement l'ennui, grâce aux ateliers et au savoir théorique.

« Le travail de l'enseignant en LP consiste à tenter d'aider les élèves à lutter contre ce sentiment d'échec, en mettant en œuvre d'autres manières d'enseigner, d'autres conditions susceptibles de faciliter les apprentissages¹¹⁸». Ils sont pour cela contraints d'innover, Aziz Jellab souligne « une innovation qui devient synonyme de créativité et d'invention de leur travail au quotidien¹¹⁹ ».

Le profil de l'enseignant en LP est très souvent mis en valeur grâce à son cursus professionnel, du fait d'avoir été professionnel avant d'enseigner, ce qui permet de tirer de son expériences en entreprise un certain nombre de valeurs qu'il essaie d'inculquer et de partager avec ses élèves : la ponctualité, le respect d'autrui, le respect du chef d'entreprise lors des stages, le sens du travail... Une petite touche du terrain au cœur de la théorie !

Face à cet élève fâché avec les activités scolaires à la sortie du collège, quelle est la mission d'un enseignant en lycée professionnel ?

¹¹⁸ AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahiers pédagogiques*, novembre 2010, N°484, p.53-56.

¹¹⁹ AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahiers pédagogiques*, novembre 2010, N°484, p.53-56.

Une d'entre elles est de redonner l'envie d'apprendre tout en se concentrant sur les contenus disciplinaires. Redonner l'envie d'apprendre en proposant des méthodes pédagogiques originales, afin de lui prouver qu'il sait, qu'il peut ou qu'il est capable de faire. Une relation de confiance doit s'installer, et, est indispensable pour permettre à l'élève peut reprendre l'appétence d'apprendre et de travailler. Ce qui transforme profondément les conditions de travail d'un enseignant en LP est qu'une des autres missions est de récupérer les

plus faibles d'entre eux¹²⁰. Avec la loi de février 2005, l'élève handicapé entre dans cette

catégorie des plus faibles, et fait partie intégrante du public en lycée professionnel : il est donc non négociable pour l'enseignant de ne pas développer de nouvelles méthodes pédagogiques, d'utiliser des supports novateurs, d'instaurer des stratégies de détours.

Devenir une personne responsable et autonome est une autre mission de l'enseignant professionnel. Cette mission va permettre à l'élève de se reconstruire, et se remotiver même si parfois l'enseignant est obligé d'avoir ce sentiment d'empathie, et d'avoir une relation affective. Mais pourquoi pas, si les progrès sont là...

Notre revue de littérature, nous aspire à accepter que l'univers du lycée professionnel n'entre pas dans une configuration homogène, comme l'écrit si bien

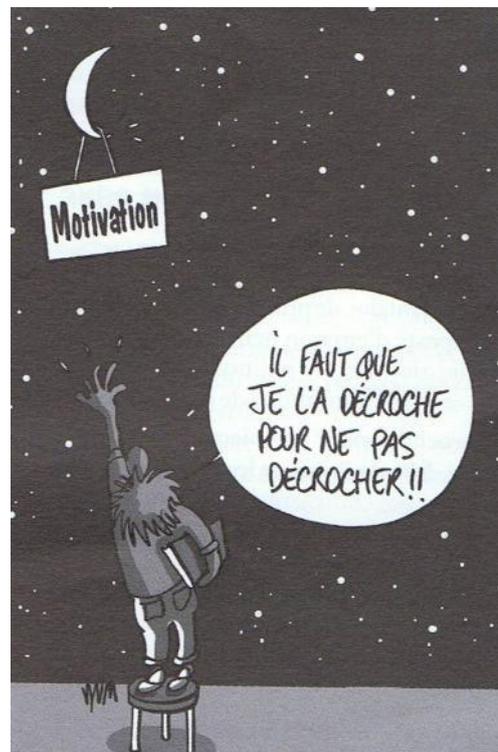


Figure 7. Illustration "Dum". Cahiers pédagogique N°484.nov.2010.

¹²⁰ AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahiers pédagogiques*, novembre 2010, N°484, p.53-56.

Aziz Jellab, qui insiste : « sur le fait que les élèves qui le rejoignent sont rarement porteurs d'un projet professionnel précis et s'interrogent sur les transformations, affectant le travail des enseignants dès lors que le LP cesse d'être l'école des ouvriers et que ses missions portent sur la socialisation des jeunes populaires articulée aux apprentissages scolaires et professionnels ¹²¹»

Le côté instruction sociale pour cette jeunesse à la demande est aussi le quotidien de ces enseignants. « Être enseignant en LP, c'est écouter les souvenirs douloureux d'une scolarité chaotique, les soucis quotidiens, les angoisses du stage, des examens, les souffrances de jeunes gens que la vie n'épargne pas ; c'est aussi écouter les joies d'un élève qui a réussi ses examens et revient fièrement vous l'annoncer, le bonheur d'un élève qui vient d'obtenir un CDI et qui va enfin partir d'un foyer familial et réussir à prendre son envol, un élève qui vous téléphone pour vous remercier de ce que vous lui avez apporté et qu'il réussit à mettre en pratique en entreprise... ¹²²»

Pour conclure, le métier d'enseignant en lycée professionnel peut consister à voir le métier comme un « défi » permettant de « sauver » des élèves. Le lycée professionnel devenant alors une école de la seconde chance, ce qui se manifesterait par la mise en place de pratiques pédagogiques différentes.

Petite victoire, si les graines semées, seront bien plus tard germées !

¹²¹ AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahier pédagogique*, novembre 2010, N°484, p.53-56.

¹²² LOURDE ROCHEBLAVE Céline. Professeur de lettre-histoire-géographie en LP à Blanquefort. Emmener les élèves du collège à la vie professionnelle. *Cahier pédagogique*, novembre 2010, N°484, p.31-32.

2.2. L'enseignant à l'épreuve du handicap : la dyslexie.

« L'effort de l'un appelle immanquablement l'effort de l'autre¹²³ »

L'effort est la concentration physique ou morale en vue d'atteindre un but. Ce but est de transmettre un savoir, de faire réussir, faire avancer ses élèves dyslexiques qui sont insérés en classe ordinaire, devant lesquels les enseignants sont parfois stressés, avec un sentiment de culpabilité quand ils constatent leur impuissance face à un élève qui ne progresse pas. Cet élève dyslexique en classe ordinaire suscite des interrogations, des inquiétudes légitimes relatives à la crainte fondée de ne pas connaître correctement et suffisamment les capacités et les troubles particuliers de ce public et de ne pas posséder des compétences nécessaires pour les guider.¹²⁴

La clé de l'accès aux savoirs, de l'accès à un apprentissage est-elle perdue pour un élève dyslexique entrant dans un lycée professionnel ? Pas nécessairement.

Le professionnalisme et l'intelligence d'un professeur démuni est de se former, s'informer sur des questionnements tels que : Comment réagit cet enfant ? Comment se comporte-t-il ? Faut-il dédramatiser le handicap ? Comment faire pour l'aider ? Outre les formations proposées par notre institution, qui sont très souvent inaccessibles car pas assez de places proposées, et dont l'accès reste parfois limité, le professeur doit continuer à avancer face à cet élève dyslexique, et doit seul, inverser la tendance de cet échec scolaire, en repensant sa pédagogie et réorganisant ses cours.

¹²³ MEIRIEUX Philippe. *Lettre à un jeune professeur*. Paris. Editeur : ESF.2005.

¹²⁴ BALIGAND Pierre, IEN-AIS. *En alsace, rentrée 2011 : le projet d'une « chartre dys pour l'accueil des élèves dyslexiques en milieu ordinaire*. Aout 2011. [En ligne] Disponible sur : www.apedysnord.fr (consulté le 18.10.2011)

Ce qui paraît plus simple en lycée professionnel qu'en enseignement général, est que le savoir inculqué aux élèves dit ordinaires, et aux élèves dyslexique, est utilisé à caractère professionnel. Un élève dyslexique se sentira bien mieux dans un travail manuel et/où l'oral est utilisé un maximum. C'est pour cela que l'enseignant apportera des aménagements pédagogiques différents et qui seront, ne l'oublions pas, aussi nécessaires pour le reste de la classe dont certains élèves dit ordinaires éprouvent aussi des difficultés scolaires sans pour autant avoir de handicap.

Après la prise de connaissance du trouble, l'enseignant trouvera les clés de la progression, lors de l'observation, de l'identification des obstacles auxquels l'élève se heurte dans son environnement scolaire. Hervé Benoît, directeur des études de l'INS HEA affirme cette idée en expliquant aussi simplement que possible « *on peut dire que tel enfant a des difficultés pour comprendre les consignes, mais on peut aussi exprimer les choses différemment : on peut dire que cet enfant ne comprendra la consigne qu'à la condition qu'on la lui explique de manière claire et qu'on la lui répète un certain nombre de fois, c'est loin d'être la même approche* ¹²⁵ ». L'évidence est présente, si un enseignant ne connaît pas ou au minima les troubles de cet élève handicapé, et se dit « je dois faire ceci, cela ... » mais sans savoir ! La réussite de cet élève va être compliquée voire inexistante et, mettre l'élève handicapé face à l'handicap scolaire. Donc l'observation, et l'identification des troubles, des obstacles, permettent que les deux acteurs au sein de cette classe se comprennent davantage et facilitent la mise en place d'aides appropriées.

¹²⁵ BENOIT Hervé, directeur des études de l'INS HEA. De la déficience à l'obstacle. *Cahier pédagogique*, janvier 2008, N°459, p.51-52.

Pour être vigilant à l'égard de leurs besoins éducatifs particuliers, l'enseignant doit¹²⁶ :

- ✚ **Être accessible.** « La notion d'accessibilité se comprend comme la capacité à atteindre et à s'approprier le savoir scolaire pour les uns, à pouvoir le dispenser pour les autres. Des conditions qui font de ces jeunes des élèves à part entière et permettent à l'enseignant de jouer pleinement son rôle. L'accessibilité vise l'usage des pratiques scolaires et se décline notamment par les possibilités d'action et de communication, la maîtrise d'un rythme de travail et l'utilisation des documents. Elle conduit à des aménagements ¹²⁷»
- ✚ **S'adapter :** c'est éviter de transformer une situation d'apprentissage en situation de handicap. Les activités s'adaptent à l'élève, en prenant en compte les spécificités de cet élève.
- ✚ **S'informer :** Comment faire pour assurer la transmission du savoir ? Estimer les capacités restreintes de cet élève ainsi que ces méthodes de compensation.
- ✚ **Assurer l'environnement en classe :** expliquer et faire comprendre, faire accepter la différence aux autres élèves, afin de faire accepter les choix pédagogiques différenciés, les aménagements particuliers, pour prouver leur nécessité et l'équité et enfin éviter les moqueries.
- ✚ **L'observer :** Observer cet élève handicapé est un moment particulier pour l'enseignant et c'est ce qui va lui permettre d'offrir ou non ses choix pédagogiques.

¹²⁶ SARRALIE Christian. Maître de conférences à l'INS HEA. Jouer sur toutes les variables. *Cahiers pédagogiques*. Janvier 2008, N°459, p.20-21.

¹²⁷ SARRALIE Christian. Maître de conférences à l'INS HEA. Jouer sur toutes les variables. *Cahiers pédagogiques*. Janvier 2008, N°459, p.20-21.

Pour aider l'enseignant à répondre aux besoins spécifiques d'apprentissage, il est lui sera nécessaire d' :

- **Aider l'élève à se repérer** : difficultés à se repérer au quotidien dans le temps et dans l'espace, y compris celui de la page¹²⁸.
 - Proposer un emploi du temps en couleur différenciant les disciplines, les techniques
 - Mettre en place un tableau récapitulatif des affaires à prendre pour les cours, en fonction de l'emploi du temps
 - En classe, se placer au premier rang, ou avec un ami « tuteur »
 - Expliquer correctement le plan de la leçon
 - Utiliser un maximum l'oral
 - Proposer une tâche à la fois
 - Leçon sur papier, avec des espaces conséquents pour noter les mots importants

- **Aider à comprendre** : Distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas.¹²⁹
 - Bien mettre les objectifs en avant, ce qu'il doit savoir en particulier
 - Proposer un devoir blanc non noté = entraînement, comprend ce que l'on attend de lui, et les modalités des devoirs
 - Se mettre d'accord avec l'équipe pédagogique, pour le même style de copie, code couleur et lui donner un cours à 70% complété
 - Lui expliquer que certaines méthodes dans un cours, peuvent être transposées dans un autre cours = faciliter la mémorisation, la compréhension

¹²⁸ CRUNELLE Dominique et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN.CRDP. Nord-Pas de-Calais .Juin 2010. p. 65

¹²⁹ CRUNELLE Dominique et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN.CRDP. Nord-Pas de-Calais .Juin 2010. p. 67

- Lors de l'évaluation, offrir une question ouverte avec points : « Qu'as-tu retenu de ta leçon ? » = motivation pour l'élève = prouve qu'il a des connaissances, même si il éprouve des difficultés à les retranscrire.
- **Aider à mémoriser** : la mémorisation à court et long terme est déficitaire chez un élève dyslexique, il est donc important de l'aider à en retenir le plus possible.
 - Faire apprendre l'essentiel = surligner, souligner
 - Utiliser des canaux d'apprentissage comme le visuel, l'auditif, la kinesthésie
 - Utiliser un maximum des exemples de cas concrets = PFE¹³⁰, à la maison, internet, CDI
 - Utiliser des images, des photos, des logos
 - Laisser 5 mn avant l'évaluation pour que l'élève relise sa leçon
 - Lire avec lui les questions de l'évaluation et expliquer si nécessaire
- **Aider à être attentif et à se concentrer** : le problème de concentration chez un élève dyslexique est à la fois une cause et une conséquence. Il est inattentif parce que tout lui demande des efforts et les problèmes de concentration liés à son trouble rendent également les choses plus difficiles. Afin de faciliter la concentration, il faut éviter de multiplier les obstacles.¹³¹
 - Être placé au premier rang, surtout pas à côté de la fenêtre.
 - Ritualiser la prise de note = surligner avec code couleur, bien identifier le plan de la leçon...
 - Proposer des documents photocopiés écrits suffisamment gros, et aérés, choisir toujours la même police.

¹³⁰ Période de Formation en Entreprise

¹³¹ CRUNELLE Dominique et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. SCEREN.CRDP. Nord-Pas-de-Calais. Juin 2010. p. 73

- Prévoir l'évaluation en début de cours, car à la fin, trop de fatigue accumulée.
 - Capter constamment son intention : par un regard, une attention particulière, une petite tape sur l'épaule...
 - Se concentrer sur une tâche à la fois.
-
- **Respecter le rythme de l'élève dyslexique** : un élève dyslexique doit à la fois déchiffrer et comprendre un texte alors qu'il confond, inverse, oublie des lettres, des syllabes ou des mots, il est nécessaire donc de lui laisser plus de temps. Plus de temps et donc plus de fatigue, vont engendrer une certaine lenteur que nous devons gérer au sein d'une classe ordinaire :
 - Utiliser un cache ou une règle qu'il puisse poser sur le texte à lire pour éviter les sauts de lignes, utiliser un code couleur comme aide au déchiffrage.
 - Accorder un temps supplémentaire pour lire le texte.
 - Réduire la taille du texte à lire = simplifier un énoncé.
 - Relecture à haute voix par l'enseignant du texte ou consigne.
 - Proposer une photocopie du cours avec des espaces assez gros pour lui laisser l'espace nécessaire et le temps afin d'écrire le mot correctement.
 - Évaluation à trous, QCM, les débuts de phrase déjà rédigées, accepter les abréviations, et symboles.
 - Ne pas donner comme sanction le copiage.
 - Instaurer un système de tutorat pour contrôler la prise de note de la leçon + les devoirs.
 - Lui proposer de lui donner une photocopie des devoirs à faire, utiliser l'ENT¹³².

¹³² Espace Numérique de Travail

- Accorder du temps pour écrire.
- Privilégier le travail à l'écrit.
- Accepter les erreurs d'orthographe.

- **Adapter les évaluations** : *l'enseignant fera preuve de « bienveillance et d'exigence » suggère Alain Bentolila, linguiste et professeur à l'université de Paris Descartes.*
 - Soigner la présentation du devoir : large interligne, taille de police plus grande, mise en valeur des verbes de consigne, ajouter des logos, photocopie plus grande, numérisation des lignes...
 - Ne pas mettre de points pour la propreté de la copie.
 - Éviter les consignes manuscrites ou écrites au tableau.
 - Proposer qu'il prépare sa copie à la maison (gain de temps et économie d'effort).
 - Ne pas faire recopier la question.
 - Lire les consignes à voix haute en début d'évaluation.
 - Ne pas hésiter à passer près de l'élève pendant l'évaluation pour le remotiver, relire une question avec lui ...
 - Si une AVS est présente, lui proposer de prendre en note ses réponses.
 - Accepter les devoirs saisis à l'ordinateur.

Pour finir sur les démarches à entreprendre, pour l'enseignant, Christian Sarralié, maître de conférences à l'INS HEA, écrit : *« que la connaissance des troubles de l'élève ne suffit pas, il faut appréhender leurs répercussions dans la scolarité ; au-delà de l'évaluation de ce que l'élève fait ou ne fait pas il faut comprendre comment il le fait ; qu'il ne s'agit pas uniquement de déceler ses difficultés mais également de découvrir ses compétences (c'est parfois l'élève lui-même qui trouve les meilleurs adaptations). Des observations à analyser, tout en se rappelant que les éléments d'explications tirés des informations médicales*

reçues sur la personne de l'élève ne recouvrent pas toutes les interprétations possibles des faits observés. Ils doivent aussi être confrontés aux caractéristiques de la tâche réalisée¹³³ ».

Une pédagogie faite de souplesse et de différenciation qui demande de la part de ces deux acteurs, à l'un de remettre en question son enseignement et à l'autre de répondre, à son rythme, à des exigences d'apprentissage pour le pousser à évoluer, à progresser. N'oublions pas tout de même, que si les conditions citées ci-dessus ne sont pas réunies, et si l'élève n'adhère pas, les progrès peuvent être compromis.

L'enseignant n'est pas seul dans cette aventure, la collaboration doit être omni présente. Il peut et doit demander l'aide humaine et matérielle nécessaire, pour l'entourer, l'encourager et l'aider à accueillir cet élève handicapé au sein de sa classe dite ordinaire. Si besoin même, avoir la possibilité de passer le relais, ou de travailler en étroite collaboration avec d'autres institutions professionnelles, dans le cas où il éprouve des difficultés de compétences.

Est-il possible que des enseignants en lycée professionnel n'adhèrent pas à cette nouvelle politique d'intégration d'élève handicapé dans leur classe ?

Oui, cela existe et comme Brigitte Formental, enseignante en RASED, l'a si bien écrit dans un article de la revue des Cahiers Pédagogiques, « *Quand le navire tangue...* ». La réalité du terrain peut être parfois cruelle !

Il arrive que certains enseignants se fassent une représentation de l'élève handicapé, une représentation d'incompréhension. L'élève ne comprend pas, le professeur est en situation d'échec et le professeur ne comprend pas que son élève ne comprend pas !

¹³³ SARRALIE Christian. Maître de conférences à l'INS HEA. Jouer sur toutes les variables. *Cahiers pédagogiques*. Janvier 2008, N°459, p. 20-21.

Et le professeur reste sur cet échec et ne cherche pas de solutions. Quelle bêtise, me diriez-vous !

« *La bêtise : une forme d'entêtement dans nos représentations, un refus de les mettre en question et non l'expression d'une ignorance. L'esprit obtus, c'est l'esprit de celui qui ne veut rien savoir d'autre que ce qu'il sait. Pour en sortir, il faudra accepter de penser les représentations qu'on a et de les confronter à une nouvelle connaissance* ¹³⁴ ».

Il nous faudra essayer de convaincre au changement pour cette catégorie d'enseignants.

Pour conclure, les enseignants qui bénéficient des moyens humains, matériels, d'information et de formation, ressortiront gratifiés par l'expérience humaine vécue au contact de ces personnes, ainsi que par les réussites scolaires, jugées parfois improbables, dans lesquelles ils pourront se reconnaître et voir reconnue une part de leur responsabilité¹³⁵.

Donc, la mise en place, par des enseignants en hôtellerie-restauration, en séance de technologie ou travaux pratiques, de certains aménagements spécifiques d'apprentissage, puisé dans l'enseignement général, du primaire au lycée, nous font poser la question suivante : « **L'utilisation de stratégies d'apprentissage spécifiques permettent-elles d'optimiser les chances de réussite d'un élève dyslexique en hôtellerie-restauration ?** »

¹³⁴ WAVELET Jean-Michel. De l'art de dire ce qui est difficile. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.39.

¹³⁵ GAREL Jean-Pierre, Laboratoire Relacs, université du Littoral, Côte d'Opale. Différencier, adapter...et partager. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p .15-16.

PARTIE II : QUESTIONS DE RECHERCHE

1. *Champ de recherche.*

Au fur et à mesure de l'avancée de mon mémoire, des questions me sont apparues. Pour y répondre au mieux, deux questionnaires ont été réalisés et envoyés aux enseignants et élèves dyslexiques, et divers entretiens avec des associations de parents d'enfants dyslexiques et orthophonistes ont été menés.

Les questionnaires ont été réalisés à l'aide d'un logiciel nommé Limesurvey, expliqué par Mr. Benoît Jeunier, responsable de la méthodologie de recherche. L'utilisation de ce logiciel, nous a permis de simplifier la récolte des données. Ces questionnaires ont été envoyés par mail à l'aide d'un lien en leur donnant un accès ouvert.

Différentes variables vont influencer sur notre sujet, des variables dépendantes comme l'origine sociale, le sexe, les enseignants, la culture, les parents, les apprenants, les troubles d'apprentissages, les méthodes pédagogiques, l'institution et des variables indépendantes comme l'adaptabilité, l'investissement, la culture et l'origine des parents, les enseignants non spécialisés, la formation des enseignants.

2. *Sujet de recherche.*

J'ai transmis les questionnaires à plusieurs personnes :

- les élèves dyslexiques intégrés en classe ordinaire, en lycée professionnel hôtellerie-restauration
- les enseignants en hôtellerie-restauration PLP/CAPET en lycée professionnel et technique.

Les entretiens réalisés avec l'association APEDYS du Nord-Pas-de-Calais à Lille et un orthophoniste de la Haute-Garonne Mr. François Fusco, au Lherm, nous ont permis aussi de trouver les réponses et remédiations nécessaires à nos questionnements.

3. Question.

A travers ma bibliographie, j'ai pu entrevoir que mon sujet touchait le domaine médical. Le côté médical n'étant pas le sujet de ce mémoire, je me suis donc recentrée sur le système éducatif et la question qui en est ressortie, est la suivante : l'adaptabilité et l'aménagement d'une pédagogie différenciée peuvent-elles augmenter les chances de réussite d'un élève, niveau CAP, atteint de dyslexie, en enseignement professionnel tel que l'hôtellerie-restauration ?

4. Hypothèse de recherche.

- Comme dans l'enseignement général, les difficultés d'apprentissage sont également présentes chez les élèves dyslexiques en enseignement hôtellerie-restauration.
- En enseignement professionnel hôtellerie-restauration, l'enseignant éprouve des difficultés à enseigner face aux élèves dyslexiques qui rencontrent des troubles d'apprentissage.
- Il est possible d'adapter l'enseignement professionnel auprès des élèves dyslexiques.
- L'utilisation de stratégies d'apprentissages spécifiques mises en place en cycle 1 et 2, transposées en enseignement professionnel permet d'optimiser les chances de réussite des élèves dyslexiques en hôtellerie-restauration.

5. Hypothèse alternative à la recherche.

L'adaptation et l'aménagement d'une pédagogie différenciée n'augmentent pas les chances de réussite d'un élève niveau CAP, atteint de dyslexie sévère de façon significative. En enseignement professionnel comme l'hôtellerie-restauration, ces stratégies n'améliorent donc pas de façon significative les troubles des apprentissages.

Mémoire : Melle Dominé.

PARTIE III : ANALYSE DES RÉSULTATS

Chapitre 1 . RÉSULTATS : DESCRIPTION DES FRÉQUENCES, DES MOYENNES.

Afin de faciliter la compréhension des résultats, une synthèse est proposée des deux questionnaires, enseignant et élève, et des résultats plus complets sont disponibles en annexe 4.

1. *Le questionnaire enseignant.*

A. Le profil de l'enseignant

D'après les résultats du questionnaire enseignant, le profil se situe davantage du côté masculin que féminin, âgé entre 27 ans et 59 ans. Ces enseignants sont le plus souvent titulaires du PLP production culinaire pour 70% d'entre eux et 20% titulaire du CAPET, les 10% restant ne voulant pas l'indiquer. Les classes étudiées sont réparties dans les catégories suivantes : bac Pro restauration, CAP restauration, Bac technologique restauration, et quelques réponses « autres » qui par déduction, étaient certainement des classes DIMA, EREA, documentaliste en lycée professionnel hôtellerie-restauration, et pour finir le niveau BTS.

Il nous fallait connaître le contexte de classe pour poursuivre le questionnaire sur le sujet des stratégies pédagogiques à mettre en place face à des élèves dyslexiques intégrés en classe ordinaire. Il est ressorti que 60% des enseignants enseignent en travaux pratiques cuisine et un peu plus de 56% en technologie culinaire, ce qui peut paraître normal : aujourd'hui dans l'emploi du temps d'un enseignant de production culinaire, la logique veut qu'il prenne en charge une classe en matière : travaux pratiques, technologie appliquée et technologie culinaire. Idem pour les enseignants de service et commercialisation, qui ont répondu 22,64% en travaux pratiques et 20,75% en technologie restaurant. Un résultat est assez élevé, 35,85% pour la réponse « autre », ce que nous ne pourrons pas malheureusement analyser : dans cette réponse peut apparaître les sections de DIMA, les matières en co animation, l'accompagnement personnalisé...

B. L'enseignant et la dyslexie.

Qu'est ce qu'un trouble de l'apprentissage pour un enseignant en lycée professionnel hôtellerie-restauration ? Plus de 88% ont répondu à leur manière :

- ▣ Des difficultés de compréhension, malgré l'explication des consignes
- ▣ Des difficultés dans l'expression orale ou écrite
- ▣ Des difficultés à apprendre, à mémoriser, à s'approprier les acquis
- ▣ Des difficultés à acquérir des compétences, et savoir-faire avec une méthode pédagogique classique
- ▣ Une maladie ?
- ▣ Un mécanisme de l'apprentissage rompu

Les réponses sont nombreuses et très intéressantes. Nous pouvons constater que tous les enseignants sont conscients des troubles d'apprentissages liés à ce handicap et non à cette maladie comme certains pourraient le croire. Il ressort aussi que la mise en place d'aménagements spécifiques est importante. Nous y reviendrons un peu plus tard.

Après avoir cerné leur point de vue sur ce qu'est un trouble d'apprentissage, nous voulions comprendre **leur réaction face à un élève décrocheur, fainéant, hésitant au sein de leur classe**. Leur choix de réponse se construit en deux temps : une réaction et un classement du plus important au moins important.

La première place à la question concernant leur réaction face à un élève décrocheur, hésitant, se partage entre *un problème d'orientation* et *un manque de travail*, suivi de près par *un problème d'apprentissage*. Ce qui nous permet de comprendre que l'apprentissage et donc nos méthodes pédagogiques sont bien au centre de notre sujet, la dyslexie, trouble d'apprentissage et il était donc important de se poser les bonnes questions comme : « **doit-on modifier notre pédagogie ?** » Certainement que oui, au vu des résultats plus poussés analysés en annexe 4.

Mémoire : Melle Dominé.

Nous voulions cerner **le niveau de compréhension du terme « dyslexie »** des enseignants aujourd'hui en hôtellerie-restauration. Deux grandes catégories sont apparues : l'origine et les conséquences de la dyslexie.

L'origine de la dyslexie	Les conséquences de la dyslexie
<ul style="list-style-type: none">☐ Handicap☐ Maladie☐ Troubles neurologiques☐ Troubles intellectuels☐ Dysfonctionnement cérébral	<ul style="list-style-type: none">☐ Mélange des mots, des syllabes, des lettres...☐ Problème de compréhension orale ou/et écrite☐ Problème de retranscription☐ Difficultés de mémorisation☐ Difficulté de lecture...

D. Gérer la dyslexie en classe dite ordinaire.

Gérer la dyslexie en classe dite ordinaire et plus spécifiquement en hôtellerie-restauration : 40% d'enseignants questionnés confirment qu'ils ont déjà géré des élèves dyslexiques dans leur classe, et 15% à chaque rentrée scolaire. Il est donc impératif de prendre en compte et en charge ces élèves atteints de troubles d'apprentissage. Ils sont certains à avoir commenté leurs réponses afin de mieux les comprendre. Avec ou sans formation au préalable, voici ce qui est parfois mis en place par certains et pour d'autres, les problèmes pouvant être rencontrés.

Les moyens déjà en place	Les problèmes rencontrés
<ul style="list-style-type: none">☐ Affecter plus de temps à l'enseignement☐ Suivi individuel, personnalisé☐ Être indulgent sur l'orthographe☐ Travail sur des photos, des diapos, différents supports pédagogiques☐ Utiliser les TICE	<ul style="list-style-type: none">☐ Manque d'information et de formation sur les troubles spécifiques du langage afin d'adapter son enseignement☐ Manque d'outils pour palier aux problèmes d'apprentissage☐ Ne sait pas identifier un élève dyslexique

Leur semble-t-il compliqué de gérer cet élève dyslexique dans leur classe ? À plus de 60%, ils répondent que oui. Leurs commentaires reprennent les informations mises dans le tableau ci-dessus. Nous pouvons tout de même constater que la gêne occasionnée est surtout due, dans un premier temps à un manque de formation, d'expérience qui va obligatoirement entraîner des frustrations, de l'incompréhension, du questionnement entre le professeur et l'élève dyslexique, sans pour autant trouver les bonnes réponses, les bons arguments pour y remédier. Dans un second temps, l'emploi du temps est un souci pour certains et plus particulièrement le temps que l'enseignant doit consacrer à cet élève dyslexique, qui pour certains se fait au détriment d'un groupe de travail, d'un autre élève. Ils éprouvent des difficultés à répondre à cette demande. Pour conclure, d'autres enseignants n'éprouvent guère de difficultés à gérer ces élèves dyslexiques au sein de leur classe, soit par expérience, soit parce que les élèves connaissent leurs méthodes de contournements des difficultés et donc suivent une scolarité plus ou moins normale.

Gérer un élève dyslexique est une chose, mais comment se sentir face à lui ? Nous voulions comprendre le ressenti des enseignants, outre le fait qu'ils doivent faire le nécessaire, nous voulions savoir ce qu'ils pouvaient éprouver dans ces moments-là. A la question : « **Comment vous sentez-vous face à un élève dyslexique ?** » 83% des réponses ont été ciblées autour de la difficulté rencontrée ou à contrario sans difficultés majeures. Cette sensation d'impuissance face à cet élève qui ne progresse pas est récurrente. Les enseignants sont frustrés, démunis, désarmés, désemparés, par manque de formation, d'information, d'accompagnement et par conséquent, ne pensent pas avoir les méthodes efficaces pour aider cet élève dyslexique. Les enseignants interrogés sont pourtant volontaires, demandeurs, mobilisés pour changer leur enseignement. Ils savent vers qui se tourner, l'infirmière, le médecin scolaire, les parents, l'assistante sociale, la formation au PAF, mais un manque de communication entre ces acteurs persiste.

E. L'aménagement pédagogique

Après avoir cerné le sujet sur la dyslexie, nous commençons à comprendre que notre pédagogie devra nécessairement être différente. Il était donc normal de demander à ces enseignants, qui essaient tant bien que mal : « **Que faites-vous dans vos cours pour améliorer l'acquisition des connaissances et compétences à vos élèves dyslexiques ?** ». Une surprise de taille, 100 % de réponses / commentaires et une constatation majeure, beaucoup de choses sont déjà mises en place grâce au volontariat et professionnalisme de ces enseignants en hôtellerie-restauration. Des aménagements que l'on peut trouver dans d'autres cycles comme le primaire ou le collège.

Coté humain

- ☐ Être indulgent sur l'orthographe
- ☐ Manipuler un maximum, utiliser l'oral
- ☐ Questionner l'élève, avoir une attention particulière
- ☐ Aide personnalisée
- ☐ Valoriser l'élève
- ☐ Être attentif à ses remarques
- ☐ S'assurer de la compréhension des consignes

Varié les supports pédagogiques

- ☐ Utiliser l'image, la vidéo, la photo...
- ☐ Les schémas
- ☐ Les dessins...

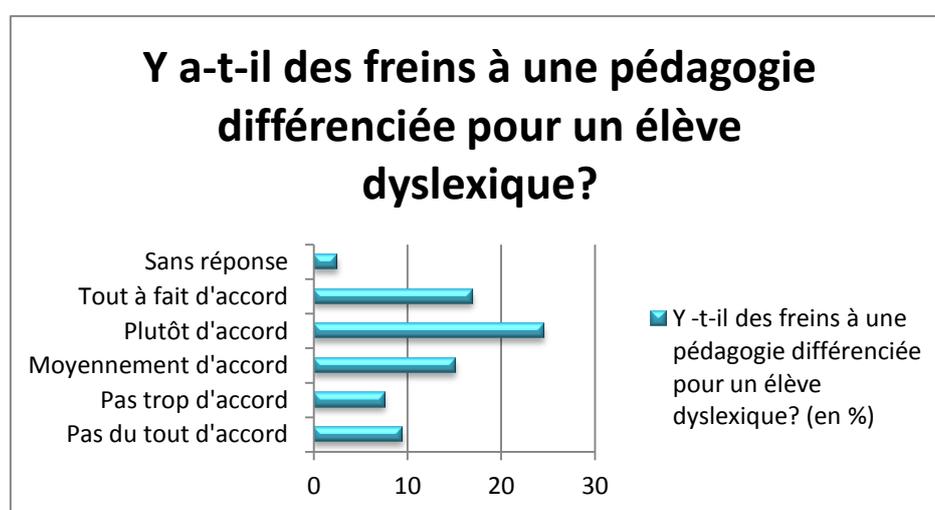
Les méthodes / moyens proposés

- ☐ Utiliser une police de caractère adéquat sur les copies et les leçons
- ☐ Évaluation simplifiée
- ☐ Relecture des consignes à voix haute
- ☐ Travail de groupe
- ☐ Devoir donné à l'avance
- ☐ Proposer du temps supplémentaire
- ☐ Utiliser l'ENT pour récupération des cours

Ne pas oublier !

Ne pas oublier que certains collègues n'ont aucune idée de la marche à suivre pour enseigner à ses élèves dyslexiques, et pensent ne pas avoir le temps et les capacités nécessaires.

Si l'on s'accorde à penser à travers les commentaires et réponses des enseignants, que l'idée d'une pédagogie différenciée est obligatoire pour permettre à un élève dyslexique d'avancer, il est aussi bon de leur poser la question : « **Pensez-vous qu'il y ait des freins à la mise en place d'une pédagogie différenciée vers un élève dyslexique en classe ordinaire ?** »



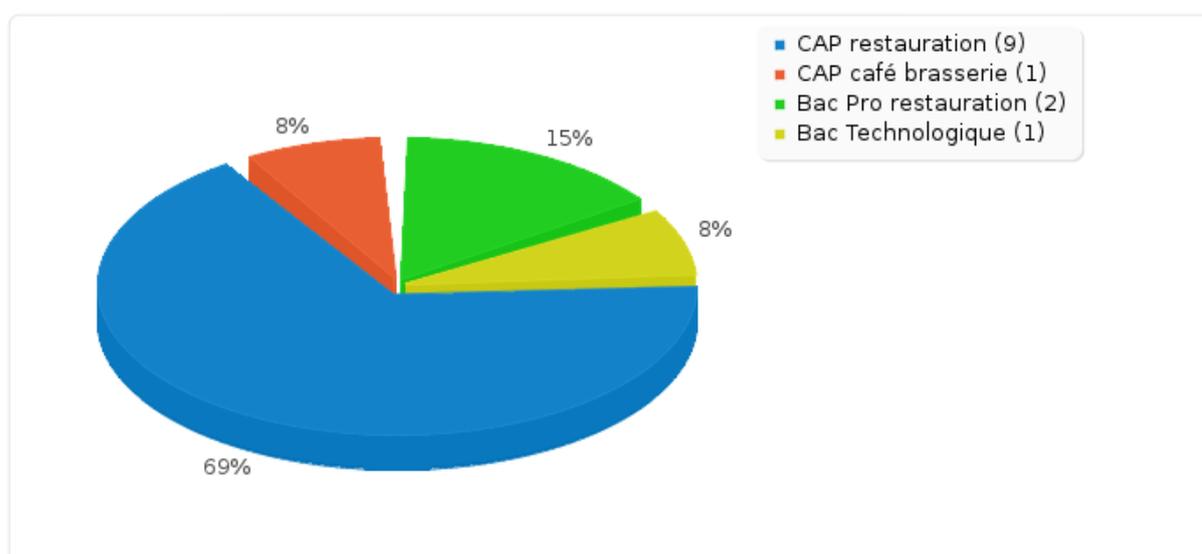
La plupart des enseignants, environs 24 %, estiment qu'ils existent des freins à cette mise en place d'aménagement pédagogique envers des élèves dyslexiques intégrés en classe dite ordinaire. Quels sont ces freins ?

- ✚ Le temps
- ✚ Manque d'information, de moyens, d'outils
- ✚ Difficulté de gestion

2. *Le questionnaire élève.*

Le nombre de questionnaires remplis par les élèves dyslexiques intégrés en classe ordinaire est de 13. Nous ferons donc attention à l'analyse et l'interprétation des résultats.

Le nombre de garçons est plus élevé que les filles, et la moyenne d'âge à ce questionnaire varie entre 16 ans à 20 ans. Ils sont issus à 69% de CAP restauration, suivi de BAC pro restauration.



A. L'élève et sa dyslexie.

Ces élèves sont repérés en moyenne depuis 6 ans, ce qui nous indique que le repérage date de leur sortie de classe primaire, suivis au collège et pour certains, le sont encore aujourd'hui.

A la question : « **Avez-vous bénéficié de la mise en place d'un accompagnement RASED ?** », la réponse est à 62% : NON. Quel dommage ! Un système d'aide existe et tous ces élèves handicapés n'en bénéficient pas

Mémoire : Melle Dominé.

systématiquement. Est-ce pour cela qu'ils ne s'en sortent pas ? C'est une question qui pourrait faire débat.

Concernant les acteurs qui participent à l'entraide et donc à l'évolution de ces élèves, 69% sont accompagnés par un orthophoniste, 80% par les parents. L'environnement médical et familial travaille en collaboration afin de rencontrer l'environnement scolaire en ayant comme seul objectif commun le bien-être de l'enfant et sa réussite scolaire.

Il semblait nécessaire de savoir comment **ces élèves percevaient leur dyslexie**. Voici leur ressenti. *Volontairement, nous laisserons les fautes d'orthographe et de syntaxe.*

- ✚ *Manques de consantrations , rapidité*
- ✚ *C'est un problème pas une maladie surtout pas! Notre cerveaux ne fonctionne pas pareil que les autres, on notre manière a nous de travailler! Pour moi c'est l'orthographoe formuler des phrases, maintenant je m'en sort assez bien.*
- ✚ *des personnes avec plus difficulté pour effectué certain travaux scolaire*
- ✚ *j'ai du mal a me repérer dans l'espace*
- ✚ *du mal a comrant les consiel et apprendre,je ne retien pas mes leçon,j'ai du mal à lire,a comprandre*
- ✚ *ralentissement de la lecture inversion des sons*
- ✚ *Faire des fautes d'ortographe et de conjugaison sans sent rendre comptpe. Avoir des difficulté dans les langues étrangéres.*
- ✚ *ces quelque chose au debut de tres inconvenient de confondre des lettre et de faire plein de faute*
- ✚ *je confond les mn et bd on ma di que cetait un manque de concentration*

B. L'élève dyslexique en classe.

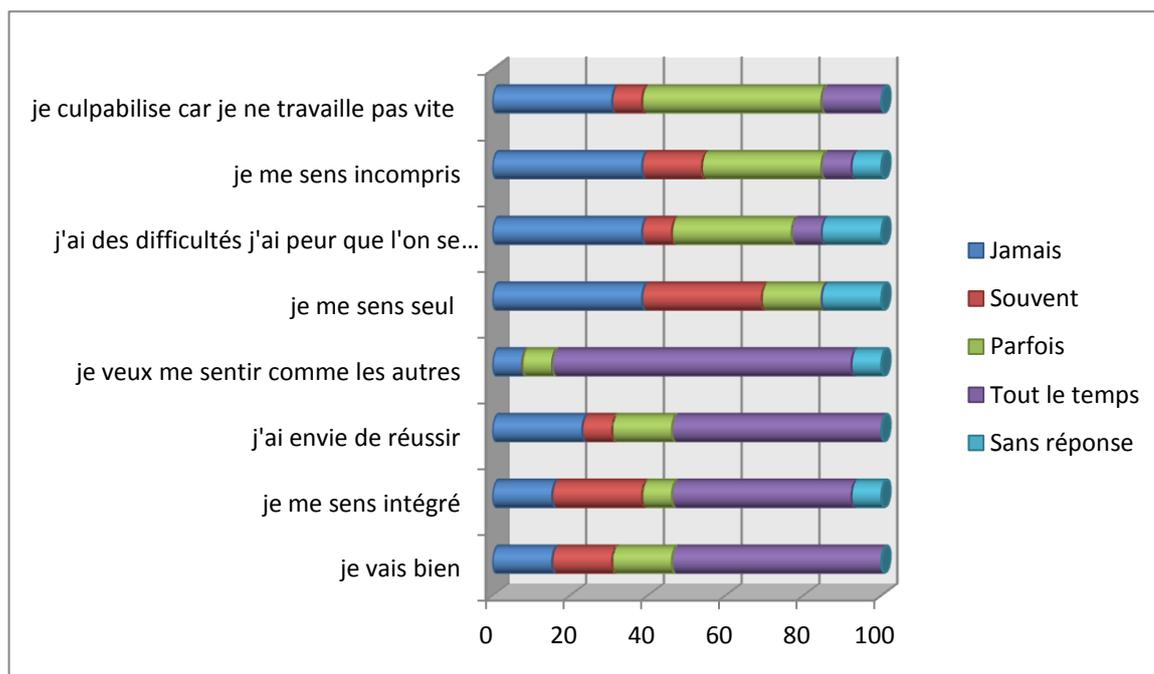
Doit-on tout dire ? Lors de discussions avec ces élèves, nous avons bien compris, qu'il était, pour eux compliqué de répondre. Certains vont accepter d'expliquer leurs difficultés et pour d'autres, cela reste un tabou.

L'estime de soi, la valorisation de soi, entre en jeu, ce qui peut créer un mal entendu, du mal-être, lorsque ces élèves se retrouvent en classe dite ordinaire. Veulent-ils que la classe, leurs camarades soient au courant de leur handicap ? À 85% ils le souhaitent pour : « *Oui pour voir que nous somme pas forcément dirrent des autres, pour qu'ils puissent comprendre certaines de mes erreurs, pour qu'il au moins au courant, pour que la classe savent q'est que c'est la dislexie, pour etre come les autre, mieux connaitre le probleme* » et 15% ne le souhaitent pas pour : « *Je suis très bien comme je suis, sa les regarde pas* ».

Se sentent-ils différents des autres élèves de leur classe ? 62% répondent Non, 38% Oui.

- + je c'est que j'ai des difficulté mé sa ne me derange pas
- + non je me sens comme un eleve normale
- + je suis come eux
- + malgres ma dyslecsi je me suis fait a cette abitude.
- + car on et comme on et et il faut oblir

Quelles sont leurs impressions dans cette classe dite ordinaire :



Très fréquemment, ils ont un sentiment de bien-être au sein de cette classe, d'être complètement intégrés, mais en ayant cette sensation parfois, de se sentir seul face aux conséquences de leur handicap. Les difficultés sont toujours présentes, malgré des méthodes de contournement, ce qui va engendrer de temps en temps cet état d'incompréhension, et cette culpabilité de ne pouvoir réaliser les tâches, les exercices aussi vite que leurs amis.

Nous concluons sur le fait que l'une des forces de ces élèves est d'avoir envie malgré tout, de réussir !

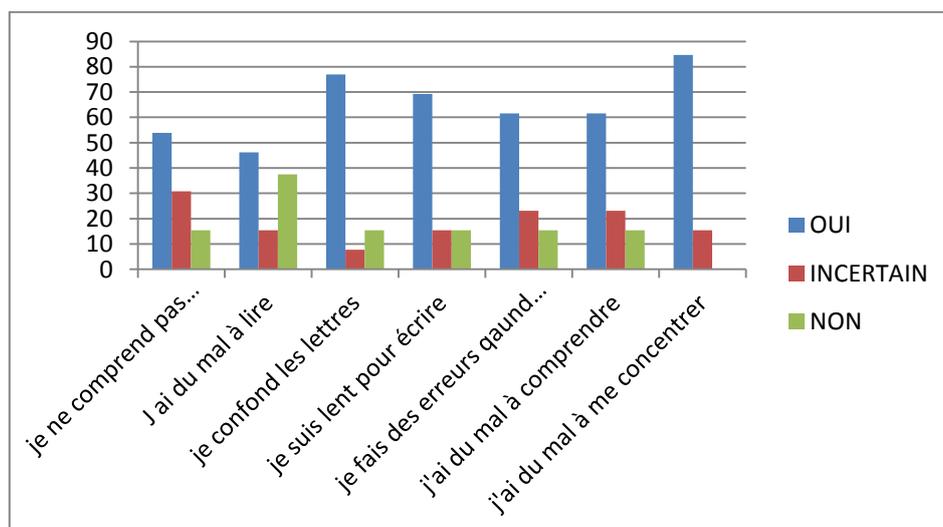
C. L'élève dyslexique et ses besoins.

Que peut éprouver l'élève face à l'apprentissage, en situation de difficultés ?

A travers le questionnaire, nous avons pu remarquer que les disciplines du type technologie culinaire étaient « le point noir » de l'apprentissage en hôtellerie-restauration, ainsi que la gestion et les mathématiques. Cela est certainement dû au besoin de prendre des notes, de compléter des leçons, une demande de concentration supérieure, des compétences qui parfois leur sont insurmontables si mal enseignées.

Les difficultés, qu'ils peuvent rencontrer ont été abordées de la façon suivante :

	Oui	Incertain	Non
je ne comprends pas toujours les consignes données par le professeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j ai du mal à lire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
je confonds les lettres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
je suis lent(e) pour écrire ce que dit le professeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
je fais des erreurs quand je recopie les phrases de la leçon	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j ai du mal à apprendre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j ai du mal à me concentrer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>



La lecture, la compréhension des consignes, la retranscription d'un savoir, et apprendre une leçon sont les capacités que tout élève doit avoir pour se sentir au mieux dans un système scolaire.

Ces élèves dyslexiques nous expliquent à travers leurs réponses que ces capacités sont amoindries, mais qui ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas réussir. Lors d'entretiens avec certains d'entre eux, l'envie de réussir, malgré leurs difficultés, leurs lacunes, était bien présente. Ils ont l'habitude des obstacles, et sont conscients qu'avec l'aide que nous pouvons leur fournir, ils peuvent les contourner, et parfois même en faire une force. Une élève, âgée de 20 ans, dyslexique depuis la primaire, avait dit « *Pour moi, être dyslexique, c'est une force !oui, je ne suis pas comme les autres, oui j'ai besoin d'avantage de concentration et de travail, et bien, cette manière de faire, qui m'a été imposée, me permet aujourd'hui d'être plus mûre, de relativiser parfois devant les choses de la vie et je continue ma route* ».

Lors d'un second entretien, une élève, première année CAP restauration, 16 ans, qui a contrario, semblait impuissante et soumise face à ce handicap. Elle expliquait « *je ne veux pas le dire à mes amis, ils vont se moquer de moi, je ne sais pas comment faire* ». Une jeune fille complètement désemparée face à la dyslexie qu'elle venait de découvrir à 16 ans.

Mémoire : Melle Dominé.

Ces deux témoignages ont été importants, ils établissent correctement que l'aide apportée à ces élèves est capitale. Que cela soit l'aide scolaire afin de leur permettre de s'en sortir et d'apprendre un métier, et l'aide psychologique pour remettre en place une certaine valorisation de soi, une estime de soi, qu'ils perdent parfois. La première jeune fille qui avait été soutenue, aidée, se sentait très bien dans sa peau, et la seconde, suite à notre entretien et une proposition d'aménagement pédagogique, est repartie avec un espoir de le vivre plus sereinement.

A la question : « **Comment faites-vous, si vous n'avez pas eu le temps de noter les informations de votre leçon ?** », 70% des élèves demandent de l'aide à un ami et 46% au professeur.

Afin de trouver les bonnes stratégies pédagogiques, il nous semble nécessaire d'inclure leur demande et les besoins des élèves.

Volontairement, nous laisserons les fautes d'orthographe et de syntaxe.

- ✚ *M aider pour les cours, expliquer plusieurs fois quand je comprends pas*
- ✚ *Dictée plus longtement, Aider a bien comprendre la question, vigilant au moquerie des autre élèves, utiliser l' niformatique avec des petites vidéos. Eviter les cours photocopié a remplir*
- ✚ *de faire des fiches A3 est d'imprimer la leçon tout entière pour biens me relire. Est de faire des exercices a tour est moi que je mais la réponse*
- ✚ *faire des photocopie en a3, faire une seul frase et les autres se reont ecrite*
- ✚ *apport d'aide individualisée*
- ✚ *Etre un peut plus comprénsif a notre cas et être un peut plus indulgent avec nous.*
- ✚ *maider a mieux comprendre les consignes*
- ✚ *lire le texte, écrire de la meme ecriture*
- ✚ *donner plus de temp*

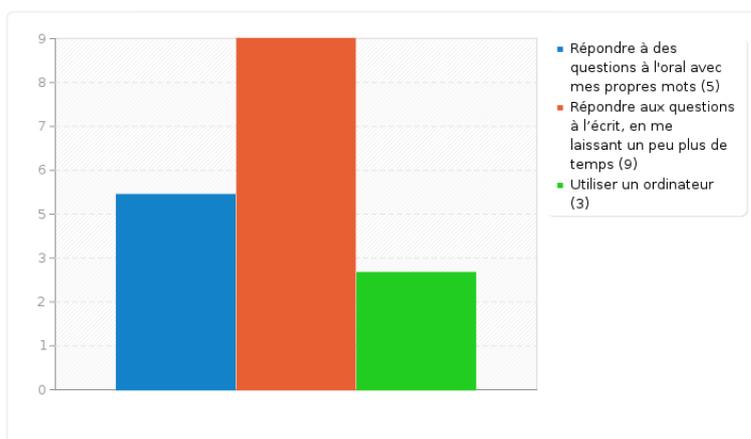
Par rapport à certains outils déjà en place, les élèves préfèrent :

- à 84% que le professeur leur donne une photocopie de la leçon à compléter : la mise en page sera un chapitre vu ultérieurement dans la partie « actions menées ».
- à 53% ex-aequo l'utilisation de l'informatique et écrire les mots et phrases au tableau
- à 23% utiliser un rétro-projecteur et des transparents.

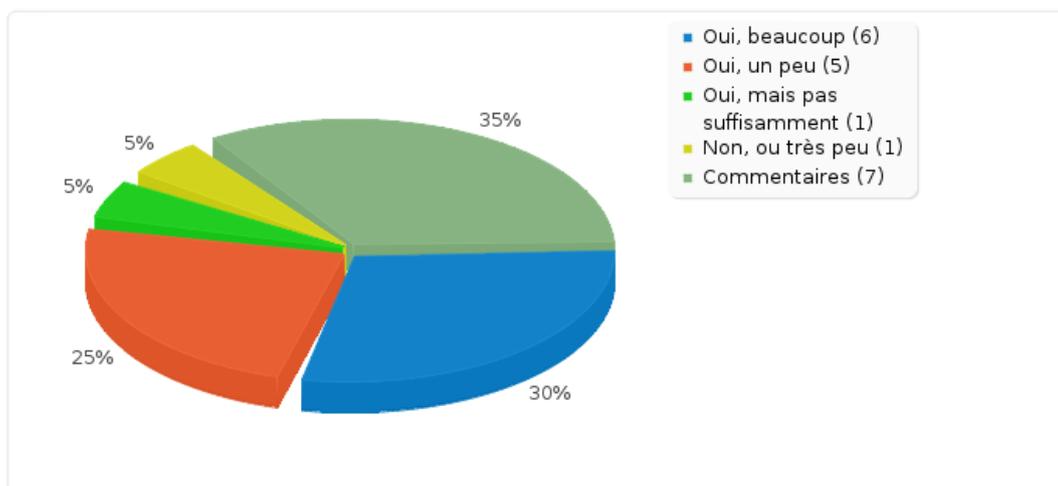
Des outils comme un dictaphone ou ordinateurs peuvent aussi pallier leurs difficultés. Certains d'entre eux les utilisent d'ailleurs à bon escient.

Le moment de l'évaluation est arrivé, comment faire avec ces élèves en difficultés ? « *La problématique de l'enseignant est de ne pas renoncer à l'exigence scolaire en référence aux programmes tout en choisissant des modalités de compensation adaptées à chaque élève dès lors que la difficulté est comprise*¹³⁶ » expliquent Odile Cochetel et Véronique Naumovic, orthophonistes. Outre la fatigue que l'évaluation peut engendrer pour ces élèves, ils ont besoin d'une autre manière de faire. Ils nous l'expliquent à travers leurs réponses.

¹³⁶ COCHETEL Odile, NAUMOVIC Véronique. Comprendre pour mieux évaluer...un enfant dyslexique. *La nouvelle revue de l' AIS*, Trimestre 2005, N°32, p.76



Pour conclure : « **Est-ce que les aides mises en place en classe actuellement leur permettent de s'améliorer ?** ». Avec 55% de réponses positives, nous pouvons déjà nous réjouir qu'un grand pas vers une évolution soit engagé, même s'il reste encore beaucoup de chose à faire.



Les commentaires des élèves sont :

- ✚ *oui, on se sent aider et ils savent qu'elles sont nos problèmes.*
- ✚ *avant j'avais des aides mais un jour trop de pression on ma retiré certaines aides et il se trouve que sa va mieux aujourd'hui sans*
- ✚ *oui je veut m'améliorer dans les court surtout je veut de l'aide en maths.*
- ✚ *ca me facilite les choses*
- ✚ *je me sent mieu*
- ✚ *je mens sert tout le temps pour les cours.*
- ✚ *un peu mais a tous les cours*

Mémoire : Melle Dominé.

Chapitre 2 . INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE.

« Aller plus loin avec ceux qui apprennent autrement »

Cette citation, tirée de notre revue de littérature prend tout son sens suite à nos questionnements et en réponse à notre analyse faite auprès des acteurs, des enseignants en hôtellerie-restauration, des accompagnateurs, qui sont au contact du handicap de la dyslexie.

Nous découvrons à travers nos questionnaires, qu'il est possible qu'un élève dyslexique intègre une classe ordinaire en hôtellerie-restauration, et qu'il puisse également rencontrer des difficultés d'apprentissage. Dans un premier temps des troubles de l'apprentissage de la lecture survenus à cause de troubles neurologiques, et en second temps aux conséquences liées à ces troubles, du type : manque de confiance en soi, manque de motivation, manque d'estime de soi et des peurs apparaissent... Ces causes et conséquences vont le plus souvent les mettre dans une situation d'échec scolaire. A notre hypothèse : **« Comme dans l'enseignement général, les difficultés d'apprentissage sont également présentes chez les élèves dyslexiques en enseignement hôtellerie-restauration »**, nous répondrons qu'il est fort possible que cela puisse être le cas, mais sous certaines conditions, exposées par la suite.

Et par ailleurs, nous avons aussi remarqué à travers notre questionnaire élève et notre revue de littérature, qu'un élève dyslexique, scolarisé en hôtellerie-restauration, habitué de son handicap depuis l'élémentaire et le collège, peut très bien suivre un enseignement professionnel sans éprouver plus de difficultés

Mémoire : Melle Dominé.

qu'auparavant. Ces enfants habitués de leur handicap connaissent leurs difficultés et connaissent les méthodes pour les contourner, souvent dans ce cas, c'est eux-mêmes qui proposent des stratégies spécifiques à leurs enseignants.

La dyslexie est une difficulté d'apprentissage de la lecture, avec des conséquences sur l'orthographe, en dehors de toute déficience intellectuelle et sensorielle, et de tout trouble psychiatrique¹³⁷. Notre institution a évolué sur la prise en charge de ce type de trouble, à l'aide des différentes lois, dont la dernière du 11 février 2005, qui explique que « **la scolarisation d'un enfant handicapé est un principe de droit commun** ¹³⁸ ». L'institution devient une variable dépendante de notre sujet, en constatant que des résultats positifs résultent de cette voie d'inclusion en classe ordinaire d'un enfant dyslexique, et permettent une avancée considérable dans l'accueil de ses enfants et/ou élèves handicapés. Mais pour autant, à travers le questionnaire professeur, des failles apparaissent, et font varier cette évolution dans l'accueil des ces enfants.

Sur les 54 réponses, 37% des professeurs ne sont pas prévenus de l'intégration d'élèves dyslexiques au sein de leur classe et 37% autres le sont simplement par l'élève lui-même ou ses parents. Un souci de communication entre les différents services d'accompagnement serait la cause de ces failles. Lors d'un entretien avec une infirmière scolaire, celle-ci confirma ce manque de communication, ce manque de mise en relation entre les services relais comme la MDPH, l'établissement scolaire d'accueil, les enseignants et chef d'établissement. Pourtant dans certaines académies, un professeur référent spécialisé est nommé, et est en charge de relier ces différents acteurs, mais ce n'est pas encore le cas partout.

¹³⁷ Dictionnaire Larousse

¹³⁸ Michel Petit, inspecteur général de l'éducation nationale, conférence à la journée des DYS le 08/10/2011 à Lyon.

Outre l'environnement social, l'environnement scolaire est important, même déterminant pour le développement de cet élève dyslexique, il est donc impératif que les failles soient gommées et repensées afin de faire le maximum pour que « **l'école soi un vecteur d'inclusion pour ses enfants handicapés**¹³⁹ ».

Après la communication, la formation des professeurs en hôtellerie-restauration est une autre des ces failles, qu'il va falloir explorer pour mieux l'appréhender et la combattre. 84% des professeurs hôtellerie-restauration, ayant répondu au questionnaire n'ont jamais reçu de formation pour enseigner à des élèves atteints de troubles spécifiques du langage. Des formations au PAF¹⁴⁰ existent mais pas assez suffisantes pour accueillir des professeurs qui se retrouvent démunis, stressés, frustrés, désarmés, avec « *le sentiment de culpabilité et qui constatent leur impuissance face à ces élèves qui ne progressent pas*¹⁴¹ ». Un point de vue partagé par Mr. Pierre Baligand, IEN de l'académie de Strasbourg. Ce qui nous amène à dire que la formation peut être une variable indépendante de notre sujet avec comme conséquences qu'en enseignement professionnel hôtellerie-restauration, un enseignant éprouve des difficultés à enseigner face aux élèves dyslexiques qui rencontrent des troubles d'apprentissage.

Malgré ces difficultés rencontrées par l'enseignant, nous devons continuer à vouloir faire progresser cet élève dyslexique. Dominique Crunelle explique qu'il est possible d'aider ces élèves repérés ou non, au sein du collège et lycée. Cela est confirmé aussi par Alain Pouhet, qui écrit « *qu'il est tout à fait possible de permettre à un élève dyslexique*

¹³⁹ Ministère de la santé et des solidarités. *Scolarisation des enfants handicapés : les mesures annoncées lors de la conférence nationale du handicap*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid56511/scolarisation-des-eleves-handicapes-les-mesures-annoncees-lors-de-la-cnhd.html> (consultée le 18.04.2012)

¹⁴⁰ Plan Académique de Formation

¹⁴¹ BALIGAND Pierre, IEN-AIS. *En alsace, rentrée 2011 : le projet d'une « chartre dys pour l'accueil des élèves dyslexiques en milieu ordinaire*. Aout 2011. [En ligne] Disponible sur : www.apedysnord.fr (consulté le 18.10.2011)

de réussir sa scolarité, en lui facilitant, par des mises en place d'aide matérielles et/ou humaines, avec des adaptations pédagogiques, des méthodes de contournements et de compensation¹⁴² ».

Pour les aider, il faut les comprendre. Aujourd'hui les professeurs d'hôtellerie-restauration dans la majorité des cas connaissent et sont conscients de ce qu'est un trouble de l'apprentissage, tel que la dyslexie, même si parfois ils ont du mal à cerner l'origine : soucis de famille, manque de travail, problème d'orientation, problème d'apprentissage ou problème médical. Ils peuvent le repérer si nécessaire, en observant certaines attitudes qui ne trompent pas : manque de concentration, une écriture illisible, préfère l'oral à l'écrit etc. (cf. tableau page 19). Les professeurs sont une variable dépendante de notre sujet, ils subissent face à ces élèves dyslexiques, car pas nécessairement formés correctement et cela peut donc porter préjudice à l'un et à l'autre dans l'avancement de cette histoire, qui parfois est « bourrée » d'incompréhension. A contrario, quand la volonté, l'envie, le professionnalisme est présent, tout peut changer et s'améliorer.

Les objectifs d'un professeur d'enseignement professionnel sont :

- ✚ Permettre à ces élèves en difficultés de traverser cette passerelle vers la voie professionnelle qu'ils ont choisie
- ✚ Permettre à ces élèves en difficultés, une intégration en douceur dans une classe dite « ordinaire »
- ✚ Permettre à ces élèves en difficultés d'accéder à une autonomie dans leur vie sociale même si dans les apprentissages l'élève a besoin d'aide.

¹⁴² POUHET Alain. *Les dys... une présentation*. Dossier d'étude. IUFM Poitou-Charente. [En ligne]. Disponible sur : http://ww2.ac-poitiers.fr/ecoles/IMG/pdf/Les_DYS_une_presentation_v.D-2.pdf (Consultée le 19.10.2011).

Pour y répondre, le professeur d'enseignement hôtellerie-restauration doit adopter son enseignement auprès de cet élève dyslexique. Est-ce possible ?

Les réponses des collègues d'enseignement professionnel hôtellerie-restauration nous informent qu'il est tout à fait possible, même sans avoir reçu de formation au préalable ou d'aide extérieure pour certains, de s'adapter en :

- ✚ Donnant plus de temps lors de prise de note ou de l'évaluation
- ✚ Utiliser des logos, des photos, les sons, les vidéos
- ✚ Être indulgent sur l'orthographe
- ✚ Utiliser l'informatique pour rendre les devoirs, les fiches techniques...
- ✚ Utiliser l'ENT pour la récupération des cours
- ✚ Passer plus de temps avec l'élève
- ✚ Simplifier les évaluations
- ✚ Relire les consignes, les questions à voie haute
- ✚ Donner les devoirs à l'avance
- ✚ Changer de police de caractère et uniformiser ses copies, ses cours
- ✚ Ne plus faire prendre de note lors de la leçon et récupérer le cours sur l'ENT ou auprès d'un ami de la classe

Ces adaptations de terrain, de la part des collègues d'hôtellerie-restauration répondent, en partie aux propositions de Dominique Crunelle, dans son livre « *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée* », proposition d'aménagements pédagogiques, qui énumère les différentes aides possibles : aider à se repérer, aider à comprendre, aider à mémoriser, aider à être attentif et à se concentrer, respecter le rythme de l'élève dyslexique, adapter les évaluations. **Est-il donc possible d'adapter son enseignement professionnel auprès d'un élève dyslexique ?**

A travers le questionnaire enseignant, nous pouvons déduire que malgré les obstacles, certains enseignants se donnent les moyens, qu'ils soient pédagogiques, ou personnels, pour permettre aux élèves en difficultés de troubles spécifiques du Mémoire : Melle Dominé.

langage de se raccrocher au wagon scolaire. A l'idée de Mr. A. Inizan qui pose « *l'échec en lecture un problème dont l'école, la pédagogie et les enseignants ont l'entière responsabilité*¹⁴³», nous opposerons l'idée que la dyslexie est bien un handicap reconnu par le corps médical pour être d'origine neurologique, et donc l'école ne peut pas porter l'entière responsabilité des conséquences que cela peut engendrer sur la scolarité de ces élèves et pour finir, les adaptations pédagogiques sont effectivement nécessaire pour permettre l'amélioration des apprentissages de ces élèves dyslexiques dans une classe dite « ordinaire ».

Pour conclure, le questionnaire enseignant se terminait avec la question suivante : « **Y-a-t-il des freins à une pédagogie différenciée pour un élève dyslexique ?** ».

Plus de la moitié des sondés expriment qu'effectivement, il peut y avoir des freins à la mise en place de cette pédagogie différenciée pour un élève dyslexique intégré en classe ordinaire, du type : manque de connaissance de ce trouble, manque d'information et de formation, manque de compétences, l'envie du formateur et la volonté de changer ces pratiques, le facteur temps...

Nous avons bien compris que ces freins pouvaient créer des tensions et provoquaient des conséquences désastreuses en classe pour les élèves dyslexiques et les enseignants, mais il faut insister pour favoriser le changement.

Insister pour ne pas faire machine arrière. Il y 35 ans, ces enfants dyslexiques étaient oubliés, mis à l'écart, en institution spécialisée, et aujourd'hui, certains de ces freins pourraient nous faire croire qu'ils sont intégrés mais exclus ! Ce n'est pas faire

¹⁴³ INIZAN André .Commentaire à l'article De l'origine biologique de la dyslexie de F.Ramus [en ligne]. Disponible sur : <http://andre.inizan.pagesperso-orange.fr/> (consultée le 13.01.2012)

polémique, de l'écrire, mais c'est confronter la théorie à la réalité du terrain. Mais ne désespérons pas !

PARTIE IV : ACTIONS MENÉES

L'origine de la dyslexie étant plus claire, ainsi que les troubles de l'apprentissage qui s'y associent, nous avons entrepris des recherches de contournement aux obstacles rencontrés par un élève dyslexique en classe en hôtellerie-restauration.

La proposition d'un précis sur l'accueil d'un élève dyslexique en enseignement hôtellerie-restauration reprend les différentes actions menées en classe, permettant d'améliorer le quotidien de l'enseignant face à cet handicap qui peut parfois être déstabilisant, et améliorer l'acquisition d'un savoir pour cet élève qui éprouve des difficultés particulières liées à ses troubles spécifiques du langage, au sein de sa classe.

Outre la proposition d'actions menées en classe, ce précis sera étoffé, d'un constat entre la théorie et la réalité du terrain, suivi de l'origine et définition de la dyslexie, puis comment faire lors du repérage d'un élève en difficulté, vers qui l'enseignant peut-il se tourner, et pour finir des pistes pour l'enseignant axées sur le comportement à tenir et les stratégies d'apprentissages qu'il est possible d'entreprendre.

Ces emménagements sont des aides spécifiques afin de permettre ou de faciliter l'apprentissage d'un savoir à un élève dyslexique, mais aussi peut être bénéfique à l'ensemble de élèves qui sont plus ou moins fragiles dans l'apprentissage d'une leçon.

Cette action tente de répondre aux difficultés des élèves dyslexiques :

- Difficulté à lire
- Difficulté à écrire
- Difficulté à comprendre, à apprendre, à mémoriser
- Difficulté à être valorisé, perte d'estime de soi
- Difficulté à être comme les autres

La DYSLEXIE EN HÔTELLERIE-RESTAURATION

« Aller plus loin avec ceux qui apprennent autrement »

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Constat	3
2. Mieux comprendre la dyslexie	4
A. Définition de la dyslexie	4
B. Les signes de repérage	6
C. Vous n'êtes pas seul	8
3. En classe, une nouvelle pédagogie	9
A. un cadre sécurisant : Valorisation de l'élève	9
B. proposition de stratégies pour suggérer un cadre de travail adapté	10
1. l'utilisation des supports	11
2. L'attitude en classe	13
3. L'évaluation	14
4. Exemple d'action menée en technologie culinaire	15
5. Évaluation en technologie culinaire	23
6. Documents de travail proposé en travaux pratiques	26
Conclusion	40
Bibliographie	41

Cette esquisse de précis ou guide pour l'enseignant en hôtellerie-restauration accueillant des élèves dyslexiques en classe ordinaire, est proposé afin de lui permettre de choisir des actions, et de les intégrer à son cours, ainsi que de les modifier si nécessaire, et de s'en inspirer pour répondre aux besoins de cet élève atteint d'un handicap invisible mais persistant, qui modifie tout le contexte de classe ordinaire.

1. Un constat

Il est nécessaire de rappeler que la dyslexie concerne 4 à 5% des enfants scolarisés sur les 210 000 enfants handicapés en France aujourd'hui. La dyslexie est un handicap reconnu par notre institution et cela depuis un siècle. Ce qui ne paraissait pas évident hier l'est aujourd'hui.

Depuis 1975, la scolarisation d'un enfant handicapé est en pleine évolution. Une évolution qui a démarré avec la loi du 30 juin 1975 proposée par Simone Veil, ancienne présidente du parlement européen et le ministre de la santé de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing. Cette loi a permis de proposer un droit à l'éducation aux jeunes enfants handicapés, sans pour autant les considérer comme citoyens. Ils bénéficiaient d'aides et d'assistance mais n'étaient pas encore considérés comme des personnes parmi les autres. Mais la loi du 11 février 2005 a tout changé, permettant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées.

Aujourd'hui le lycée professionnel ouvre ses portes à des élèves issus d'enseignement spécialisé ou adapté, comme la SEGPA, 3° d'insertion, les ULIS, les EREA ou LEA, qui permettent l'intégration d'élèves avec des troubles spécifiques d'apprentissages, afin de suivre une scolarité en classe dite ordinaire et gommer cette scolarité à deux voies, *ordinaire et spécialisée*.



Nous proposons aux enseignants démunis une aide pédagogique pour accueillir ces élèves dyslexiques dans les classes, ainsi qu'une aide structurée autour de la valorisation de l'élève, qui est souvent démotivé, en perte d'estime de soi, décrocheur.

2. Mieux comprendre la dyslexie

A. Définition de la dyslexie :

La dyslexie est « *une difficulté d'apprentissage de la lecture, avec des conséquences sur l'orthographe, en dehors de toute déficience intellectuelle et sensorielle, et de tout trouble psychiatrique*¹⁴⁴. »

Une des causes de la dyslexie est médicale, reconnue aujourd'hui, mais il faut rester prudent. « *Les scientifiques soupçonnent depuis longtemps qu'un mauvais développement des aires cérébrales permettant de se représenter les sons de la parole serait la cause de la dyslexie*¹⁴⁵ ». Les enfants dyslexiques ont du mal à associer les sons correspondants à la lecture.

Nous répéterons encore que : « *la dyslexie n'est pas une maladie mais un syndrome dont les symptômes varient en intensité d'une personne à une autre. Ce syndrome est considéré actuellement comme un trouble spécifique des apprentissages dont l'origine est bien neurologique et qui se manifeste en dehors de problèmes intellectuels, de carences éducationnelles et dans tous les milieux socio-économiques*¹⁴⁶ ».

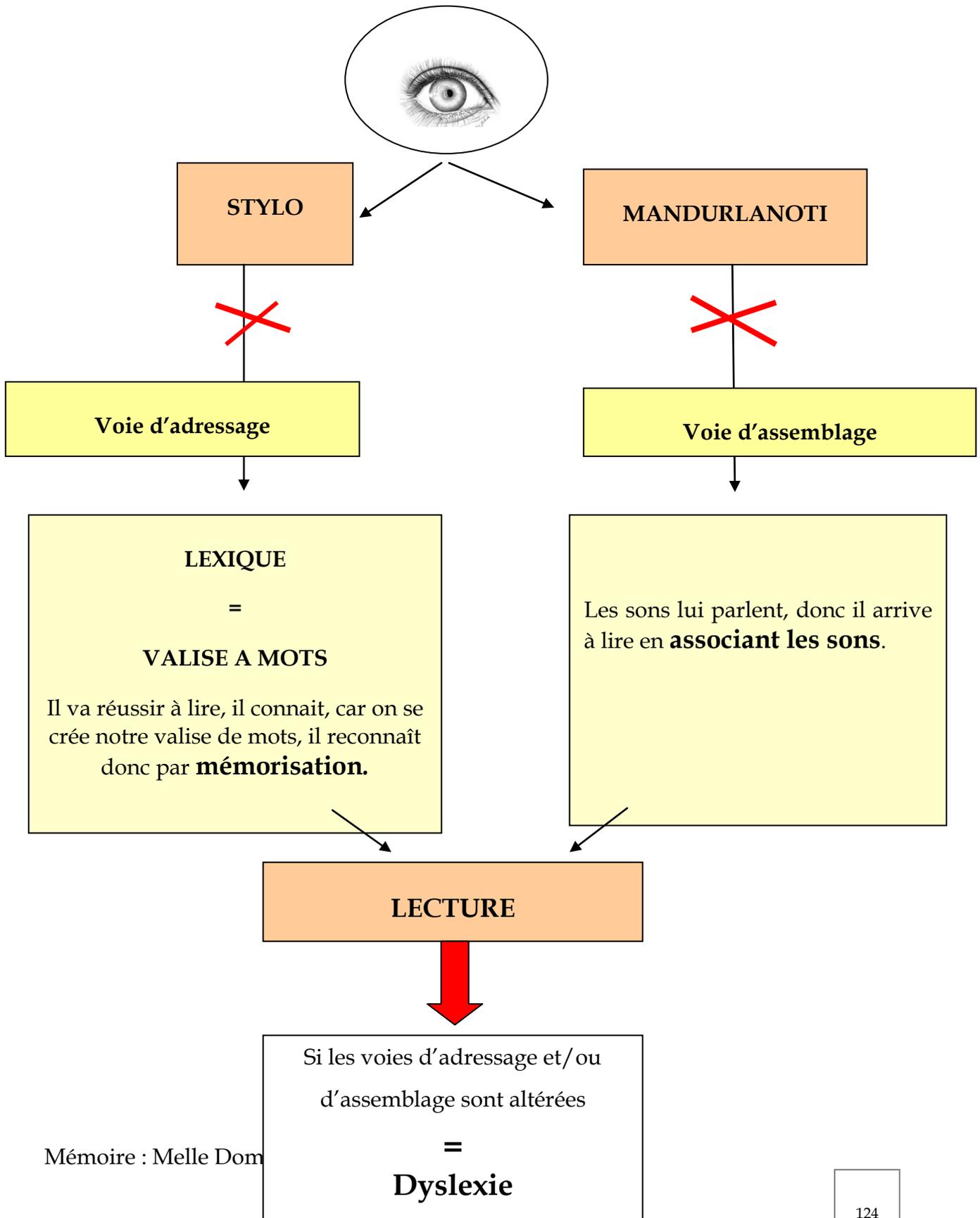
Afin de vous simplifier la compréhension des difficultés de lecture que peut rencontrer un enfant dyslexique, il vous est proposé un schéma à la page suivante.

¹⁴⁴ Définition du dictionnaire Larousse

¹⁴⁵ JOLY Julien. La dyslexie : trois symptômes, une seule cause. *Le monde science et techno*.23.12.2011.

¹⁴⁶ P.ZESIGER et P.COLE. Les troubles durant la vie. *A.N.A.E* 2009, N° 103, p.275.

Schéma simplifié du procédé de lecture pour un élève dyslexique



B. Les signes de repérage

Après la prise de connaissance du trouble, vous trouverez les clés de la progression, lors de l'observation, de l'identification en classe, des obstacles auxquels l'élève se heurte dans son environnement scolaire.

Comment allez-vous repérer un élève dyslexique ?

- ✚ L'élève, la famille vous a prévenu
- ✚ L'équipe éducative est venue vous en parler (Infirmière, professeur principal, médecin scolaire...) car un PAI¹⁴⁷ ou PPS¹⁴⁸ est déjà en place.
- ✚ Vous avez repéré des signes précurseurs.
- ✚ Vous ne savez pas comment repérer un élève dyslexique !

Un élève dyslexique va rencontrer les difficultés suivantes :

- ↪ Difficulté à lire
- ↪ Difficulté à écrire
- ↪ Difficulté à comprendre, à apprendre, à mémoriser
- ↪ Difficulté à traiter l'information rapidement
- ↪ Difficulté à gérer le temps et/ou l'espace
- ↪ Difficulté à être valorisé, perte d'estime de soi, à se sentir comme les autres

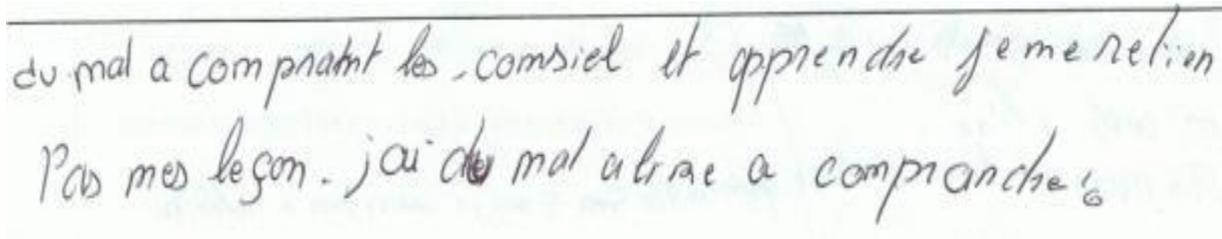
¹⁴⁷ Projet d'Accueil Individualisé

¹⁴⁸ Projet Personnalisé de scolarisation

Les signes précurseurs vont ressembler à :

ATTITUDE GÉNÉRALE
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Montre une attitude de retrait ou de mise en avant excessive▪ Évite au maximum le recours au support écrit mais met en avant ses compétences dans le cas de présentations orales▪ Rencontre des difficultés lors de prise de notes▪ Est apparemment intelligent mais désinvestit les tâches scolaires▪ A des difficultés à terminer ses tâches écrites (zapping)▪ Peine à dégager des priorités (Ex : se repérer dans son agenda, avoir son matériel) et commence plusieurs tâches simultanément▪ Réussit mieux à l'oral▪ Est facilement distrait▪ Accorde peu de valeur au fait de soigner un document de présentation écrite▪ A développé des stratégies de compensations (Ex : habilité particulière en sport ou dans un domaine artistique)
LANGAGE ORAL
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Peut mal s'exprimer▪ Peut avoir une syntaxe et/ou un vocabulaire pauvre▪ A cependant souvent une bonne compréhension orale (différence avec la compréhension écrite)▪ Éprouve des difficultés à épeler un mot
LANGAGE ÉCRIT
<p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Écrit de façon phonétique et/ou incohérente, « comme il peut »▪ Travaille difficilement avec un dictionnaire▪ Fait des confusions, des interventions, oublie des lettres, des syllabes et des mots▪ Confond les mots de sonorité proche mais n'ayant aucun rapport de sens (plage / page / croute / courte...)▪ Manque de chronologie dans les étapes de la composition écrite▪ Produit des messages (textes) pauvres▪ Confond la nature des mots▪ Reconnaît difficilement le verbe et a de la peine à le conjuguer▪ Repère mal les marqueurs temporels, éprouve des difficultés à choisir entre passé, présent ou futur▪ Confond fréquemment les terminaisons qui se prononcent de la même manière (ez / ais / ait / aient...)▪ Repère très lentement un mot dans une page▪ Confond les mots de sonorité proche mais n'ayant aucun rapport de sens (plage / page / croute / courte...)

Pour vous donner une idée d'un écrit, d'un élève dyslexique et pour vous sensibiliser sur la nécessité de changer nos manières de faire, voici l'exemple, d'une élève en terminale CAP cuisine.



du mal a comprant les consiel et apprendre je me relier
Pas mes leçon. j'ai du mal a lire a compranche.

C. Vous n'êtes pas seul.

L'enseignant n'est pas seul dans cette aventure, la collaboration doit être omni présente. Il peut et doit demander l'aide humaine et matérielle nécessaire, pour l'entourer, l'encourager et l'aider à accueillir cet élève handicapé au sein de sa classe dite ordinaire. Si besoin même, avoir la possibilité de passer le relais, ou de travailler en étroite collaboration avec d'autres institutions professionnelles, dans le cas où il éprouve des difficultés de compétences.

L'enseignant peut et, nous oserions dire, doit se tourner vers les acteurs suivants dès la rentrée scolaire :

❖ L'infirmière, CPE, orthophoniste, médecin scolaire	❖ Assistante sociale
❖ Formation au PAF	❖ Les associations : APEDYS ¹⁴⁹ , FNASEPF ¹⁵⁰
❖ L'élève et parents concernés	❖ Un professeur ressource
❖ L'équipe pédagogique informée	❖ L'information, la lecture sur le sujet
❖ Direction de l'établissement	❖ La MDPH ¹⁵¹

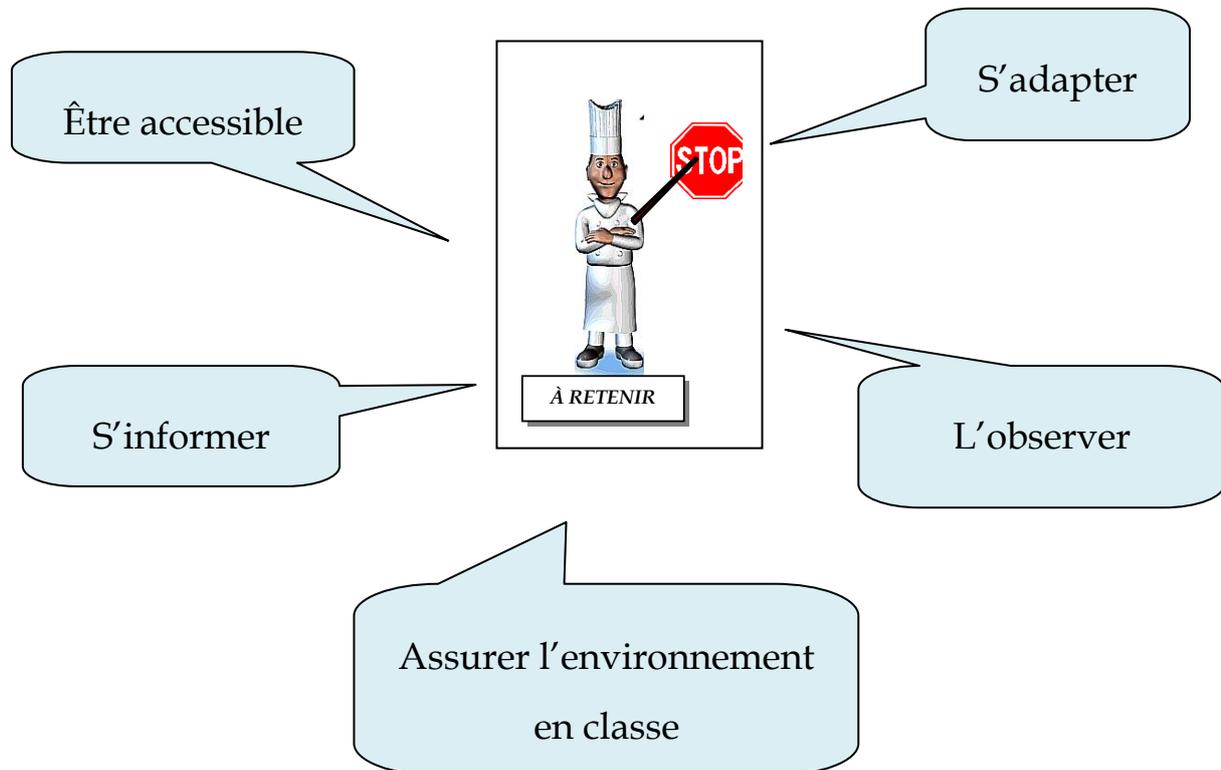
¹⁴⁹ Association d'adultes dyslexiques et de parents d'enfants dyslexiques

¹⁵⁰ Fédération nationale des associations aux services des élèves présentant une situation de handicap

¹⁵¹ Maison Départementale des Personnes Handicapés

3. En classe, une nouvelle pédagogie

Aujourd'hui, nous, enseignants en lycée professionnel hôtellerie-restauration, comment devons-nous organiser notre pédagogie, forcément différenciée, afin d'accueillir ces élèves intelligents mais porteur d'un trouble spécifique de l'acquisition de la lecture ?



A. Un cadre sécurisant : Valorisation de l'élève¹⁵²

1. Climat de confiance avec l'élève :

- Discuter avec lui, connaître et comprendre ses difficultés
- Lui dire que l'on connaît ses difficultés et que nous allons les prendre en compte
- Lui donner les moyens pour y arriver
- Mise en place d'un suivi personnalisé dans votre classe, et dans votre démarche, et si ce n'est pas déjà fait, le proposer à l'équipe pédagogique complète

2. Climat de confiance avec les parents :

- Prendre contact avec les parents afin de savoir ce qui a été fait ultérieurement, et ce que l'on peut faire aujourd'hui
- Favoriser l'échange entre les acteurs, les partenaires qui entourent cet élève

3. Climat de confiance en classe :

- Expliquer en classe, ce qu'est un trouble d'apprentissage tel que la dyslexie afin d'éviter les moqueries, les incompréhensions de l'un et de l'autre
- Avoir un regard bienveillant tout au long de la séance

¹⁵² COUVEZ François et al .*Guide enseignant. La dyslexie* .Inspection académique cote d'or, académie de Dijon. Guide enseignant la dyslexie 2009. [En ligne].Disponible sur : http://sante-securite21.ac-dijon.fr/sites/sante-securite21.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Guide_enseignants_VF_22_-09-2009-2.pdf

4. Mettre en valeur ses réussites :

- L'aider à connaître ses domaines de réussite
- Le valoriser à l'oral si nécessaire
- Éviter les commentaires, appréciations négatives mais plutôt mettre en avant des encouragements
- Relativiser ses échecs pour mieux y faire face.

B. Proposition de stratégies pour suggérer un cadre de travail adapté.

Il était impératif de réaliser une séance permettant de :

- Soulager la lecture
- Soulager l'écriture
- Limiter la copie
- Adapter le temps
- Avoir plus de clarté sur le polycopié de la leçon
- Faciliter la concentration par l'utilisation de divers supports pédagogiques

1. L'utilisation des supports



Support Papier = Support structurant

- ▣ La mise en page doit être claire et attrayante, taille police 14, interligne 1.15/1.5
- ▣ Utiliser des illustrations
- ▣ Utiliser des phrases courtes et simples
- ▣ Ne pas surcharger la feuille
- ▣ Utiliser des gros caractères
- ▣ Espacer les informations
- ▣ Lister les mots à apprendre
- ▣ Les polices de caractères les plus appréciées sont : **Comic Sans**, century gothic, Times New Roman
- ▣ Identifier les points importants
- ▣ Proposer de donner le cours sur des photocopies A3
- ▣ Proposer des documents pré-remplis

Mise en situation :

Définition prise sur le site Wikipédia¹⁵³, sans modification.

La **cuisine** est l'ensemble des techniques de préparation des aliments en vue de leur consommation par les êtres humains (voir cuisinerie). La cuisine est diverse à travers le monde, fruit des ressources naturelles locales, mais aussi de la culture et des croyances, du perfectionnement des techniques, des échanges entre peuples et cultures.

¹⁵³ Définition du mot « cuisine ». [En ligne.] Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine>

On change la taille de caractères : taille 14

La **cuisine** est l'ensemble des techniques de préparation des aliments en vue de leur consommation par les êtres humains (voir cuisinerie). La cuisine est diverse à travers le monde, fruit des ressources naturelles locales, mais aussi de la culture et des croyances, du perfectionnement des techniques, des échanges entre peuples et cultures.

Taille 14 + Police Comic

La **cuisine** est l'ensemble des techniques de préparation des aliments en vue de leur consommation par les êtres humains (voir cuisinerie). La cuisine est diverse à travers le monde, fruit des ressources naturelles locales, mais aussi de la culture et des croyances, du perfectionnement des techniques, des échanges entre peuples et cultures.

Taille 14 + Police Comic + interligne 1,5 + Marge justifiée

La **cuisine** est l'ensemble des techniques de préparation des aliments en vue de leur consommation par les êtres humains (voir cuisinerie). La cuisine est diverse à travers le monde, fruit des ressources naturelles locales, mais aussi de la culture et des croyances, du perfectionnement des techniques, des échanges entre peuples et cultures.

Texte de départ sans modification.

La **cuisine** est l'ensemble des techniques de préparation des aliments en vue de leur consommation par les êtres humains (voir cuisinerie). La cuisine est diverse à travers le monde, fruit des ressources naturelles locales, mais aussi de la culture et des croyances, du perfectionnement des techniques, des échanges entre peuples et cultures.



Support Visuel / Oral = support illustrant

- ▣ Illustrer à l'aide d'images, de photos, de dessins, ce qui va permettre de développer les sens de l'observation
- ▣ Utiliser au tableau un code couleur pour souligner les mots, les informations importantes, les différents objectifs
- ▣ Utilisation des TICE, tableau interactif, vidéo projecteur = ludique
- ▣ Illustrer ces informations avec des vidéos (2/5 mn grand maximum)
- ▣ Compléter votre leçon par l'utilisation d'un Power Point, plus clair, plus lisible, plus ludique



Support complémentaire

- ▣ Mise en situation à l'aide de jeux de société, ce qui permet de résoudre des problèmes, des questions, instantanément et fait appel à l'oral : jeu de carte sur les produits, le Quizz'n cook, le Trivial Pursuit gastronomique...
- ▣ Proposer des mots croisés pour retenir des mots-clés, des informations importantes
- ▣ Utilisation de sites internet de cuisine, d'affiche, de matériels, de produits
- ▣ Réalisation de projet pluridisciplinaire : création d'un calendrier, avec des recettes, vocabulaire culinaire, anecdote culinaire, photo de l'élève en cuisine afin de valoriser leur travail...

2. L'attitude en classe

- ▣ Présenter les informations pas à pas, fragmenter le travail
- ▣ Proposer à l'élève de ne pas prendre de notes, et de récupérer la leçon sur l'ENT¹⁵⁴ du lycée, ou auprès d'un ami de sa classe
- ▣ Proposer de prendre ses propres notes, avec son propre style d'écriture, il saura se relire lors de ses révisions
- ▣ S'il le souhaite, le placer au premier rang à côté d'un ami pouvant aussi jouer le rôle de tuteur

3. L'évaluation.

- ▣ Proposer de réaliser la présentation de sa copie en amont = gain de temps
- ▣ Laisser du temps supplémentaire
- ▣ Proposer de faire l'évaluation dans un premier temps à l'écrit, puis une partie à l'oral
- ▣ Les évaluations sommatives peuvent être proposées sous format : QCM, questions Vrai/Faux, questions courtes...
- ▣ Les évaluations formatives durant la séance doivent être courtes et précises.

¹⁵⁴ Espace Numérique de Travail

4. Exemple d'action menée en Technologie culinaire

Proposition d'une séance pour une classe de première année CAP cuisine, ou 3 élèves sur 20 sont dyslexiques, dont la thématique est « **Les produits** » et plus particulièrement « **les Œufs et ovoproduits** ».

J'ai essayé de répondre aux difficultés de ces élèves en leur proposant :

- ✚ Une accroche visuelle de la thématique, à l'aide d'une table présentant différents œufs de différents animaux, des contenants de commercialisation, des ovoproduits, différentes cuissons d'œufs, des étiquettes. **Support visuel, manuel.**
- ✚ L'utilisation de vidéo projecteur et tableau interactif, afin de faire participer les élèves à l'oral, et à la manipulation des TICE. **Support informatique et visuel.**
- ✚ Le visionnage de certaines scènes d'une émission « C'est pas sorcier ». **Support audio.**
- ✚ La manipulation des produits lors des exercices, et pour compléter le cours
- ✚ J'ai proposé à l'une d'entre elles, de ne pas prendre de notes, de se concentrer à l'oral, et elle récupérerait la leçon sur une amie de la classe ou sur l'ENT.
- ✚ Je leur ai proposé de se voir ultérieurement pour faire le point sur la leçon, exemple le mercredi après midi. **Suivi personnalisé.**

- ✚ J'ai donné un document aéré en format A3, pour celle ou celui qui le désirait, pour plus de visibilité et de place, pour prendre en note les mots à compléter. J'ai aussi inséré des photos, des dessins, des logos afin de se repérer sur la copie plus facilement. **Support écrit.**
- ✚ Donner plus de temps pour prendre des notes
- ✚ Placer au premier rang à côté d'un ami pouvant être tuteur si nécessaire

Le document de synthèse de cette séance est proposé à la suite. Il a permis aux élèves dyslexiques de se sentir en confiance, d'avoir une compréhension du thème plus simplifié, aidé par les divers supports pédagogiques, le temps supplémentaire qui leur était consacré, et l'attention active de ma part et de ceux de leur camarade.

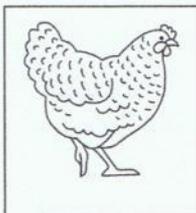
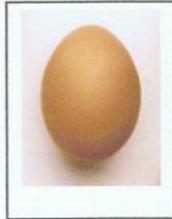
LES OEUFS.



En savoir un peu plus sur les œufs !

N°1. A chacun son œuf !

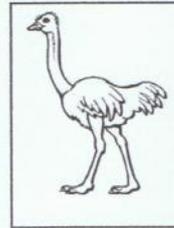
Le terme Œuf sans autre précision désigne l'œuf de poule. Cependant, d'autres volatiles pondent des œufs de couleurs et de tailles différentes.



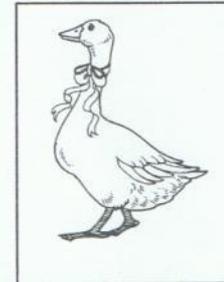
La poule



La caille



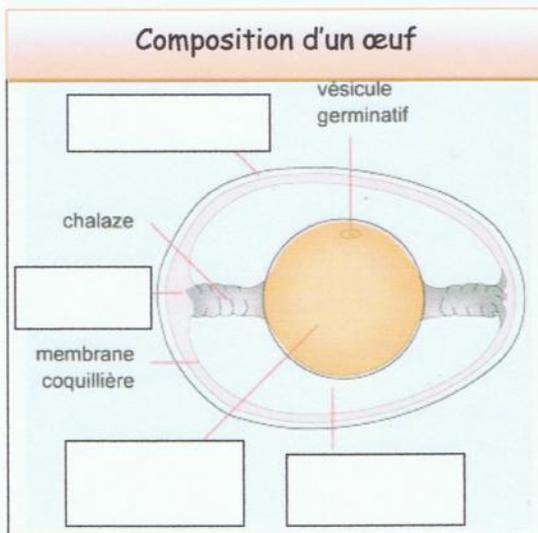
L'autruche



L'oie

✘ Observez bien les photos et reliez chaque animal à l'œuf qu'il a pondu.

N°2. Un œuf en tranche. (Composition d'un œuf)



A l'aide des affirmations ci-dessous, devinez le mot et complétez une case sur le dessin de l'œuf.

1. je suis dans les pneus et certains m'utilisent comme bouée dans l'eau.
2. je suis dure et poreuse à la fois mais je reste très résistante.
3. Je suis autour du jaune et ma couleur est translucide.
4. Je suis au centre de l'œuf et ma couleur est synonyme de soleil.

N°3. Quoi de neuf, chef ? (Critères de fraîcheur)

Neuf jours au moins séparent l'œuf appelé Extra frais de l'œuf frais. Si la forme de l'œuf reste identique du début à la fin de sa vie, l'intérieur par contre évolue et sa texture se modifie.



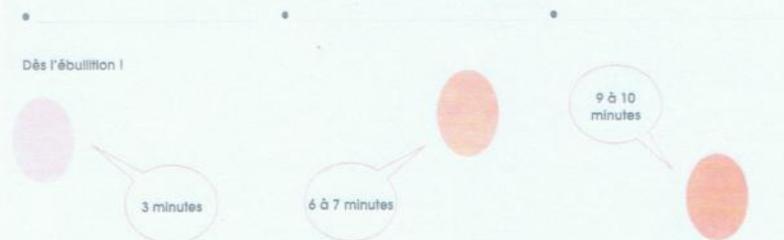
✘ Grâce au schéma du cycle de vie de l'œuf proposé ci-dessus, de la table de présentation des œufs mise à votre disposition, et des annexes 01/02/03, retrouver la légende qui correspond à chaque étape définie dans le schéma.

N°4 Du coquetier à l'assiette, mille et une façons de consommer les œufs.

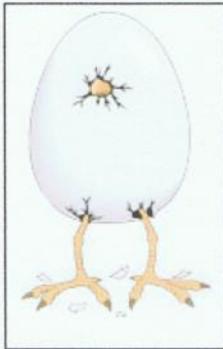
L'œuf est une merveille nutritionnelle. Riche en protéines et en vitamines, il est depuis longtemps très consommé tout au long de l'année et plus particulièrement lors des fêtes de Pâques. Les plus traditionnels des consommateurs l'apprécient cuit à peine quelques minutes à la coque avec quelques "mouillettes" de pain frais et les plus gastronomes l'accrochent plutôt mollet (6 à 7 minutes de cuisson) avec des légumes ou en salade avec

des petits lardons. Mais lors de l'arrivée des beaux jours, les consommateurs ne l'oublient pas et partent avec lui en pique-nique en le cuisant dur.

À toutes les sauces et avec tous les apprêts possibles et imaginables, l'œuf est toujours là, dans un nid, un panier, un coquetier ou une assiette !



✘ Indiquer le nom des trois cuissons des œufs évoquées dans le texte du document 3, puis relier chaque cuisson à sa texture.



LES OEUFS ET LES OVOPRODUITS,

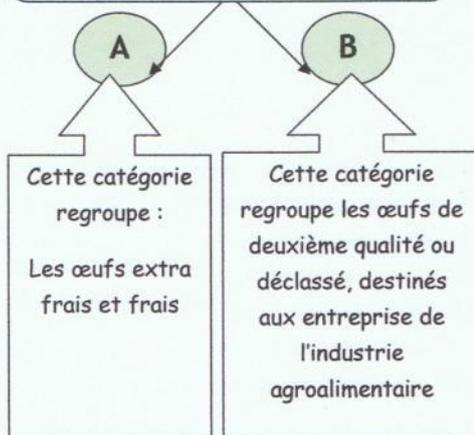
Autrefois, l'œuf était un aliment noble et considéré comme « gras ». Par la suite, il fut consommé en masse lors de la fête de **Pâques** où de nombreux mets étaient apprêtés avec des œufs.

I° Définition. (Exercice N°1)

Corps organique, protégé par une **coquille** contenant le germe d'un **embryon** et des réserves alimentaires. Les œufs sont pondus par de nombreuses espèces animales dont celle des oiseaux, comme **la caille, l'oie, l'autruche**. Le mot « œufs » sans autre mention désigne exclusivement l'œuf de **Poule**.

II° Classification.

Les œufs sont classés en 2 catégories :



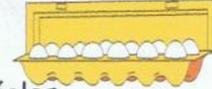
Les œufs sont calibrés en fonction de leur poids en 4 classes :

Classe 1	Les « petits » (Noté également P ou S), pesant - de 53 g
Classe 2	Les « moyens » (Noté M), pesant 53/63g
Classe 3	Les « gros » (Noté G ou L), pesant 63/73 g
Classe 4	Les « très gros » (Noté XL ou TG), pesant 73g minimum.

V° Présentations commerciales.

Les œufs sont vendus en restauration dans divers contenants :

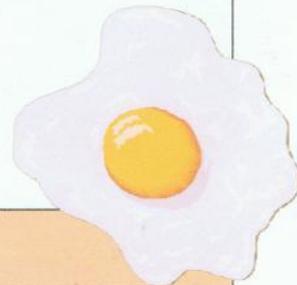
- ✗ Boîte de 6, 12, 24 ou 30 œufs.
- ✗ Cartons de 180 ou 360 œufs disposés dans des alvéoles cartonnées. (une canadienne)
- ✗ Attention ! la quantité du conditionnement peut influencer sur le prix.



VI° Utilisations culinaires. (Exercice N°3)

L'œuf utilisé en cuisine pèse environ 60 g (le blanc 35g, jaune 20g, coquille 5g). Les œufs extra-frais seront utilisés en cuisine ou en pâtisserie pour des préparations délicates ou sans cuisson, alors que les œufs frais seront utilisés dans toutes les autres préparations.

Les cuissons des œufs	
Œufs avec coquille	Œufs hors coquille
<ul style="list-style-type: none">↪ <i>dur</i>↪ <i>à la coque</i>↪ <i>mollet</i>	<ul style="list-style-type: none">↪ <i>omelette</i>↪ <i>poché</i>↪ <i>Brouillé</i>↪ <i>Au plat</i>↪ <i>Frit</i>
Préparations diverses	
<ul style="list-style-type: none">❖ Les sauces émulsionnées froide : mayonnaise❖ Les sauces émulsionnées chaude : Hollandaise❖ Les liaisons des sauces et des veloutés❖ Appareil à crème prise salé et sucré❖ La crème pâtissière et crème anglaise❖ Les différentes pâtes : pâte à crêpe, pâte brisée...	



LES OVOPRODUITS.

Ce sont des produits vendus sous une autre forme que l'œuf avec sa coquille.

Produits	 Moyens de conservation	Présentation
Œufs, jaunes, blancs séparés	Ils ont été pasteurisés puis réfrigérés à + 3 °C .	En litre, en brique, en bidon, les produits s'utilisent comme des œufs frais.
Œufs, jaunes, Blancs séparés	Ils sont pasteurisés puis refroidis à - 12 °C, et conservés à cette température minimum.	En litre, en brique, en bidon, les produits s'utilisent comme des œufs frais. Il faut les décongeler avant l'emploi.
Œufs cuits : Pocher, durs, mollets	Ils sont cuits et pasteurisés sous vide ou sous atmosphère, on les conserve à + 3 °C. Ils sont écalés.	Ils sont prêts à être utilisés.
Œufs cuits : En saumure	Ils sont cuits puis mis en saumure et conservés au froid à + 3 °C. Ils sont écalés.	Ils sont prêts à être utilisés.
Œufs cuits : En rouleaux et congelés	Ils sont cuits durs en rouleau et congelés. Ils sont écalés.	Ils doivent être décongelés avant emploi.
Omelettes cuites Sous vide ou congelées	Elles sont cuites puis placées en sacs individuels et pasteurisées, conservées soit à + 3 °C (pour les sous-vides) ou à - 18 °C (pour les congelées).	Elles sont prêtes à l'emploi.
Ovo produits concentrés (Œufs, jaunes, blancs)	Ils ont subi une filtration pour enlever l'eau de leur composition. Ils sont conservés sans additifs et à température ambiante.	Ils doivent être réhydratés avant emploi.
Ovo produits en poudre, En granulés ou paillettes	Après pasteurisation, ils sont lyophilisés puis conditionnés en boîtes étanches à l'oxygène et à l'humidité.	Ils doivent être réhydratés avant emploi.

Observation !

L'utilisation des œufs de cane est interdite en restauration et celle des œufs de poule frais en collectivité pour éviter le risque de salmonelle.

Pour information :

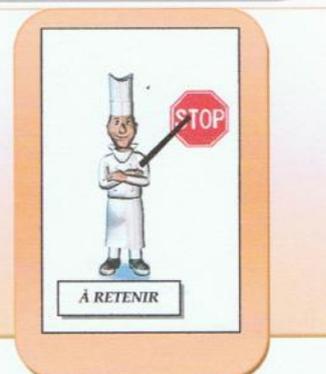
- 1 litre d'œufs = environs 20 pièces
- 1 litre de jaunes = environs 48 pièces
- 1 litre de blanc = environs 32 pièces
- 1 kg d'œufs = 20 pièces
- 1 kg de jaunes = 50 pièces
- 1 kg de blancs = 34 pièces



Afin de préserver les qualités hygiéniques et nutritionnelles des œufs, il faut respecter certaines précautions :

- Vérifier la date de conditionnement
- Vérifier les étiquettes (ni déchirées, ni décollées)
- Vérifier l'état des emballages (propreté, absence de taches d'humidité)
- Contrôler la température de livraison
- Entreposer les œufs dans leurs emballages d'origine en chambre froide positive.
- Limiter les stocks, réaliser une rotation logique des stocks.

- Origine du terme « œuf » : *Exercice N°1*
- Composition d'un œuf : *Exercice N°2*
- Critère de fraîcheur des œufs. : *exercice N° 3*
- Classification
- Étiquetage et législation spécifique.
- Présentation commerciale
- Utilisations culinaires : *cours + exercice N°4*
- Chapitre sur les ovo produits.



5. Évaluation en technologie culinaire

Comme toute fin de séquence, une évaluation est proposée. L'enseignant devra faire preuve de « bienveillance et d'exigence¹⁵⁵ ».

Voici l'évaluation que j'ai réalisée sur une durée de 10/15 mn en début de cours. L'ensemble de la classe a travaillé sur le document ci-joint et pour les 3 élèves dyslexiques, je leur ai proposé :

- ▣ Le document en format A3
- ▣ Un temps supplémentaire, et poursuivi à l'oral s'ils le souhaitent
- ▣ Je leur ai notifié que je ne prenais pas en compte les fautes d'orthographe et que j'acceptais l'écriture phonétique
- ▣ Je leur ai demandé de compléter le petit tableau à la suite de l'évaluation, afin connaître ou cibler davantage leurs difficultés, et pour finir, s'ils avaient besoin de s'exprimer, ils ne devaient pas hésiter à décrire avec leurs propres mots, leurs impressions. Ce qui me permettait au fur et à mesure d'ajuster les évaluations.

¹⁵⁵ CRUNELLE Dominique *et al.* *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. Nord-Pas-de-Calais. SCEREN / CRDP, 2010.

Nom :
Date :
Classe :

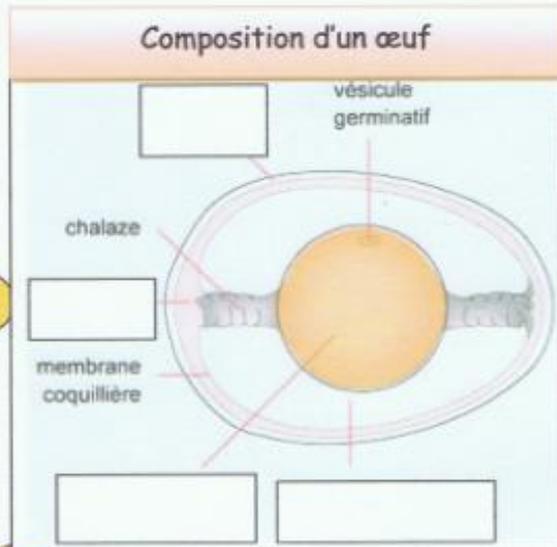
Observation :

Note.
/ 10

Les œufs.

1 pt
1. Citer 2 Volatiles qui pondent des œufs utilisés en cuisine.
~
~

4 pts
2. Composition d'un œuf.
Sur le dessin situé à votre droite, replacer les 4 mots suivants : *Chambre à air*, *Albumen*, *Chalaze* et *la coquille*.



2 pts
3. Vrai ou faux.

Affirmation	Vrai	faux
Le mot « œuf » sans autre mention désigne exclusivement l'œuf de poule		
La durée de vie d'un œuf est de 30 jours		
Un œuf extra frais est un œuf de 9 jours maximum		
La commercialisation des œufs extra frais est signalée par une étiquette rouge et blanche.		

1 pt
4. A l'aide des TP et de la leçon, nommer 2 préparations culinaires à base d'œufs.
X
X

2 pts
5. Après lecture de l'étiquette, surligner 4 mentions légales et obligatoires.



Difficultés que j'ai rencontrées aujourd'hui :

	Oui	Non
Je n'ai pas eut assez de temps		
Je n'ai pas compris certaines questions		
Les images étaient trop petites		
Je n'avais pas assez de places pour écrire mes réponses		
Je suis vite fatigué(e)		

Exprime-toi :

6. Documents de travail proposé en travaux pratiques

Une séance de travaux pratiques met en situation professionnelle l'élève en lui permettant de mettre en pratique les différents savoir-faire et savoir-être acquis lors des séances de technologie appliquée, de technologie culinaire, et des périodes de formation en entreprise. Ces séances permettent à un élève de devenir autonome dans sa pratique professionnelle. Un élève dyslexique éprouve plus de difficultés à acquérir cette autonomie, du à ses troubles. Il est donc impératif pour l'enseignant de structurer, encadrer davantage l'ensemble des compétences que l'enseignement professionnel exige.

Je ne reviendrai pas sur le cadre rassurant que l'enseignant doit mettre en place au sein de son atelier de cuisine, étant donné que cela s'apparente à celui qu'il doit instaurer en classe. Je rajouterai au listing proposé plus haut, la mise en place systématique d'un tutorat avec un ami proche, un binôme qui permet à l'élève dyslexique de se sentir plus en confiance, soutenu et guidé si besoin par son binôme. Cette relation va permettre à l'élève dyslexique de prendre ses marques, et d'acquérir son autonomie au fur et à mesure des TP.

Afin de le guider, de structurer les compétences attendues lors de la séance de travaux pratiques, j'ai réalisé un livret de formation dans lequel sont indiquées les attentes complètes. Ce travail n'est pas une révolution, aujourd'hui, il est proposé à tous les élèves, quelque soit le niveau. Il est d'autant plus important de le mettre en place, de part son utilité à cadrer les compétences attendues.

Mais avec ces élèves dyslexiques, « *Qui peut le plus, peut le moins* », le livret peut paraître extrêmement complet mais n'en reste pas moins utile et facile d'utilisation.

- 📖 J'ai simplifié les contenus, en allant à l'essentiel de ce qu'ils doivent retenir
- 📖 J'ai illustré les documents de synthèse, avec des photos, des schémas
- 📖 J'ai essayé au maximum de proposer un document aéré, avec un style de police spécifique, une taille adéquat

Ce livret est composé :

- 📖 D'une mise en page avec : l'intitulé du livret, le nom de l'élève, la classe, l'année, le nom du professeur
- 📖 Un rappel de la tenue
- 📖 Des règles de vie d'atelier en travaux pratiques : le comportement à tenir, le travail à faire, le système d'évaluation, les sanctions possibles
- 📖 Les étapes de déroulement du TP
- 📖 Un tableau de roulement de fin de service pour le nettoyage, et sa légende
- 📖 Les menus du trimestre
- 📖 Une partie avec les documents de travail vierge avec explication : Contrat de formation, Fiche technique, Document de synthèse
- 📖 Une partie avec les différents contrats de formations, les fiches techniques à compléter par l'élève pour chaque TP
- 📖 Une partie avec les compétences vues en TP.

Les documents proposés à la suite sont : *le contrat de formation, la fiche technique, et le document de synthèse.*

En plus de ce livret, je propose à l'élève d'utiliser un porte-vue pour ranger tous les documents de synthèse que je complète avec eux à la fin de la séance.

Un classeur témoins est à leur disposition au CDI ou en salle des professeurs, s'il n'a pas eu le temps de prendre toutes les notes ou s'il a préféré écouter plutôt qu'écrire.

Rappelons qu'un élève dyslexique se fatigue plus rapidement qu'un élève ordinaire. En fin de TP, après une multitude d'informations emmagasinées tout au long de la séance et à cause d'une concentration excessive, et une mémorisation à court terme, l'élève n'est peut être plus en mesure d'être dans les conditions idéales lors de la synthèse.

Il est donc plus judicieux de lui proposer :

- ▣ de le revoir ultérieurement afin d'effectuer une mise au point
- ▣ de lui proposer de récupérer les documents par le biais de l'ENT ou par mail.

Il est important de rappeler que les documents de travail qui vous sont proposés sont certes à l'usage des élèves dyslexiques car : simplifiés, aérés, avec une police de caractère optimale, des photos, des codes couleurs. Mais, ils sont tout autant utiles et exploitables pour des élèves dits « ordinaires » qui éprouveraient des difficultés similaires et non repérées.

Et pour finir, ils ne sont surtout pas préjudiciables pour les autres élèves sans difficultés, dans le sens où les informations importantes sont présentes et les caractéristiques typographiques utilisées pour les uns sont ludiques pour d'autres.

CONTRAT DE FORMATION

Numéro du contrat de formation

CONTRAT DE FORMATION DE TRAVAUX PRATIQUES n° :

T.P.DU : La date du TP

MENU	PRE-REQUIS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	
		APPRENTISSAGE	RENFORCEMENT
Le menu que je vais réaliser	Peser - mesurer Préliminaires Ce que je sais déjà.	Ce que je vais apprendre	Des techniques que j'ai déjà vu, mais nous la révisons
TECHNIQUES EVALUEES			EVALUATIONS
			0 1 2 3
Organiser son poste de travail dans le temps et l'espace.			
Maîtrise de la finition, du dressage et de l'envoi des plats			
Nettoyage et rangement			
Préparation des traces écrites (contrat de formation, fiches techniques)			
Attitude et tenue professionnelle.			
Vocabulaire culinaire et HACCP			
			Je vais être évalué sur ces techniques, que je dois réviser.

Techniques	Exigences	Tolérances	0	1	2	3

OBSERVATIONS	Total des croix par colonnes	0	1	2	3
Synthèse de mon travail en travaux pratiques, et observation pour m'aider à progresser.	x				
	Total par colonnes				
	Total sur 30				
	NOTE / 20				

0 : aucune maîtrise 1 : maîtrise insuffisante 2 : maîtrise conforme 3 : maîtrise supérieure aux exigences

VOCABULAIRE A CHERCHER ET A CONNAÎTRE :

Je dois chercher les définitions du vocabulaire et l'apprendre.

QUESTION H.A.C.C.P.

A compléter impérativement pour le TP. Je peux m'aider des cours de sciences appliquées et des documents mis à ma disposition au CDI.

AIDE MÉMOIRE.



			OUI	NON
E	Exigence	Suis-je <i>exigent</i> avec moi-même ?		
F	Formation	Ai-je pris connaissance de mon <i>Contrat de Formation</i> ?		
F	Fiche technique	Ai-je fais mes <i>2 fiches techniques</i> ?		
I	Identifier	Ai-je <i>identifié mes faiblesses</i> pour en discuter avec le professeur ?		
C	Couleur	Ai-je bien utilisé le <i>code couleur</i> pour compléter ma fiche technique ?		
A	Apprendre	Ai-je bien <i>appris le vocabulaire</i> culinaire ?		
C	Connaître	Est-ce que je <i>connais</i> bien <i>mon menu</i> du TP ?		
I	Information	Ai-je trouvé toutes <i>les informations</i> demandées ?		
T	Techniques	Ai-je révisé mes <i>techniques</i> ?		
E	Évaluation	Suis-je <i>prêt à être évalué</i> ?		

EXEMPLE FICHE TECHNIQUE AVANT MODIFICATION

Activité professionnelle de synthèse

<u>FILET DE LIMANDE AU CIDRE</u>			<u>CREMEE DE POIREAUX</u>		
Descriptif commercial : Filet de limande accompagnés d'une fondue de poireaux au curry et nappés d'une sauce au cidre à la crème. Le tout glacé sous la salamandre.			PHOTO 		
Nombre de personne : 8					
Denrées	U	Quantité	Techniques de réalisation		
Elément de base			<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du poste de travail. • Habiller, fileter, dégorger et battre les filets. Les plier et réserver au frais. • Préparations préliminaires : <ul style="list-style-type: none"> - Ciseler les échalotes - Laver et émincer les poireaux - Tailler une petite brunoise de pomme - Réaliser un fumet de poisson (1 L) • Marquer en cuisson la crème de poireaux : <ul style="list-style-type: none"> - Dans un sautoir, faire fondre le beurre sans coloration, ajouter les poireaux émincés et suer le tout. - Assaisonner et ajouter le curry. - Couvrir d'un papier sulfurisé et cuire lentement à l'étuvée. - Ôter le papier après la cuisson, faire réduire l'eau de végétation. - Crémier très légèrement et faire réduire. Assaisonner. • Pocher les filets de limande : <div style="background-color: #cccccc; height: 50px; margin: 10px 0;"></div> <ul style="list-style-type: none"> • Fouetter la crème liquide (0.050 kg) • Réaliser la sauce au cidre <ul style="list-style-type: none"> - Chinoiser le jus de cuisson des poissons et le faire réduire à glace - Crémier et réduire à nappe • Contrôler la crème de poireaux et la réserver au chaud. • Terminer la sauce : <ul style="list-style-type: none"> - Au moment de l'envoi, incorporer la crème fouettée à la sauce - Napper les filets et les glacer sous la salamandre • Dresser et envoyer. <ul style="list-style-type: none"> - Au moment de l'envoi, tailler des fins bâtonnets de pomme 		
Limande entière (0.600kg/pce)	pce	4			
Mouillement pour pocher					
Fumet de poisson	L	0.200			
Beurre	Kg	0.050			
Pomme granny	Kg	0.080			
Echalotes	Kg	0.050			
	kg	0.150			
Sauce au cidre					
Crème liquide	L	0.500			
beurre	kg	0.080			
Elément a glacé					
Crème fouettée	kg	0.050			
Garniture					
Beurre	Kg	0.060			
Poireaux	Kg	Pm			
Sel fin	Kg	Pm			
Curry	Kg	Pm			
Crème liquide	L	0.100			
Décors					
Pomme granny Smith	kg	0.400			
cerfeuil	botte	1/4			
Matériel de préparation : chinois, planche à découper, sautoir, rondeau, fouet, couteaux....			Matériel de dressage : A l'assiette		

FICHE TECHNIQUE APRÈS MODIFICATION

Fiche technique de travaux pratiques

FILET DE LIMANDE AU CIDRE CREMEE DE POIREAUX

Descriptif commercial :

Filet de limande accompagnés d'une fondue de poireaux au curry et nappés d'une sauce au cidre à la crème.

Le tout glacé sous la salamandre.

PHOTO

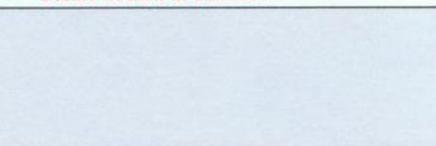


Nombre de personne : 8

Denrées	U	Quantité
Élément de base		
Limande entière (0.600kg/pce)	pce	
Mouillement pour pocher		
Fumet de poisson	L	0.200
Beurre	Kg	0.050
Pomme granny	Kg	0.080
Echalotes	Kg	0.050
	kg	0.150
Sauce au cidre		
Crème liquide	L	0.500
beurre	kg	0.080
Élément a glacé		
Crème fouettée	kg	0.050
Garniture		
Beurre	Kg	0.060
Poireaux	Kg	
Sel fin	Kg	Pm
Curry	Kg	Pm
Crème liquide	L	0.100
Décor		
Pomme granny Smith	kg	0.400
cerfeuil	botte	¼

Technique de réalisation

- **Mise en place du poste de travail.**
- **Habiller, fileter, dégorger et battre les filets.**
- **Les plier et réserver au frais.**
- **Préparations préliminaires :**
 - Ciseler les échalotes
 - Laver et émincer les poireaux
 - Tailler une petite brunoise de pomme
 - Réaliser un fumet de poisson (1 L)
- **Marquer en cuisson la crème de poireaux :**
 - Dans un sautoir, faire fondre le beurre sans coloration, ajouter les poireaux émincés et suer le tout.
 - Assaisonner et ajouter le curry.
 - Couvrir d'un papier sulfurisé et cuire lentement à l'étuvée.
 - Ôter le papier après la cuisson, faire réduire l'eau de végétation.
 - Crémier très légèrement et faire réduire. Assaisonner.
- **Pocher les filets de limande :**



- **Fouetter la crème liquide (0.050 kg)**
- **Réaliser la sauce au cidre**
 - Chinoiser le jus de cuisson des poissons et le faire réduire à glace
 - Crémier et réduire à nappe
- **Contrôler la crème de poireaux et la réserver au chaud.**
- **Terminer la sauce :**
 - Au moment de l'envoi, incorporer la crème fouettée à la sauce
 - Napper les filets et les glacer sous la salamandre
- **Dresser et envoyer.**
 - Au moment de l'envoi, tailler des fins bâtonnets de pomme

Matériel de préparation : chinois, planche à découper, sautoir, rondau, fouet, couteaux....

Matériel de dressage :
A l'assiette

DOCUMENT D'ANALYSE TECHNIQUE

<p>D.A.T.</p> <p>Technique :</p> <p>TEMPS DE RÉALISATION :</p> <p>Matériels que je vais avoir besoin :   </p> <p>Exemple </p>	
<p>Description en quelques mots de la technique :</p> <p>Le titre de la technique vu en travaux pratiques</p>	
Phases	Risques ou difficultés
1.	<p>J'écris les difficultés que j'ai rencontrées et les solutions que je peux apporter.</p>
2.	
3.	
<p>Dérivés : Rechercher des plats qui utilisent la même technique</p> <p>Application : Nommer des plats avec leur appellation culinaire</p>	
<p>VOCABULAIRE A SAVOIR</p> <p>Photo d'un plat</p>	
<p>Termes</p> <p>Définition</p>	

Professeur : Melle Dominé

Travaux pratiques ou Technologie Appliquée.

Document d'Analyse Technique.

EXEMPLE DOCUMENT D'ANALYSE TECHNIQUE AVANT MODIFICATION

Melle Dominé.		Technique : LA PÂTE A CHOUX		TEMPS DE REALISATION : 10 MN	
<p>Description :</p> <p>Pâte lisse, homogène, brillante, de couleur jaune claire, de consistance souple mais non liquide. A la cuisson, elle donne des pièces de forme régulière, colorées uniformément en surface (brun clair), couleur jaune claire à cœur, à la surface lisse, croustillante en périphérie et moelleuse à cœur.</p>		<p>Matériels spécifiques</p> <p>Russe Spatule en bois Calotte Tamis Poche à douille Plaque à pâtisserie Grille Pinceau, fourchette</p>		<p>Ingrédients : pour 1 / 4 litres</p> <ul style="list-style-type: none"> * eau : ¼ L * sel : 5 g * Sucre (facultatif) : 5/10 g * Beurre : 0.075 kg * Farine : 0.125 kg * Œufs entiers : 4 pièces 	
Phases	Méthodes	Photos	Risques ou difficultés	Commentaire	
<p>1. Organiser le poste de travail</p>	<p>Peser rigoureusement les denrées. Tamiser la farine. Allumer le four.</p>				
<p>2. Chauffer le liquide</p>	<p>Dans une russe moyenne disposer dans l'ordre, l'eau, de préférence chaude, le beurre coupé en petits morceaux, le sel, le sucre. Porter à ébullition. Toute la matière grasse doit être fondue.</p>		<p>Fusion lente du beurre</p>	<p>Le beurre est découpé en parcelle de manière à obtenir en même temps la fusion du corps gras et l'ébullition du liquide.</p>	
<p>3. Dessécher la panade</p>	<p>Dessécher la panade sur un feu doux à l'aide de la spatule pour obtenir un mélange lisse. La pâte qui devient légèrement grasse en surface doit se décoller des bords de la russe, en faisant une boule. Elle ne doit pas coller au doigt.</p>		<p>Panade pas assez desséchée ou trop</p>	<p>Ecraser la panade à la spatule pour éliminer de l'humidité à cœur. Si la panade est insuffisamment desséchée, le développement sera moins important et la pâte à choux plus longue à cuire. Un dessèchement trop long entraîne une coloration trop prononcée à la cuisson.</p>	

- 2 -

Melle Dominé.

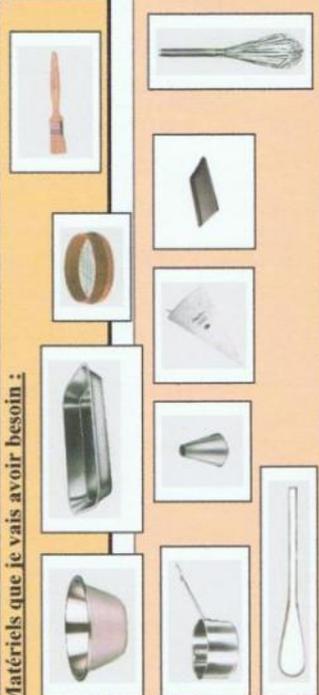
<p>5. Incorporer les œufs.</p>	<p>Débarrasser la panade dans une calotte de grandeur appropriée. Incorporer les œufs un par un et travailler énergiquement à la spatule après chaque ajout jusqu'à complète incorporation. Battre le dernier œuf et ajouter progressivement dans la panade. Contrôler la consistance. La pâte doit faire un « bec » quand on la soulève avec la spatule.</p>		<p>La pâte est trop dure ou trop liquide.</p>	<p>Pour bien maîtriser la consistance de la pâte, il est important d'ajouter le dernier œuf battu avec précaution pour affiner la pâte à choux. Si la pâte est déjà très souple après le 3^e œuf c'est que la panade n'a pas été suffisamment desséchée ou qu'il y a une erreur dans les proportions de départ.</p>
<p>6. Coucher et dorer. Cuire les choux.</p>	<p>Coucher les choux, en quinconce, sur une plaque légèrement grasse ou sur une plaque antiadhésive. Dorer les choux. Cuire immédiatement après le couchage dans un four préchauffé de 210°C à 230°C selon la taille, ouras fermé. A mi-cuisson, lorsque les choux ont gonflé et commencé à dorer, évacuer la vapeur du four en ouvrant le ouras ou en ouvrant la porte légèrement.</p>	 	<p>Mauvais développement, les choux tombent.</p>	<p>Ne pas ouvrir le four en début de cuisson.</p>
<p>Dérivés: Pâte à choux au chocolat, au pralin (mettre le parfum dans le liquide) Les Gnocchi parisiennes Les pommes dauphines Les quenelles traditionnelles Les pâtes à choux aromatisées pour entrées salées : le liquide peut être remplacé par un fumet de poisson, un fond...</p>	<p>Application : Réaliser des pièces montées, choux pour cocktail, amuse bouche, paris Brest, saint honoré, religieuse. Choux en amuse bouche salés</p>	<p>Conseil du professionnel : Respecter rigoureusement les pesées et la procédure de réalisation pour obtenir un produit de très bonne qualité. Il n'est pas recommandé de réaliser moins de 1 / 4 Litre. L'eau donne des choux secs. Le lait donne des choux moelleux. Un compromis est souvent fait en mettant moitié eau et lait.</p>		

DOCUMENT D'ANALYSE TECHNIQUE APRÈS MODIFICATION

D.A.T.

Technique :
La pâte à choux
TEMPS DE RÉALISATION : 10 mn

Matériels que je vais avoir besoin :



Description en quelques mots de la technique :

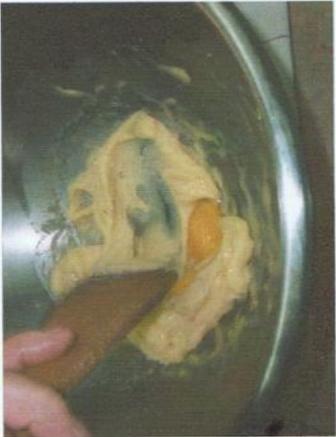
Pâte lisse, homogène, brillante, de couleur jaune claire, de consistance souple mais non liquide. A la cuisson, elle donne des pièces de forme régulière, colorées uniformément en surface (brun clair), couleur jaune claire à cœur, à la surface lisse, croustillante en périphérie et moelleuse à cœur.

Phases	Méthodes	Photos	Risques ou difficultés
<p>1. Organiser le poste de travail</p>	<p>Peser rigoureusement les denrées. Tamiser la farine. Allumer le four.</p>		
<p>2. Chauffer le liquide</p>	<p>Dans une russe moyenne disposer dans l'ordre, l'eau, de préférence chaude, le beurre coupé en petits morceaux, le sel, le sucre. Porter à ébullition. Toute la matière grasse doit être fondue.</p>		<p><u>Fusion lente du beurre</u> : Le beurre est découpé en parcelle de manière à obtenir en même temps la fusion du corps gras et l'ébullition du liquide.</p>

Document d'Analyse Technique.

Travaux pratiques ou Technologie Appliquée.

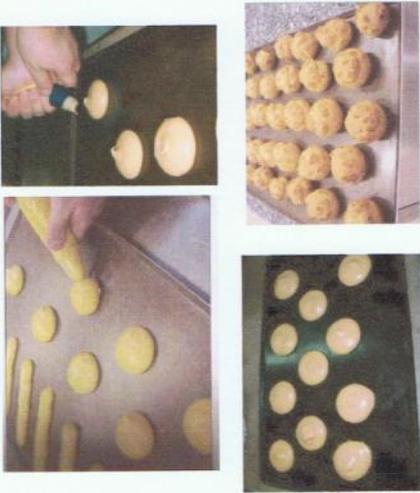
Professeur : Melle Dominé

<p>3. Dessécher la panade</p>	<p>Incorporer en une seule fois la farine tamisée. Dessécher la panade sur un feu doux à l'aide de la spatule pour obtenir un mélange lisse. La pâte qui devient légèrement grasse en surface doit se décoller des bords de la russe, en faisant une boule. Elle ne doit pas coller au doigt.</p>		<p><u>Panade pas assez desséchée ou trop :</u> Écraser la panade à la spatule pour éliminer de l'humidité à cœur. Si la panade est insuffisamment desséchée, le développement sera moins important et la pâte à choux plus longue à cuire. Un desséchement trop long entraîne une coloration trop prononcée à la cuisson.</p>
<p>4. Incorporer les œufs.</p>	<p>Débarrasser la panade dans une calotte de grandeur appropriée. Incorporer les œufs un par un et travailler énergiquement à la spatule après chaque ajout jusqu'à complète incorporation. Battre le dernier œuf et ajouter progressivement dans la panade. Contrôler la consistance. La pâte doit faire un « bec » quand on la soulève avec la spatule.</p>		<p><u>La pâte est trop dure ou trop liquide :</u> Pour bien maîtriser la consistance de la pâte, il est important d'ajouter le dernier œuf battu avec précaution pour affiner la pâte à choux. Si la pâte est déjà très souple après le 3^e œufs c'est que la panade n'a pas été suffisamment desséchée où qu'il y a une erreur dans les proportions de départ.</p>

Travaux pratiques ou Technologie Appliquée.

Professeur : Melle Dominé

Document d'Analyse Technique.

<p>5. Coucher et dorer. Cuire les choux.</p>	<p>Coucher les choux, en quinconce, sur une plaque légèrement grasse ou sur une plaque antiadhésive. Dorer les choux. Cuire immédiatement après le couchage dans un four préchauffé de 210°C à 230°C selon la taille, ouras fermé. A mi-cuisson, lorsque les choux ont gonflé et commencé à dorer, évacuer la vapeur du four en ouvrant le ouras ou en ouvrant la porte légèrement.</p>	<p><i>Mauvais développement, les choux tombent</i> : Ne pas ouvrir le four en début de cuisson.</p>
		<p>Application : Réaliser des pièces montées, choux pour cocktail, amuse bouche, paris Brest, saint honoré, religieuse. Choux en amuse bouche salés</p>



VOCABULAIRE A SAVOIR	
Termes	Définition
Panade	Appareil réalisé comme une pâte à choux mais sans œufs. Il est utilisé pour lier les farces et les quenelles.
Fusion	Passage d'un corps de l'état solide à l'état liquide sous l'effet de la chaleur.
sécher	Travailler une pâte à choux ou une purée sur le feu jusqu'à ce qu'elle se détache des parois et du fond du récipient de cuisson.

Professeur : Melle Dominé

Travaux pratiques ou Technologie Appliquée.

Document d'Analyse Technique.

CONCLUSION

Les documents qui vous ont été proposés, ne sont qu'une palette de support parmi tant d'autre, mais que j'ai personnellement utilisés à partir du moment où j'ai découvert ce monde des « DYS ». Je me suis inspirée pour certains, de documents existants, pour d'autres, il s'agit d'un travail individuel et d'équipe avec des collègues, Arnaud Barthélémy, professeur de production culinaire, académie de Lille, Melle Stéphanie Dudek, professeur documentaliste, académie de Lille. Je les ai simplifiés, restructurés afin de faciliter leur compréhension pour les élèves atteints de troubles spécifiques de langage.

La recherche de techniques, de méthodes pédagogiques différenciées n'est pas sans conséquences. L'enseignante que je suis a dû se remettre en question à plusieurs reprises, aujourd'hui. Cette relation avec ces élèves dyslexiques en difficulté permanente, crée un lien qui sera inévitablement bénéfique pour l'un ou pour l'autre.

J'ai commencé et je terminerai avec cette citation :

« Aller plus loin avec ceux qui apprennent autrement »

Bibliographie

(Bibliographie complète dans le mémoire : *La dyslexie, trouble de l'apprentissage en hôtellerie-restauration*. IUFM Toulouse. Année 2011/2012)

- BLASCO Gilles *et al.* *Technologie culinaire, guide pédagogique*. Paris. Foucher.2001
- COUVEZ François *et al.* *Guide enseignant. La dyslexie* .Inspection académique cote d'or, académie de Dijon. guide enseignant la dyslexie 2009. [En ligne].Disponible sur : http://sante-securite21.ac-dijon.fr/sites/sante-securite21.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Guide_enseignants_VF_22_-09-2009-2.pdf
- CRUNELLE Dominique *et al.* *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. Nord-Pas-de-Calais. SCEREN / CRDP ,2010.
- DOUILLACH.D, CINOTTI.Y, MASSON.Y. *Enseigner l'hôtellerie-restauration*. Paris, Jacques Lanore. 2002.
- JOLY Julien. La dyslexie : trois symptômes, une seule cause. *Le monde science et techno*.23.12.2011.
- P.ZESIGER et P.COLE. Les troubles durant la vie. *A.N.A.E* 2009, N° 103, p.275.
- REID Gavin et GREEN Shannon. *100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*. London. the Continuum International Publishing Group.2007 et France Edition Alta Communication Tom Pousse.2009.

CONCLUSION

Être face à l'univers de la dyslexie a été une expérience déstabilisante pour moi. Déstabilisante, car je n'avais aucune notion de ce trouble, je n'en connaissais ni les origines, ni les conséquences que cela pouvait engendrer sur un enfant, et un élève au sein de ma classe.

J'ai eu besoin de comprendre les difficultés d'apprentissage que ces élèves dyslexiques avaient dans ma classe, et devant lesquels j'éprouvais des difficultés à enseigner : je me sentais démunie, frustrée, inutile.

Le travail proposé est le fruit de mes propres questionnements et tâtonnements afin de comprendre comment faire face à un élève dyslexique en enseignement hôtellerie-restauration.

J'ai compris que nous devons changer notre regard, pour être efficace, et se donner les moyens, à travers la volonté, l'envie, l'optimisme, chercher et proposer des démarches pédagogiques différentes et adaptées, qui permettront à cet élève de s'épanouir et trouver sa place dans l'enseignement hôtellerie-restauration.

Les doutes envolés, et acceptant que la dyslexie soit un handicap invisible et encore méconnu pour certains enseignants, je suis convaincue aujourd'hui de la nécessité d'un travail en pluridisciplinarité : enseignants, parents, institution, professionnels de la santé... afin de faire un pas vers l'acceptation d'accueillir un élève dyslexique dans notre classe dite « ordinaire ».

Je ressors grandie de cette réflexion et de cette expérience, et ne souhaite qu'une chose à ce jour : convaincre les collègues d'enseignement hôtellerie-restauration encore sceptiques et pensant qu'adapter et aménager une pédagogie différenciées n'augmente pas les chances de réussite d'un élève dyslexique.

Mémoire : Melle Dominé.

J'aimerais également poursuivre et améliorer le travail proposé dans la partie « Actions menées », le guide de l'enseignant en hôtellerie-restauration accueillant un élève dyslexique, afin d'impulser une dynamique au sein des différentes équipes pédagogiques de l'académie, autour de la mise en place, l'adaptation, la mutualisation d'expériences autour du thème de la dyslexie et de l'enseignement professionnel.

A travers mes diverses expériences, je peux affirmer qu'une utilisation de stratégie d'apprentissage spécifique, cohérente, appropriée et le travail d'équipe permet, à ces élèves dévalorisés, démotivés, perdus, de revenir sur le quai et de se raccrocher au train de la réussite scolaire et du bien-être.

« Chaque enfant qu'on enseigne, est un homme qu'on gagne »

Victor Hugo

BIBLIOGRAPHIE

- Association de parents luttant contre l'échec scolaire et l'abandon scolaire et al. *L'école Finlande*. Dossier d'étude. Belgique. Grootbosstraat 143 à 1652 Alsemberg. Éditeur : Thierry de Cuyper.
- AZIZ JELLAB. Les enseignants de lycée professionnel et leurs pratiques pédagogiques : entre lutte contre l'échec scolaire et mobilisation des élèves. Professeur université d'Artois. *Revue française de sociologie*. 2005, Volume 46, N°2, p.295-323
- AZIZ JELLAB. Plaidoyer pour une institution en mutation. *Cahier pédagogique*, novembre 2010, N°484, p.53-56.
- BALIGAND Pierre, IEN-AIS. *En alsace, rentrée 2011 : le projet d'une « châtre dys pour l'accueil des élèves dyslexiques en milieu ordinaire*. Aout 2011. [En ligne] Disponible sur : www.apedysnord.fr (consulté le 18.10.2011)
- BENOIT Hervé. De la déficience à l'obstacle. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.51-52.
- BILLARD.C et TOUZIN.M. Les troubles durant la vie. *A.N.A.E* 2009, N° 103, p.265
- BLASCO Gilles et al. *Technologie culinaire, guide pédagogique*. Paris. Foucher.2001
- BO N°2 du 12.01.2012. *Examen et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur*. Circulaire N°2011-2200 du 27.12.2012 [En ligne]. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58803 (consulté le 22.04.2012)
- BO N°42 du 25 novembre 1999. Scolarisation des enfants et adolescent handicapés. Circulaire N°99-187 du 19.11.1999. [En ligne]. Disponible : www.education.gouv.fr

- BRIZARD.C. École : la leçon finlandaise. *La lettre d'APHEDYS*. N°75 Mai 2011.p :6-8
- BRODEUR Monique, LAPLANTE Line. Troubles d'apprentissage - la dyslexie, bientôt un trouble médical ? *Le devoir.com.Libre de penser*.05.02.2012. [En ligne]. Disponible sur : www.ledevoir.com
- BROUSSOULOUX S, CAPUANO DELESTRE V, GILBERT P, LEFEUVRE B, URCON J-M. *Troubles « Dys » de l'enfant*. Guide ressources pour les parents. ST Denis : INPES 2009.p :56.
- Cap-emploi : partenaire dédié pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. [En ligne] Disponible sur : <http://www.capemploi.net/accueil/>
- Châtre des droits des personnes handicapées. [En ligne]. Disponible sur : http://eur-lex.europa.eu/fr/dossier/dossier_50.htm
- Circulaire N°2010-088 du 18.06.2010. Scolarisation des élèves handicapés. Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré. [En ligne]. Disponible sur : www.education.gouv.fr. (Consultée le 10.01.2012)
- COCHETEL Odile, NAUMOVIC véronique. Comprendre pour mieux évaluer...un enfant dyslexique. *La nouvelle revue de l' AIS*, Trimestre 2005, N°32, p.76
- COUVEZ François et al .*Guide enseignant. La dyslexie* .Inspection académique cote d'or, académie de Dijon. Guide enseignant la dyslexie 2009. [En ligne].Disponible sur : http://sante-securite21.ac-dijon.fr/sites/sante-securite21.ac-dijon.fr/IMG/pdf/Guide_enseignants_VF_22_-09-2009-2.pdf
- CRUNELLE Dominique et al. *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. Nord-Pas-de-Calais. SCEREN / CRDP ,2010.
- CRUNELLE Dominique. *La dyslexie, toute une histoire*, In Jean Louis Brison IGE, *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. Nord pas de Calais : SCEREN/CRDP, 2010.
- DEBRAY-RITZEN « *La dyslexie de l'enfant* ».Casterman.1970.

- Depatoul.be. *La dyslexie*. [En ligne]. Disponible sur : <http://ladyslexie.blogspot.fr/search/label/source%20%3A%20depatoul.be>. Consultée le 07.05.2012.
- DESBROSSES Stéphane. Les troubles mnésiques. *Psychoweb* Section : articles, Catégorie : neuropsychologie, le 21.12.2007. [en ligne] .Disponible sur : <http://www.psychoweb.fr/articles/neuropsychologie/209-les-troubles-mnesiques.html> (consultée le 14.11.2011)
- DOUILLACH.D, CINOTTI.Y, MASSON.Y. *Enseigner l'hôtellerie-restauration*. Paris, Jacques Lanore. 2002.
- ESEN. *Le film annuel. P.A.I projet d'accueil individualisé*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=84&cHash=e800bc08c1> (consulté le 22/04/2012)
- Fédération française des DYS. [En ligne] .Disponible sur : <http://www.ffdys.com/troubles-dys/nature-des-troubles/dyscalculie.htm?p7> (consultée le 01.12.2011)
- Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap, Fnaseph. *Grandir à l'école pour grandir en société*. [En ligne]. Disponible sur : www.fnaseph.fr
- FIJALKOW Jacques. Vers une France dyslexique. *Ces actes de la lecture*. N°69.Mars 2000
- GAREL Jean-Pierre, Laboratoire Relacs, université du Littoral, Côte d'Opale. Différencier, adapter...et partager. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p .15-16.
- GIRAUD Anne-Lise. Une seule anomalie à l'origine des trois manifestations principale de la dyslexie. *Communiquer de presse du CNRS*, 22/12/2011, Paris. [En ligne]. Disponible sur : <http://www2.cnrs.fr/presse/communiqu/2389.htm>. (Consultée le 24.02.2012)

- GOHET Patrick. *Bilan de la loi du 11 février 2005 et de la mise en place des Maisons Départementales des Personnes Handicapées*. DIPH. Aout 2007
- HERMANGE . C et TRIOMPHE.A. Extrait de « Personnes handicapées – Droit et Démarche ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)
- HERMANGE. C et TRIOMPHE.A. Extrait de « Personnes handicapées – Droit et Démarche ». Edition : CTNERHI. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.siwadam.com> (consultée le 23.11.2012)
- INIZAN André .Commentaire à l'article De l'origine biologique de la dyslexie de F.Ramus. [En ligne]. Disponible sur : <http://andre.inizan.pagesperso-orange.fr/> (consultée le 13.01.2012)
- INIZAN.André .Commentaire à l'article De l'origine biologique de la dyslexie de F.Ramus (en ligne). Disponible sur : <http://andre.inizan.pagesperso-orange.fr/> (consultée le 13.01.2012)
- JACQUIER-ROUX Monique,VALDOIS Sylviane, ZORMAN Michel. ODEDYS. *Outil de dépistage des dyslexies*. Dossier d'étude. Médecin, orthophoniste, neuropsychologue. Grenoble. IUFM de Grenoble. Mars 2002/ Septembre 2005. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.pedagonet.com/other/dyslexie.pdf> ou <http://iufm.ujf-grenoble.fr/>
- JOLY Julien. La dyslexie : trois symptômes, une seule cause. *Le monde science et techno*.23.12.2011.
- JÖRVELIN Rita et MERLÄINEN Marjaana. WLIC DURBAN. South Africa. Éditeur : Worl library and information congress. August 2007.
- L'Association d'adultes dyslexiques et de parents d'enfants dyslexiques, APHEDYS. [En ligne] Disponible sur : www.aphedys.fr
- LOURDE ROCHEBLAVE Céline. Professeur de lettre-histoire-géographie en LP à Blanquefort. Emmener les élèves du collège à la vie professionnelle. *Cahier pédagogique*, novembre 2010, N°484, p.31-32.

- MACCHIELLI Roger et BOURCIER Arlette, « *la Dyslexie, maladie du siècle* », PARIS XVII : ESF.1974.
- MATHON Gilles-Henri. La classe d'intégration scolaire « dyslexie » - le projet. *A.N.A.E*, 2009, N° 103, p.309-317
- MEIRIEUX Philippe. *Lettre à un jeune professeur*. Paris. Éditeur : ESF.2005.
- MESSERSCHMITT P et GELY V .Dyslexie et pénibilité des apprentissages : les points de vue du pédiatre et psychiatre et de l'orthophoniste. *A.N.A.E* 2004, N°80. P.331-335.
- Métro Montréal. *La dyslexie, un trouble mental ?* [En ligne]. Disponible sur : www.journalmetro.com (consultée le 05.02.2012)
- Ministère de la santé et des solidarités. *Scolarisation des enfants handicapés : les mesures annoncées lors de la conférence nationale du handicap*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid56511/scolarisation-des-eleves-handicapes-les-mesures-annoncees-lors-de-la-cnh.html> (consultée le 18.04.2012)
- MORCELLET- DIEUZAYDE.F et FOURNIER.B. « Faciliter la scolarisation des enfants dyslexiques : deux études de cas ».Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Diplôme Universitaire. Année 2006/2007
- P.ZESIGER et P.COLE. Les troubles durant la vie. *A.N.A.E* 2009, N° 103, p.223-226
- POUHET Alain. *Les dys... une présentation*. Dossier d'étude. IUFM Poitou Charente. [En ligne].Disponible sur : http://ww2.ac-poitiers.fr/ecoles/IMG/pdf/Les_DYS_une_presentation_v.D-2.pdf (Consultée le 19.10.2011)
- POUHET, Alain, docteur et médecine physique et réadaptation. *Les dys... une présentation*. Dossier d'étude. Poitou-Charentes. [En ligne].Disponible sur : http://www.poitou-charentes.iufm.fr/IMG/pdf/Les_DYS-2.pdf (consulté le 10.10.2011)

- RAMUS Franck. De l'origine biologique de la dyslexie. *Psychologie et Éducation*.2005.Paris
- Rapport du Gouvernement au Parlement sur la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des personnes handicapées. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000070/0000.pdf> (consultée le 2.04.2012)
- REID Gavin et GREEN Shannon. *100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*. London. the Continuum International Publishing Group.2007 et France Edition Alta Communication Tom Pousse.2009.
- RINGARD Jean-Charles, *A propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique*. Rapport du ministère de l'éducation, février 2000
- SARRALIE Christian. Maître de conférences à l'INS HEA. Jouer sur toutes les variables. *Cahier pédagogique*. Janvier 2008, N°459, p.20-21.
- *ULIS : dispositif collectifs au sein d'un établissement du second degré*. [En ligne]. Disponible sur : www.esen.education.fr (consultée le 10.01.2012)
- WAVELET Jean-Michel. De l'art de dire ce qui est difficile. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.39.
- WAVELET Jean-Michel. Genèse d'une scolarisation pour tous. *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2008, N°459, p.11-12.

ANNEXES

ANNEXE 1: EXEMPLE TEST ODEDYS¹⁵⁶.

LECTURE DES PHONÈMES ET MÉMOIRE DES CHIFFRES.

Suppression de phonèmes initiaux

	Réponse Attendue	Réponse donnée
OUVERT	vert	
BRAME	rame	
FLOU	lou	
CANE	ane	
DRAINE	rène	
ONDINE	dîne	
CLOS	lo	
TROU	rou	
PLI	li	
PROSE	roz	

Score : /10

Fusion de phonèmes

	Réponse		Réponse
Photo artistique (FA)		Cher Auguste (CHO)	
Chien accroupi (CHA)		Gant épais (GUE)	
Bébé ourson (BOU)		Cousin infernal (KIN)	
Tortue enlevée (TEN)		Gentil invité (JIN)	
Bel oiseau (BOI)		Grave entorse (GAN)	

Score : /10

Mémoire :

Empan de chiffres : mettre une croix si l'épreuve est réussie

	Empan endroit	Empan envers
2-9		
1-5-3		
7-2-4		
2-6-7-1		
3-9-4-6		
4-7-2-9-5		
8-3-6-2-4		
6-3-2-1-4-8		
5-7-9-3-6-4		
3-5-1-8-7-9-2		
2-8-9-4-6-1-7-3		

¹⁵⁶ IUFM Académie de Grenoble. [En ligne]. Disponible sur : <http://iufm.ujf-grenoble.fr/recherche/cognisciences> (13)

Dictée des mots.

Fiche 5 : Listes de la dictée de mots

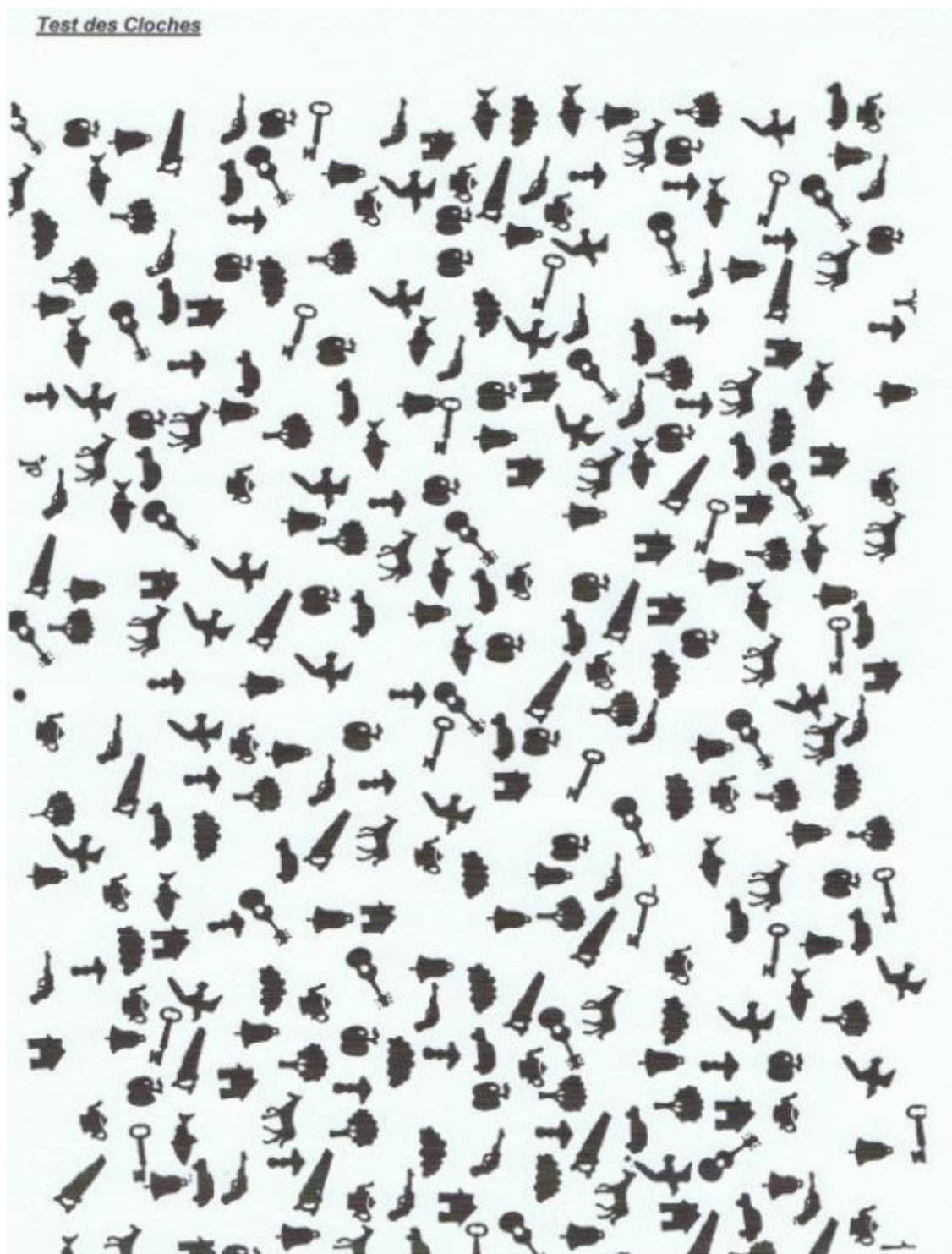
Liste A Mots irréguliers	Liste B Mots réguliers	Liste C Pseudo-mots
seconde	ordure	gontra
monsieur	poisson	copage
million	jardin	bartin
femme	bille	datoir
ville	chapeau	majon
fusil	vigne	nagule
tabac	frite	savette
galop	gare	bracho
août	verbe	famire
parfum	couleur	poulan

LECTURE DES MOTS.

Fiche 1 : Lecture de mots fréquents pour : CE1

irréguliers	réguliers	pseudo-mots
Femme	Faute	Sande
Hier	Nuit	Chon
Ville	Vague	Givor
Monsieur	Montagne	Bondeuse
Sept	Soin	Sule
Août	Soif	Toir
Dix	Mal	Mic
Seconde	Sauvage	Taubage
Million	Mission	Mardion
Fusil	Fuite	Fudin
Echo	Elan	Esan
Tronc	Animé	Trane
Tabac	Talon	Tagin
Orchestre	Splendeur	Splindron
Moyen	Maman	Modan
Parfum	Pardon	Tandir
Cacahuète	Caravelle	Taparelle
Equateur	Electron	Abindeur
Gentil	Jaloux	Gental
Examen	Envoyé	Ontage

RETROUVER LES CLOCHES. TEST DE REPÉRAGE DE L'ESPACE SUR LA
COPIE.



ANNEXE 2 : LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR SOUTENIR LES ENFANTS DYSLEXIQUES A L'ÉCOLE : LES PPS, PAI ET PPRE.

Les différents dispositifs pour soutenir les enfants dyslexiques à l'école : les PPS, PAI et PPRE			
	PPS Projet Personnalisé de Scolarisation Dispositif relevant de la MDPH	PAI Projet d'Accueil Individualisé Dispositif interne à l'établissement	PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative Dispositif purement pédagogique
Pour qui ?	<p>Le PPS s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie relevant de la MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées). Selon sa sévérité, la dyslexie peut être reconnue comme handicap par la CDA selon le guide barème suivant : http://calin.eppplug.org/textoff/prestations_handicap_1993.html</p>	<p>Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, trouble spécifique du langage (dyslexie, dysphasie)...</p>	<p>Le PPRE peut être établi pour des élèves dont les connaissances et les compétences scolaires spécifiques ne sont pas maîtrisées ou qui risquent de ne pas être maîtrisées.</p> <p>Le PPRE est obligatoire en cas de redoublement</p>
Pour quoi ?	<p>Le PPS consiste à mettre en place selon les besoins de l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'orientation scolaire : UPI, CLIS , classe ordinaire, cours à domicile. • L'aménagement de la scolarité : prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, répétiteur CNED...) • L'aménagement pédagogique : adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopies des cours...) • Les mesures d'accompagnement : auxiliaire de vie scolaire, SESSAD, orthophoniste... • L'attribution de matériels pédagogiques adaptés : ordinateur... • L'aménagement des examens et concours (liens temps, secrétaire ...) 	<p>Le PAI, c'est permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement de la scolarité : prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, répétiteur CNED...) • La possibilité de traitement médical au sein de l'établissement <p>Le PAI selon les textes ne permet pas un aménagement pédagogique d'un point de vue adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopies des cours...). Toutefois, selon la volonté de l'équipe éducative et d'un commun accord, il peut être mis en place.</p> <p>L'aménagement aux examens est également exclu du PAI, mais sera plus facilement accordé si un PAI a été formalisé auparavant.</p>	<p>Le PPRE, c'est permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un soutien pédagogique spécifique (pendant le temps scolaire et en dehors) de manière modulable mais pour une courte durée.

	<p>PPS Projet Personnalisé de Scolarisation</p>	<p>PAI Projet d'Accueil Individualisé</p>	<p>PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative</p>
<p>Qui solliciter ?</p>	<p>C'est la famille qui sollicite le PPS auprès de la MDPH. Pour cela, elle est amenée à prendre contact avec l'enseignant référent de son secteur dont les coordonnées sont connues par les chefs d'établissement, les médecins scolaires, les MDPH et les inspections académiques services ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des enfants Handicapés - ex-AIS -).</p> <p>L'enseignant référent est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'accueillir et informer élève et parents • D'assurer le lien avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH • De réunir l'équipe de suivi de la scolarisation • De contribuer à l'évaluation des besoins et à l'élaboration du PPS • De favoriser la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS 	<p>Pour mettre en place un PAI, la famille doit solliciter le chef d'établissement qui assure l'élaboration, la mise en place et le suivi du projet dans l'établissement et le médecin de l'Education Nationale qui a la responsabilité de l'information et du suivi médical dans l'établissement.</p> <p>Par ailleurs, l'enseignant référent peut être consulté par les équipes enseignantes et par les parents, dans une perspective d'aide à l'élaboration du PAI en cas de trouble de santé durable tel que la dyslexie. (Coordonnées connues par les chefs d'établissement, les médecins scolaires, les MDPH et les inspections académiques services ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des enfants Handicapés - ex-AIS)).</p>	<p>Le PPRE est en général à l'initiative de l'équipe pédagogique, c'est le directeur d'école ou le chef d'établissement qui propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un PPRE.</p>
<p>Comment ça se passe ?</p>	<p>L'enseignant référent, au préalable recollecte les informations auprès des familles et des enseignants et joint à la demande de PPS les bilans nécessaires (orthophoniste, psychologue, médecin scolaire). Souvent, ces bilans ne sont recevables que lorsqu'ils sont pratiqués par un centre référent du langage.</p> <p>C'est l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH qui se concentre pour établir des propositions de compensation qui formeront le PPS. Elles sont soumises à la famille avant présentation à la CDA qui les validera ou non.</p>	<p>Le médecin scolaire détermine les aménagements particuliers susceptibles d'être mis en place. Il s'appuie sur l'avis de l'équipe éducative comprenant les parents, les enseignants, le psychologue scolaire, l'orthophoniste. Le rôle de chacun et la complémentarité des interventions sont précisés dans un document écrit.</p> <p>Le PAI est valable 1 an et est reconductible.</p>	<p>L'équipe pédagogique propose un plan d'action pour répondre aux difficultés de l'élève. Celui-ci est présenté aux parents et à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé.</p> <p>Un document formalisé est écrit, il présente les objectifs, les modalités, les échéances, les modes d'évaluation.</p>

	PPS Projet Personnalisé de Scolarisation	PAI Projet d'Accueil Individualisé	PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative
Qui assure la mise en œuvre ?	<p>L'enseignant référent met en place et anime une ESS (équipe de suivi de scolarisation) comprenant les parents, les enseignants, le psychologue scolaire, le médecin scolaire, l'orthophoniste... C'est l'ESS qui assure la mise en œuvre du PPS tel qu'il aura été défini. Elle se concerta au moins une fois dans l'année en fonction des besoins de l'élève qui peuvent évoluer.</p> <p>Les inspecteurs ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des enfants Handicapés - ex-AIS - Inspection Académique) sont chargés de contrôler l'application des PPS.</p>	<p>La mise en œuvre du PAI est assurée par le directeur et le médecin scolaire.</p>	
Exemples d'aménagements			

	PPS Projet Personnalisé de Scolarisation	PAI Projet d'Accueil Individualisé	PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Diaporama Projet Personnalisé de Scolarisation : http://www.apedys.org/dyslexie/users_privat/e/rhone/Decrets-Loi-2005-handicap.ppt • Mise en œuvre et suivi du Projet Personnalisé de Scolarisation : http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0602187C.htm • Les enseignants référents et leurs secteurs d'intervention : http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0601976A.htm • Loi sur le handicap du 11 février 2005 http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANX0300217L 	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants et adolescents atteints de troubles de santé évoluant sur une longue période : http://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MEN E0300417C.htm • Le PAI, pour la scolarisation des enfants malades : http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page93.htm 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes personnalisés de réussite éducative : http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601969C.htm • Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm#loi • Brochure d'aide pour les écoles pour entrer dans la démarche du PPRE : http://crdp.ac-paris.fr/d_ecole/res/PPRE_14mars06.pdf • Le guide pratique pour l'expérimentation des PPRE à l'école et au collège durant l'année 2005-2006 http://eduscol.education.fr/D0072/PPRE_guideexperimentation.pdf

ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE ENSEIGNANT.

18/05/12 LimeSurvey -

Questionnaire pour le mémoire de recherche MASTER 2 MEFHR "métiers de l'enseignement et de la formation en hôtellerie restauration"

Bonjour, comme l'ensemble des étudiants à l'IUFM, je réalise actuellement un mémoire dans le cadre de ma formation en Master 2 MEFHR. Mon sujet porte sur "la dyslexie, trouble d'apprentissage au sein de l'enseignement professionnel hôtellerie restauration" Vous n'avez pas été sélectionné par hasard, merci de votre sérieux. Pour ne pas fausser les résultats de l'étude, merci de finir complètement le questionnaire et de répondre à titre individuel. Vos réponses sont totalement anonymes, elles seront analysées en lien avec les différentes fonctions exercées au sein des établissements. Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Il y a 19 questions dans ce questionnaire

Pour mieux vous connaître

1 [1]

Bien que anonyme, nous avons besoin de connaître sous quelle entité, vous répondez à ce questionnaire, veuillez sélectionner une réponse.

*

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

Femme

Homme

2 [2]

Quel âge avez-vous ?

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

3 [3]

Quel diplôme possédez-vous ?

*

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

PLP

Capet

www2.toulouse.iufm.fr/limesrv/admin/admin.php?action=showprintablesurvey&sid=16779 1/11

18/05/12

LimeSurvey -

4 [4]

Depuis combien de temps enseignez-vous ?

*

Veuillez entrer une date :

5 [5]

Quel niveau de classe avez-vous ?

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- CAP
- BAC PRO
- BAC TECHNO
- BTS
- AUTRE

6 [6]Quelle discipline enseignez- vous? *

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Technologie culinaire
- technologie restaurant
- Travaux pratiques cuisine
- Travaux pratiques restaurant
- Sciences appliquées
- autres

18/05/12

LimeSurvey -

7 [7]

Qu'est-ce qu'un trouble d'apprentissage pour vous ?

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

8 [8]

Vous avez un élève décrocheur, fainéant, hésitant, quelle est votre première réaction ?

(Classer par ordre)

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	1	2	3	4	5
Soucis de famille	<input type="radio"/>				
Manque de travail	<input type="radio"/>				
Problème d'orientation	<input type="radio"/>				
Problème d'apprentissage	<input type="radio"/>				
Autre	<input type="radio"/>				

18/05/12

LimeSurvey -

La dyslexie

9 [9]

Qu'est-ce que la dyslexie pour vous ?

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

10 [10]

Avez-vous déjà géré des élèves dyslexiques dans votre classe ?

*

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Pas du tout
- Parfois
- Beaucoup
- A chaque rentrée scolaire

Faites le commentaire de votre choix ici :

18/05/12

LimeSurvey -

11 [11] S'il vous est déjà arrivé de gérer des élèves dyslexiques dans votre classe, comment l'avez vous repéré? *

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Seul, par des problèmes de compréhension en classe
- Par l'intermédiaire de réunion avec l'équipe pédagogique
- Par l'infirmière ou médecin scolaire
- Par l'élève lui-même ou la famille
- autre

12 [12]

Un élève atteint de trouble d'apprentissage orale ou écrit, vous semble-t-il compliquer a géré au sein de votre classe ?

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- Oui, Pourquoi?
- Parfois, Pourquoi?
- Non, Pourquoi?

Merci de commenter votre réponse.

13 [13] Comment vous sentez vous face a un élève dyslexique? *

Veillez écrire votre réponse ici :

18/05/12

LimeSurvey -

14 [14] Vous a-t-on aidé pour faire face à cet élève dyslexique? *

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Parfois
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Il est important de commenter votre réponse. Merci

15 [15]

Avez-vous reçu une formation vous sensibilisant à ces troubles de l'apprentissage du langage ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

18/05/12 LimeSurvey -

16 [16]

Vers qui pensez-vous pouvoir vous tourner pour trouver de l'aide à l'accompagnement de ces troubles d'apprentissage ?

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

www2.toulouse.iufm.fr/limesrv/admin/admin.php?action=showprintablesurvey&sid=16779 7/11

18/05/12

LimeSurvey -

Stratégie d'apprentissage

17 [16]

Que faites vous dans vos cours pour améliorer l'acquisition des connaissances et compétences à vos élèves dyslexiques ? (soyez précis)

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

Il est important que vous soyez très précis, vous pouvez lister votre réponse.

merci.

18 [17]

Pensez vous qu'il y ait des freins à la mise en place d'une pédagogie différenciée vers un élève dyslexique au sein de votre classe ?

*

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Pas du tout d'accord
- Pas trop d'accord
- Moyennement d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout a fait d'accord
- Sans réponse

Faites le commentaire de votre choix ici :

18/05/12

LimeSurvey -

19 [18]

Pensez vous que la dyslexie, trouble d'apprentissage orale est :

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Un manque de stimulation de la lecture, du a un environnement familiale défavorisé
- A un mauvais départ en apprentissage de la lecture en maternelle/primaire
- A une anomalie d'une partie du cerveau qui contribue à l'évolution du langage
- Autre

ANNEXE 4. QUESTIONNAIRE ÉLÈVE.

2/05/12 LimeSurvey -

Questionnaire pour le mémoire de recherche MASTER 2 MEFHR "métiers de l'enseignement et de la formation en hôtellerie restauration"

Bonjour, comme l'ensemble des étudiants à l'IUFM, je réalise actuellement un mémoire dans le cadre de ma formation en Master 2 MEFHR. Mon sujet porte sur "la dyslexie, trouble d'apprentissage au sein de l'enseignement professionnel hôtellerie restauration" Vous n'avez pas été sélectionné par hasard, merci de votre sérieux.

Pour ne pas fausser les résultats de l'étude, merci de finir complètement le questionnaire et de répondre à titre individuel. Vos réponses sont totalement anonymes, elles seront analysées en lien avec les différentes fonctions exercées au sein des établissements.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Il ya 28 questions dans ce questionnaire

Pour mieux vous connaître

Quelques questions afin d'affiner mes recherches, repondez en toute sincérité.

1 [1] Etes vous un garçon ou une fille? *

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

Fille

Garçon

2 [2]

Quel âge avez-vous ?

*

Veillez écrire votre réponse ici :

22/05/12

LimeSurvey -

3 [3]

En quelle classe êtes-vous ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- CAP restauration
- CAP café brasserie
- Bac Pro restauration
- Bac Technologique
- BTS restauration
- DIMA
- ULIS
- Mention complémentaire
- Autre

4 [4]

Depuis combien de temps avez-vous été repéré dyslexique ?

*

Veillez écrire votre réponse ici :

5 [5]

Avez-vous bénéficié de la mise en place d'un accompagnement RASED^[1] en classe de primaire ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

^[1] RASED : réseau d'aide spécialisé aux enfants handicapés

2/05/12

LimeSurvey -

6 [6]

Êtes-vous suivi par une orthophoniste ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
 Non

7 [7]

Qui vous aide à la maison pour faire vos devoirs et apprendre vos leçons ?

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Mes parents
 Mes grandes soeurs ou frères
 Ma tante
 Ma grand mère
 Mon responsable légal
 Autres

8 [8]

Pouvez-vous avec vos mots me définir la dyslexie ?

*

Veillez écrire votre réponse ici :

22/05/12

LimeSurvey -

L'apprentissage

Comprendre, pour mieux vous aidez a apprendre.

9 [9]

Avez-vous des difficultés pour apprendre votre leçon en enseignement professionnel ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Jamais
- Parfois
- Régulièrement
- Toujours

Faites le commentaire de votre choix ici :

N'hésitez pas a faire un commentaire sur votre réponse.

2/05/12

LimeSurvey -

10 [10]

Quelle est la matière qui te pose problème ?

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Technologie culinaire
- Technologie restaurant
- Travaux pratiques cuisine
- Travaux pratique restaurant
- Sciences appliquées
- Gestion/Mathématique
- Autres

11 [11]

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en cours ?

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Incertain	Non
je ne comprends pas toujours les consignes données par le professeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j ai du mal à lire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
je confonds les lettres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
je suis lent(e) pour écrire ce que dit le professeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
je fais des erreurs quand je recopie les phrases de la leçon	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j ai du mal à apprendre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
j ai du mal à me concentrer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12 [12]

Comment faites-vous, si vous n'avez pas eu le temps de noter des informations dans votre leçon ?

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Je ne dis rien et me débrouille tout(e) seul(e)
- Je demande à un ami(e) de la classe de m'aider
- Je demande au professeur de m'aider

2/05/12

LimeSurvey -

Dispositif d'élévation

13 [13]

Avez-vous du matériel pour vous aider à suivre les cours ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui, lequel?
 Non, pourquoi?

Faites le commentaire de votre choix ici :

Saisissez votre commentaire dans l'encadré qui se trouve à votre droite, en fonction de votre réponse.

14 [14]

Avez-vous l'aide d'une AVS[1], c'est-à-dire une personne qui vous accompagne en cours pour vous aider à suivre la leçon ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
 Non

[1] AVS :assistante de vie scolaire

22/05/12

LimeSurvey -

15 [15]

Savez-vous ce que veut dire PAI ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui
- Non

16 [16]

Un PAI est un projet d'accompagnement individuel, en bénéficiez-vous ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui, pourquoi?
- Non, pourquoi?

Faites le commentaire de votre choix ici :

22/05/12

LimeSurvey -

Avec le professeur

17 [17]

Pouvez-vous me dire, ce que les professeurs peuvent faire pour vous aider ?

*

Veillez écrire votre réponse ici :

18 [18]

Pendant le cours, vous préférez que le professeur :

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Utilise l'informatique au tableau, avec un vidéo projecteur
- Utilise le tableau inter actif
- Utilise des transparents avec un retro projecteur
- Écrive les mots et les phrases au tableau
- Donne une photocopie du cours à compléter

22/05/12

LimeSurvey -

19 [19]

Est-ce que votre professeur est au courant de votre dyslexie ?

*

Veillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui et répondez a la question suivante.
- Non, pourquoi?
- je ne sais pas

Après avoir répondu a cette question, vous devrez vous justifiez a la question suivante.

20 [20] Si oui, qui a prévenu le professeur?

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Vous
- Vos parents
- l'infirmière, le médecin scolaire
- la CPE, le proviseur
- Assistante sociale

21 [21] Si le professeur n'est pas au courant, Pourquoi?

Veillez écrire votre réponse ici :

22/05/12

LimeSurvey -

22 [22]

Lors d'une évaluation, qu'est-ce qui est plus facile pour vous ?

*

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- Répondre à des questions à l'oral avec mes propres mots
- Répondre aux questions à l'écrit, en me laissant un peu plus de temps
- Utiliser un ordinateur

23 [23]

Êtes-vous vite fatigué lorsque vous faite une évaluation ?

*

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Non, jamais
- Peu souvent
- Souvent
- Toujours

2/05/12

LimeSurvey -

En classe

24 [25]

Comment vous sentez-vous dans la classe ?

*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	1	2	3	4	5
je vais bien	<input type="radio"/>				
je me sens intégré(e)	<input type="radio"/>				
j'ai envie de réussir	<input type="radio"/>				
je veux me sentir comme un adolescent(e) ordinaire	<input type="radio"/>				
je me sens seul(e)	<input type="radio"/>				
je me sens incompris(e)	<input type="radio"/>				
j'ai des difficultés, j'ai peur que l'on se moque de moi	<input type="radio"/>				
je culpabilise car je n'avance pas vite dans mon travail	<input type="radio"/>				

Pour information les chiffres correspondent à :

1. Jamais
2. Souvent
3. Parfois
4. Tout le temps
5. Sans réponse

25 [26]

Vous sentez-vous différents des autres élèves de votre classe ?

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- Oui, pourquoi?
- Non, pourquoi?

22/05/12

LimeSurvey -

26 [27]

Aimeriez-vous que l'on explique à la classe, ce qu'est la dyslexie ?

*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

Oui, pourquoi?

Non, pourquoi?

27 [28]

Souffrez-vous d'un autre trouble de l'apprentissage?

Choisissez **toutes** les réponses qui conviennent :

- oui
- Dysorthographe
- Dyscalculie
- Dyspraxie
- non

22/05/12

LimeSurvey -

28 [29] Est-ce que les aides que nous mettons à votre disposition vous permettent de vous améliorer ? *

Veuillez sélectionner **une seule** des propositions suivantes :

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Oui, mais pas suffisamment
- Non, ou très peu
- Non, pas du tout

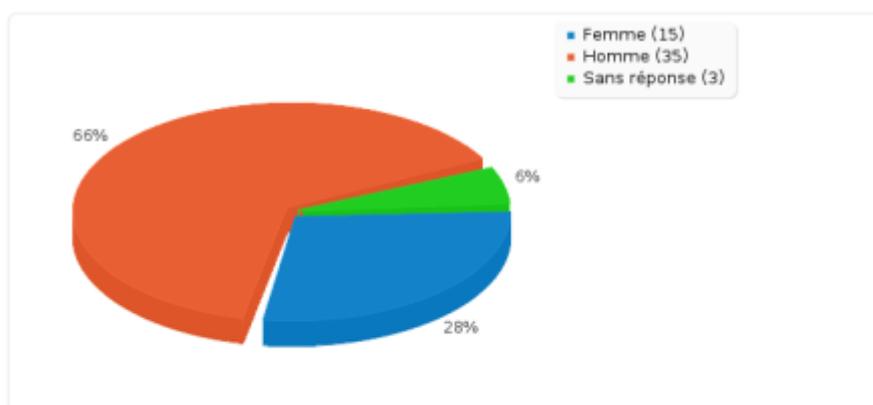
Faites le commentaire de votre choix ici :

ANNEXE 5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ENSEIGNANT.

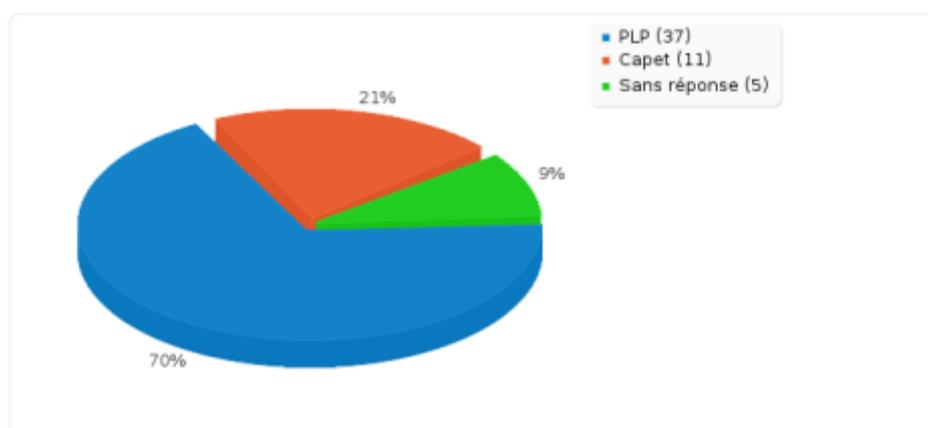
(Les réponses des enseignants seront volontairement non corrigées et mises en Italique.)

A. Le profil de l'enseignant

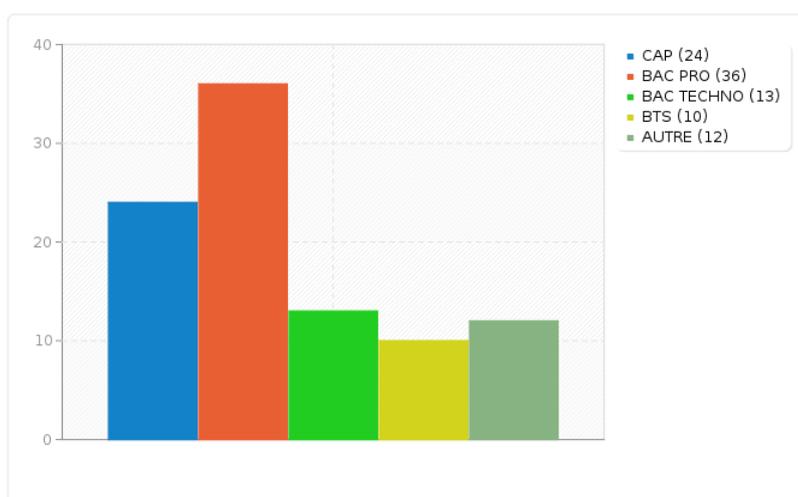
Pour ce questionnaire, nous avons eu 53 réponses dont 66% de sexe masculin et 28% de sexe féminin, âgés de 27 ans à 59 ans.



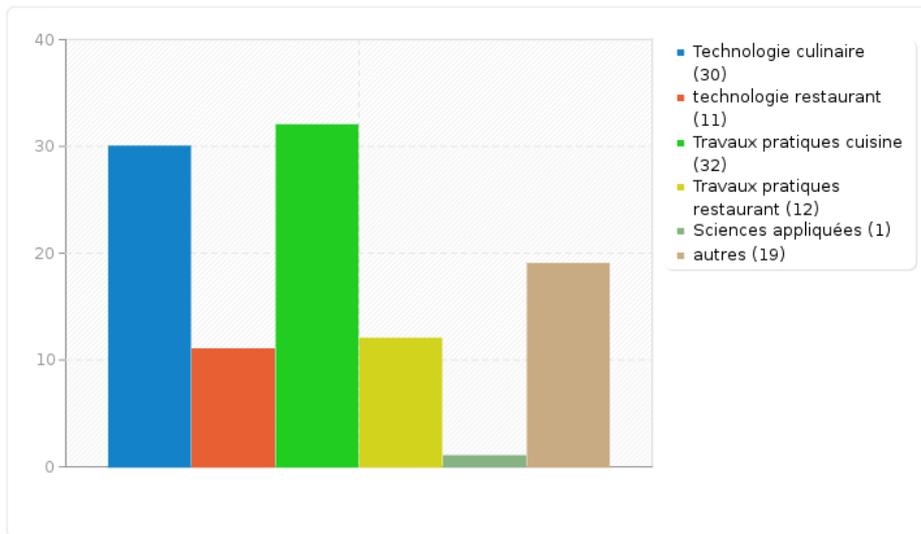
Ces enseignants sont titulaires pour 70% du concours PLP et pour 21 % du concours CAPET, 9% n'ont pas répondu à la question.



Les enseignants ont indiqué les classes qu'ils avaient en charge. Le taux le plus élevé de 67,92% concernant le bac professionnel, puis 45,28% le CAP restauration, suivi de 24,53% bac technologique, 22,64% de réponse « autre », sachant que les questionnaires ont été aussi envoyés à des enseignants en DIMA, EREA, et pour finir 18,87% concernant les BTS hôtellerie.



Il nous fallait connaître le contexte de classe pour poursuivre le questionnaire sur le sujet des stratégies pédagogiques à mettre en place face à des élèves dyslexiques intégrés en classe ordinaire. Il est ressorti que 60% des enseignants enseignent en travaux pratiques cuisine et un peu plus de 56% en technologie culinaire, ce qui peut paraître normal, aujourd'hui dans l'emploi du temps d'un enseignant de production culinaire. La logique veut qu'il prenne en charge une classe en : travaux pratiques, technologie appliquée et technologie culinaire. Idem pour les enseignants de service et commercialisation, qui ont répondu 22,64% en travaux pratiques et 20,75% en technologie restaurant. Un résultat est assez élevé, 35,85% pour la réponse « autre », ce que nous ne pourrions pas malheureusement analyser : dans cette réponse peuvent apparaître les sections de DIMA, les matières en co-animation, l'accompagnement personnalisé...



B. L'enseignant et la dyslexie.

Qu'est ce qu'un trouble de l'apprentissage pour un enseignant en lycée professionnel hôtellerie restauration ? Plus de 88% ont répondu :

- ✚ Difficultés dans l'apprentissage des savoirs
- ✚ Une difficulté à comprendre, assimiler
- ✚ Un trouble d'apprentissage se caractérise par la non-compréhension totale ou partielle du message à faire passer.
- ✚ Un mécanisme de concentration ou de réflexion qui ne fonctionne pas bien.
- ✚ Quelque chose qui empêche les élèves d'assimiler le savoir correctement
- ✚ Difficultés dans l'expression orale ou écrite, dans la compréhension de consignes écrites ou orales
- ✚ Difficulté à apprendre ...
- ✚ Un élève qui ne parvient pas à apprendre "normalement". J'entends par normalement, le fait qu'il ait la possibilité de suivre dans la normalité des apprenants (celle que le programme nous impose).
- ✚ Un problème qui empêche l'élève de suivre des enseignements classiques

- ✚ *Une difficulté rencontrée par une personne lors de son apprentissage. Elle peut être à des degrés différents et surtout variables d'une personne à l'autre : problème de compréhension à la lecture, syntaxe des mots à l'écriture...*
- ✚ *Une grosse difficulté pour apprendre et mémoriser, l'intérêt des pratiques professionnelles répétées*
- ✚ *Une difficulté à assimiler correctement les apprentissages, à s'approprier les acquis, les choses vues et expliquer en cours.*
- ✚ *Il s'agit d'un facteur externe qui empêche l'élève d'assimiler les savoirs de manière correcte*
- ✚ *Une particularité physique ou intellectuelle qui ne permet pas à un apprenant de suivre les cours comme les autres*
- ✚ *Difficulté à réaliser une tâche demandée, l'élève n'y arrive pas malgré des consignes répétées.*
- ✚ *C'est une pierre d'achoppement qu'elle soit de nature physiologique, psychologique ou pathologique et qui met un frein aux fonctions cognitives de l'apprenant*
- ✚ *J'ai personnellement un fils dyslexique et j'ai pour autant du mal à percevoir ce trouble chez mes élèves. je pense qu'il nous est difficile de l'entrevoir à travers les TP et qu'il apparait plus clairement au travers des copies corrigées...mais il peut apparaitre aussi dans la difficulté de compréhension des consignes techniques (malgré beaucoup d'autres facteurs possibles pour l'expliquer). Un trouble d'apprentissage est avant tout un élément empêchant l'élève de progresser malgré lui et sa propre volonté....*
- ✚ *Des difficultés pour acquérir des compétences et savoir faire avec une méthode "classique" pédagogique.*
- ✚ *L'incapacité d'appréhension d'une information*
- ✚ *Difficulté à apprendre dans un contexte dit normal*
- ✚ *En ce qui me concerne je sépare la classe en deux parties : - petites difficultés : ceux qui ont des problèmes d'apprentissage car au préalable personne ne s'est intéressé à leur mode (Rien n'est fait pour aider l'élève à apprendre) - grosses difficultés : dues à des capacités non acquises au fur et à mesure de leur progression dans le système*

scolaire. ces élèves sont généralement décrocheurs. une dernière partie que l'on retrouve sur les CAP de plus en plus ceux qui ont des troubles mentaux légers ou un handicap. L'apprentissage est à adapter

- + Aucune progression malgré du travail*
- + Une difficulté à assimiler des informations professionnelles ou non, pour construire et enrichir ses compétences de façon naturelle.*
- + Tout apprenant ne comprenant pas les techniques d'enseignement du à une "maladie".*
- + Difficultés d'assimilation, lecture et compréhension + coordination, mémorisation, motricité défaillante...*
- + Les récepteurs d'apprentissage ne répondent pas partiellement ou totalement. Le mécanisme de l'apprentissage est rompu, donc il faut mettre en place un enseignement adapté afin de tenter de palier ou combler ou corriger le dis fonctionnement.*
- + Difficulté à écrire ou à retenir des notions.*

Les réponses sont nombreuses mais très intéressantes. Nous pouvons constater que tous les enseignants sont conscients des troubles d'apprentissages liés à ce handicap et non à cette maladie comme certains pourraient le croire. Il ressort aussi qu'un aménagement spécifique est important et nous y reviendrons un peu plus tard.

Après avoir cerné leur point de vue sur un trouble d'apprentissage, nous voulions comprendre **leur réaction face à un élève décrocheur, fainéant, hésitant au sein de leur classe**. Leur choix de réponse se construit en deux temps : une réaction et un classement du plus important au moins important.

Tableau 4 : tableau de réponse à la question "Vous avez un élève décrocheur, fainéant, hésitant, quelle est votre première réaction ?". Logiciel Limesurvey.

	1	2	3	4	5
Soucis de famille	<input type="radio"/>				
Manque de travail	<input type="radio"/>				
Problème d'orientation	<input type="radio"/>				
Problème d'apprentissage	<input type="radio"/>				
Autre	<input type="radio"/>				

Classement de 1 à 4 : du plus important ou moins important et le 5 , sans réponse.

Tableau 5: réponse "Soucis de famille"

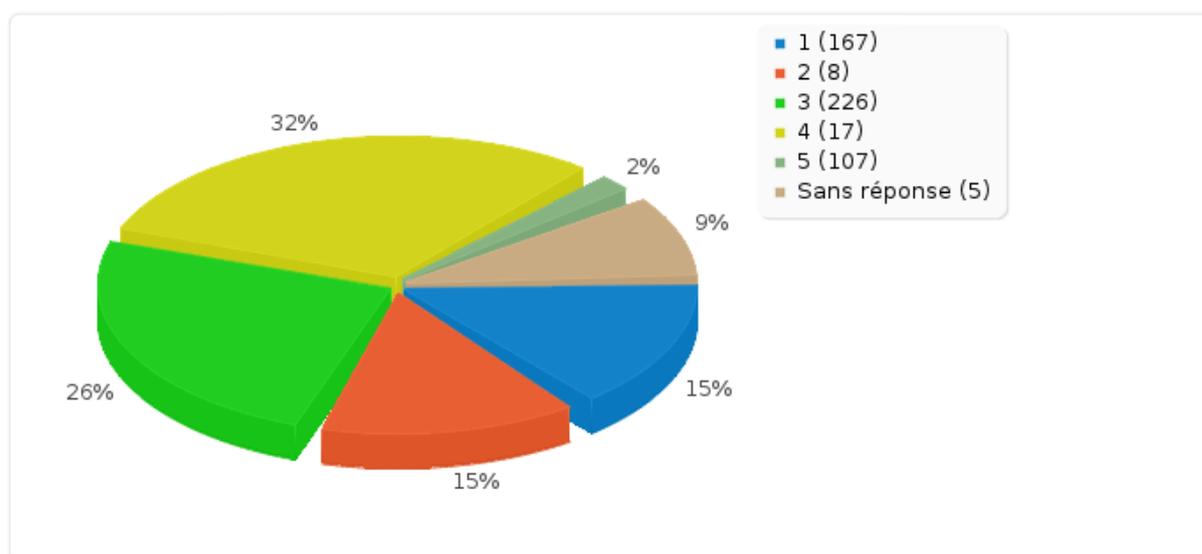


Tableau 6 : réponse "manque de travail".

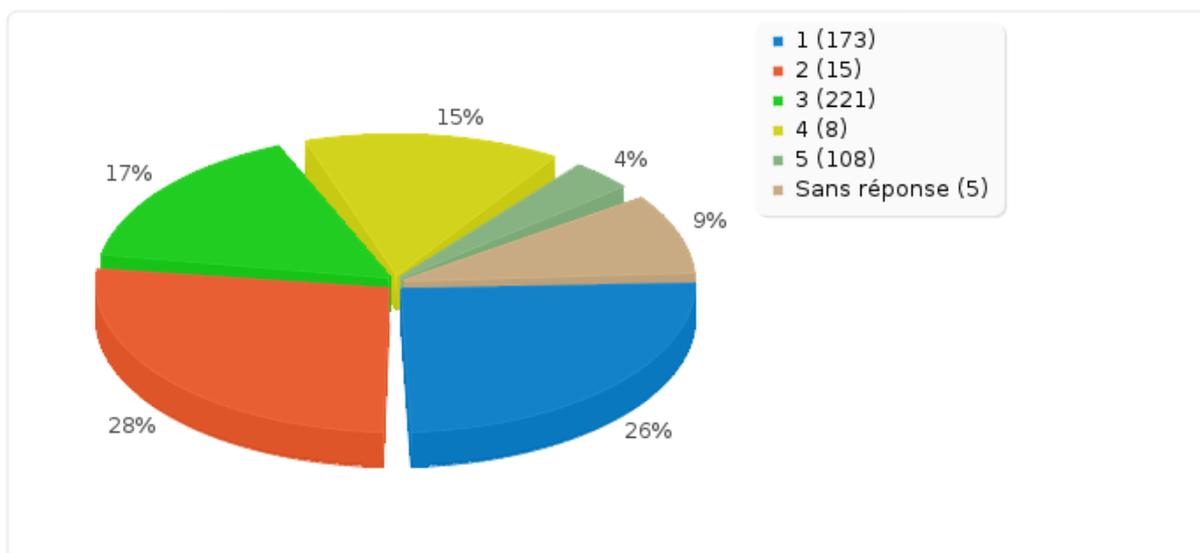


Tableau 7 : réponse "problème d'orientation".

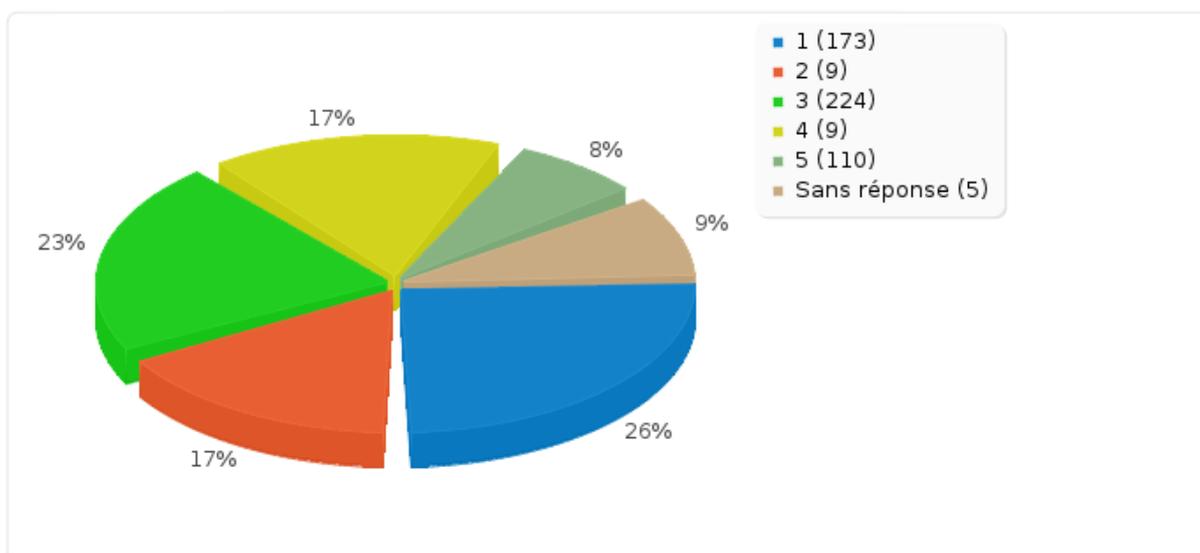


Tableau 8 : réponse "problème d'apprentissage"

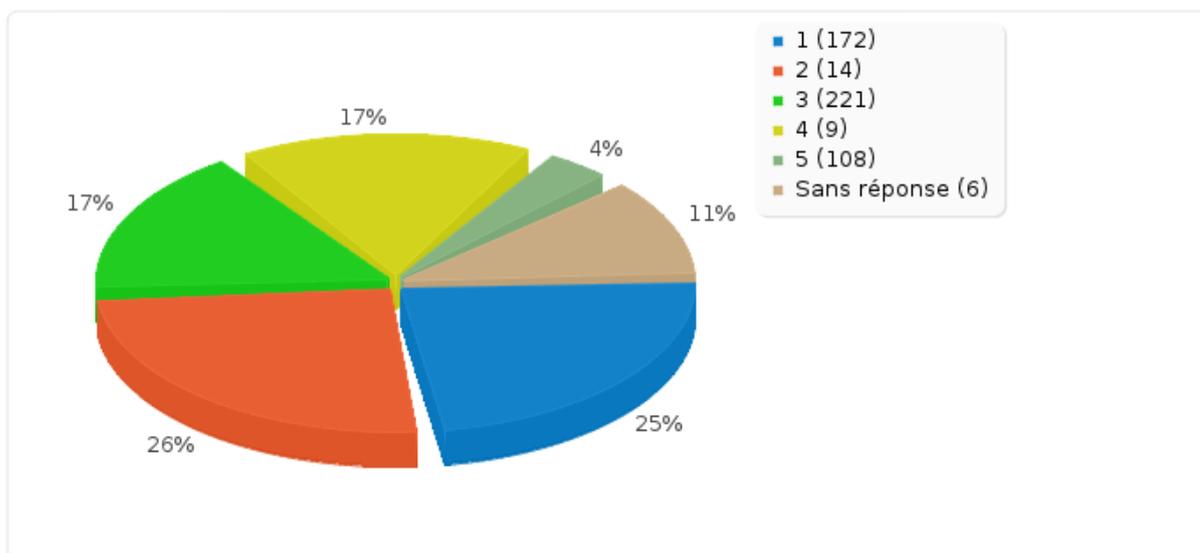
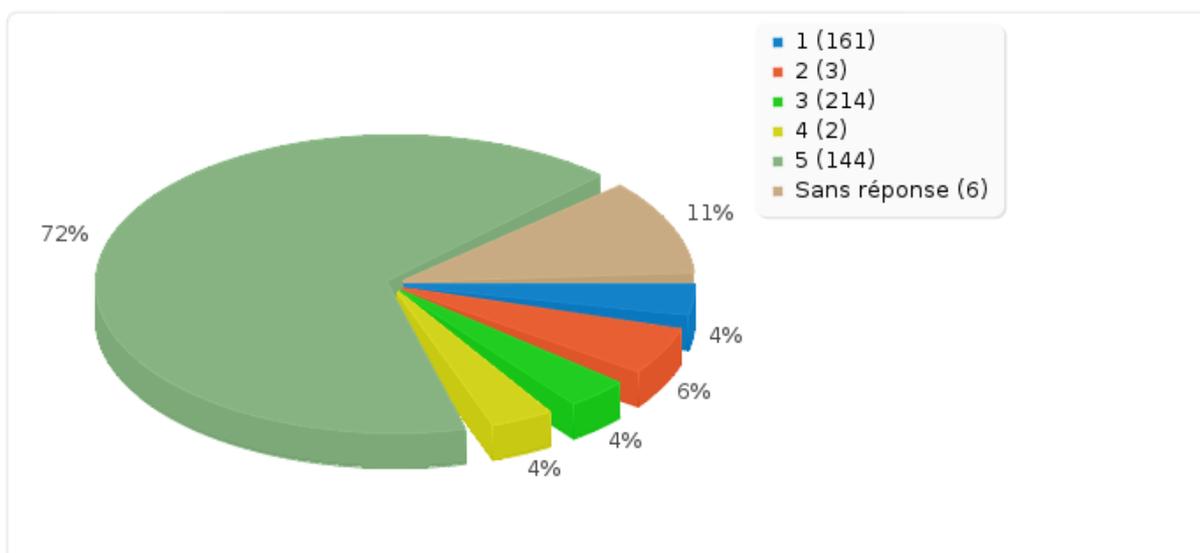


Tableau 9 : réponse "autres"



Pour une visibilité plus générale, un tableau reprenant les taux de pourcentage nous semble plus approprié.

Mémoire : Melle Dominé.

Tableau 10 : Récapitulatif des réponses à la question "Vous avez un élève décrocheur, fainéant, hésitant, quelle est votre première réaction ?"

Élément de réponse	Classement en %					
	1	2	3	4	5	Sans réponse
Soucis de famille	15%	15%	26%	32%	2%	9%
Manque de travail	26%	28%	17%	15%	4%	9%
Problème d'orientation	26%	17%	23%	17%	8%	9%
Problème d'apprentissage	25%	26%	17%	17%	4%	11%
autres	4%	6%	4%	4%	72%	11%

La première place à la question concernant leur réaction face à un élève décrocheur, hésitant, se partage entre un problème d'orientation et un manque de travail, suivi de près par un problème d'apprentissage. Ce qui nous permet de comprendre, que l'apprentissage et donc nos méthodes pédagogiques sont bien au centre de notre sujet, la dyslexie, trouble d'apprentissage et il était donc important de se poser les bonnes questions comme : « Doit-on modifier notre pédagogie ? » Certainement que oui au vu des résultats ci-dessus.

Nous voulions cerner **le niveau de compréhension du terme « dyslexie »** des enseignants aujourd'hui en hôtellerie-restauration. Voici leurs réponses :

- ✚ *L'élève mélange les syllabes*
- ✚ *Mélange des mots, des lettres, etc...*
- ✚ *Un trouble de santé se caractérisant par l'inversion de mots, lettres ou phrases rendant la compréhension difficile*

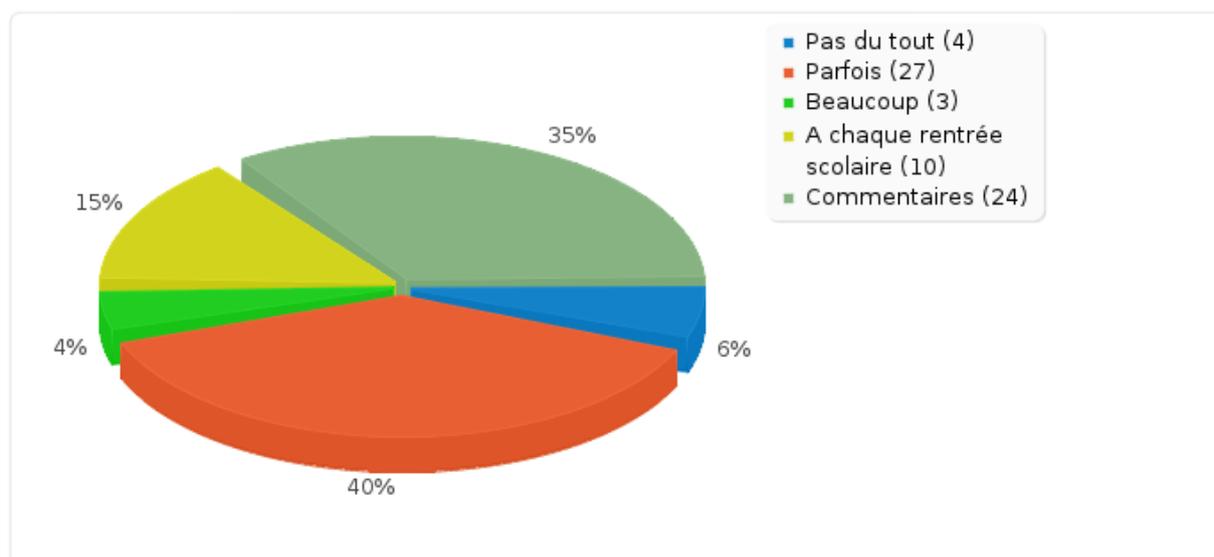
- + La dyslexie est un handicap. Cela entraîne des problèmes de compréhension, d'écriture et de lecture
- + Un problème de confusion de mots ou de gestes.
- + un problème de lecture et d'écriture
- + trouble neurologique qui rend plus complexe l'apprentissage de la lecture, le calcul ...
- + Inversion de lettres
- + Un dysfonctionnement qui nuit à la lecture et à l'écriture
- + Des problèmes d'écriture chez un jeune : Difficulté de lecture et du langage écrit
Difficulté de mémorisation Difficulté d'orthographe Registre lexical souvent réduit
Production écrites sont dégradé et souvent illisibles (problème de relecture)
- + une personne qui prend des lettres pour d'autres le B et le P
- + Trouble caractérisé par des difficultés de compréhension de consignes, d'écritures (inversion de lettres, ...)
- + Problème lié à l'apprentissage ?
- + Un trouble de la lecture, une confusion dans les consonnes qui entraîne une incapacité ou une énorme difficulté à lire et à comprendre ce qui est lu.
- + Une maladie
- + Un problème intellectuel qui fait confondre sa droite et sa gauche, qui oblige à beaucoup de concentration pour faire un travail qui en demande peu...
- + Un trouble neurologique qui a des répercussions sur les apprentissages et le comportement d'un individu
- + Difficultés à lire et comprendre des consignes
- + Une difficulté à comprendre les choses, à les retranscrire et à écrire et assimiler
- + Difficulté dans l'expression orale et écrite
- + Difficulté à lire, à associer des lettres pour en faire des mots, à reconnaître les lettres.
- + un trouble qui rend "légitime" les fautes d'orthographe !
- + Un problème d'apprentissage de la lecture à cause d'une dysfonction cérébrale
- + La difficulté de mémorisation
- + C'est une difficulté lié à l'apprentissage

- ✚ Une personne qui ne sait pas lire correctement un document lié au thème abordé en cours.
- ✚ Difficile de répondre car de nombreuses formes de dys : plus ou moins importante, pas toujours détectée ou bien analysée : cela entraîne des difficultés de concentration, lenteur...
- ✚ je ne connais pas la définition scientifique, je perçois plus la résultante de cette difficulté.
- ✚ Trouble de langage

Les réponses englobent des soucis de compréhension, de langage oral ou écrit, de mémorisation, trouble neurologique, confusion des lettres, dysfonctionnement cérébral, un handicap, maladie... Notre bibliographie a déjà permis d'apporter des éléments de réponse à certaines questions, mais lors de notre interprétation des résultats, nous y reviendrons plus longuement.

D. Gérer la dyslexie en classe dite ordinaire.

40% d'enseignants questionnés confirment qu'ils ont déjà géré des élèves dyslexiques dans leur classe, et 15% à chaque rentrée scolaire, il est donc impératif de prendre en compte et en charge ces élèves atteints de troubles d'apprentissage.

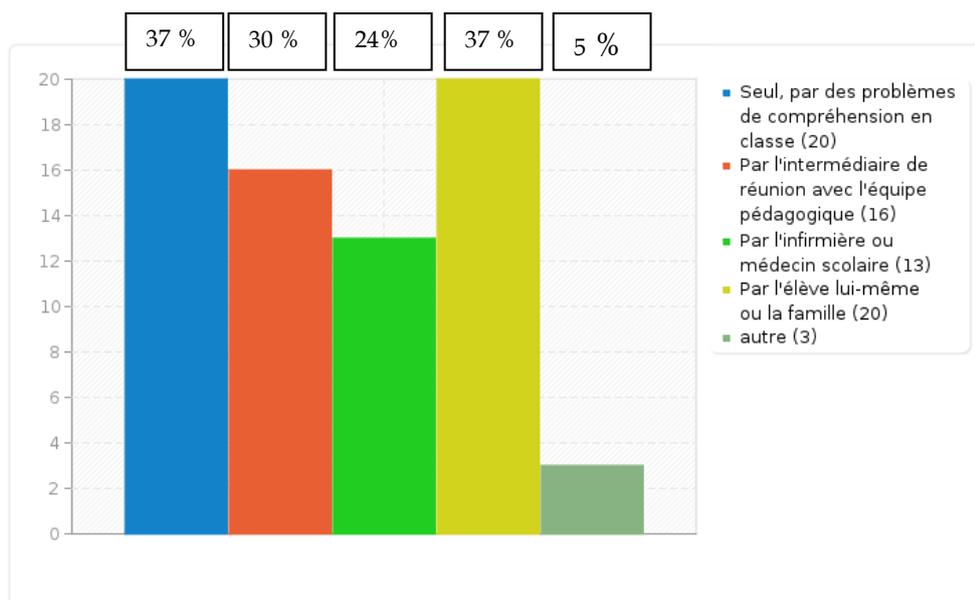


Certains d'entre eux, ont eu la gentillesse d'ajouter un commentaire, pour donner leur point de vue ou ressenti sur cette prise en charge d'un élève dyslexique dans leur classe :

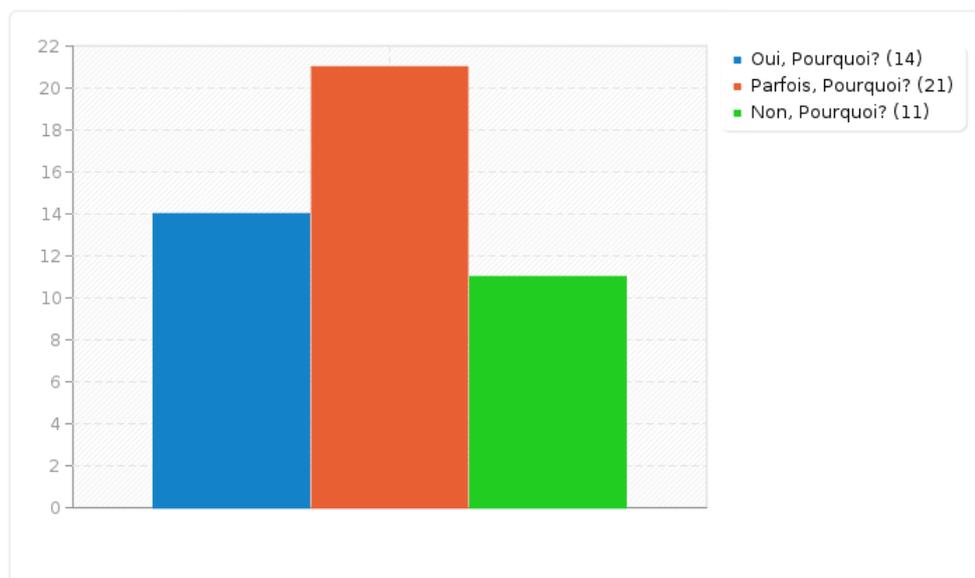
- + *plus de temps dans les évaluations*
- + *Avec un suivi individuel via une équipe spécialisée*
- + *Plus de la moitié de nos élèves surtout en Cap souffrent de troubles d'apprentissage*
- + *Ou alors, je l'ai fait sans savoir.*
- + *Pas toujours évident d'adapter une séance de TE ou devoir pour se public, manque d'informations et de résultat dans le domaine de l'hôtellerie.*
- + *je ne portais pas préjudice sur la note à l'écrit*
- + *aucune idée quelquefois car non décelé*
- + *j'ai certainement eu des élèves dyslexiques mais je n'ai pas eu à gérer leurs problèmes de façon spécifiques. je n'ai pas les outils pour cela... malheureusement*
- + *Élèves ayant des difficultés de compréhension et d'assimilation des cours.*
- + *Une élève cette année, mais elle refuse que je prenne en compte son handicap et désire être traité normalement*
- + *Les élèves ont du mal à s'exprimer en cours et hésitent de le faire savoir par peur d'être montrés du doigt par les autres. En général, ce sont des élèves motivés mais ont besoin plus de temps que les autres....*
- + *On a beaucoup travaillé par photos et reproduction mais elle n'était pas suivie par des spécialistes et aucun effort des parents pour essayer de la faire progresser.*
- + *Ils sont difficiles à identifier surtout en situation pratiques, ils sont souvent identifier plus tard et grâce à des collègues de général*
- + *J'ai eu des élèves dyslexiques mais n'ai pas spécialement géré si ce n'est sur le fait d'être indulgente sur l'orthographe.*
- + *difficile de répondre de façon claire car je pense que beaucoup ne sont pas détectés comme tels. Aujourd'hui, on sait identifier ces troubles mais je pense que certains élèves ne sont pas perçus comme tels alors qu'ils le sont....*

- ✚ actuellement j'ai un élève dyslexique qui rend son travail écrit sous forme informatique pour les FT et ORT par exemple mais il refuse de prendre son ordi en tec donc il récupère les docs sur l'ENT directement pour éviter la différence il a aussi refuse le tps supplémentaire pour les épreuves écrites il a trop souffert lors des épreuves de brevet
- ✚ enseignant en section ULIS
- ✚ Toujours découvert par accident (résultats scolaires)
- ✚ J'ai même du mal à lire le nom de l'élève sur la copie.
- ✚ Dans le cadre d'accueil d'enfant à handicap afin de déterminer si ceux ci pourraient intégrer une classe classique
- ✚ Cela est lié à notre formation plus manuelle.
- ✚ 1 par classe en moyenne sur le secteur professionnel
- ✚ A traiter au cas par cas
- ✚ Nous avons en moyenne deux ou trois élèves dyslexiques par classe

Comment ont-ils été prévenus qu'un ou plusieurs élèves dyslexiques seraient dans leur classe ?



A la question : « **Un élève atteint de trouble d'apprentissage oral ou écrit, vous semble-t-il compliqué à gérer au sein de votre classe ?** » Presque 40% (39,62%) ont répondu parfois, 26% (26,42%) oui, et 20% (20,75%) non. Nous leur avons permis là-aussi de faire des commentaires afin de cibler leurs difficultés.



Commentaire à la réponse, « parfois c'est compliqué » :

- ✚ *demande plus de temps*
- ✚ *Pas le même rythme d'apprentissage et de compréhension*
- ✚ *il n'est pas au même rythme que les autres*
- ✚ *Temps + long passé auprès de l'élève*
- ✚ *dans la rédaction des réponses aux interrogations*
- ✚ *car il peu se sentir perdu quand le reste de la classe fonctionne bien dans un schéma classique*
- ✚ *le manque d'expérience et la méconnaissance du sujet*
- ✚ *car je n'ai pas d'apprentissage personnalisé*
- ✚ *Il requiert d'une pédagogie différenciée, De Plus de temps qu'on n'a pas forcément*
- ✚ *La difficulté en tant que formatrice consiste à intégrer l'apprenant dyslexiques au sein du groupe, de l'aider à identifier ses difficultés sans le mettre en marge de la classe*

- + Cela peut dépendre de la personnalité de l'élève et de sa volonté à passer sur ce trouble
- + On n'est pas forcément au courant du trouble ni de son évolution.
- + cela dépend aussi vraiment de l'élève
- + côté de plus en plus "productiviste" des lycées hôteliers. la vente de productions vendues prend le pas sur les intentions pédagogiques
- + Si la classe n'est pas informée cela peut poser des problèmes
- + pas toujours le temps nécessaire à consacrer en plus dans les cours théoriques
- + Lors des cours de technologie, face à une compréhension de textes. Sinon en pratique pas de soucis particulier.
- + il peut être un frein ou un ralentisseur au rythme du groupe, il fait culpabiliser l'enseignant qui de ce fait modifie son comportement et parfois sa pédagogie
- + Du dépend de la gravité du trouble

Commentaires à la réponse, « Oui c'est compliqué » :

- + Nos supports ne sont pas toujours appropriés à son trouble
- + car il a besoin de différenciation
- + Pas le temps de personnaliser les techniques d'enseignements
- + trop d'élèves dans la classe
- + Oui, pour une prise de note de synthèse au tableau qui constitue les fondamentaux.
- + Plus d'attention au détriment des autres
- + manque de temps et méconnaissance de la marche à suivre
- + il demande plus de temps et d'attention, un parcours particulier.
- + Car comme dit précédemment il n'est généralement pas le seul dans la classe et cela implique de prendre du temps que nous n'avons pas forcément

Commentaires à la réponse, « Non ce n'est pas compliqué » :

- + je fais peu de différence avec les autres
- + ils sont habitués à leur trouble, une fois repérés ont met une stratégie en place et on la suit...

- + *Autonomie de l'apprentissage, à lui de se prendre en charge et de se manifester si besoin*
- + *il suffit de prendre le temps avec l'élève*
- + *car l'élève doit être aidé et soutenu par l'ensemble de la classe*
- + *Dans le cas d'un dyslexique, son trouble ne gêne pas la compréhension orale*
- + *c'est un élève comme un autre, il ne présente pas de difficultés particulières qui feraient appel à des ressources autres que pédagogiques*
- + *c'est quand même à nous de nous adapter jusqu'à preuve du contraire...*
- + *il suffit de le savoir et d'adapter sa reformulation orale ou écrite*
- + *Dans la mesure où j'ai la chance de travailler principalement avec de petits groupes (12 élèves) il est facile d'adapter mon discours ou ma démarche éducative pour ce genre de situation.*
- + *si pas de problèmes de comportement*

Gérer un élève dyslexique est une chose, mais comment se sentir face à lui ? Nous voulions comprendre le ressenti des enseignants, outre le fait qu'ils doivent faire le nécessaire, nous voulions également savoir ce qu'ils pouvaient éprouver dans ces moments-là.

A la question : « **Comment vous sentez vous face à un élève dyslexique ?** » 83% des réponses ont été ciblées autour de la difficulté, le reste sans difficultés majeures.

Avec de la difficulté :

- + *en difficulté car impuissant*
- + *Pas toujours facile à relire ses travaux...*
- + *Parfois démunie de méthodes à employer*
- + *Je ne pense pas avoir la méthode pour l'aider efficacement.*
- + *démuni, frustré, incompetent*
- + *désarmé, sans solution*

Mémoire : Melle Dominé.

- + Impuissante
- + *Honnêtement, parfois désemparé, car mal formé à ce problème voir pas du tout*
- + *SEULE et très peu préparée à faire face !*
- + *Parfois sans solutions concrètes*
- + *Mobilisée mais seul.*
- + *Un peu démunie car sans vraiment d'outil à notre disposition. Individualisé, oui, mais à dose homéopathique*
- + *sans outils adaptés*

Sans difficulté majeure :

- + *je me sens à l'aise, je la considère comme les autres élèves*
- + *Je commence à être habituée après avoir exercé 5 ans en SEGPA et 3 ans en Lp même plus peur!!*
- + *pas de problème particulier*
- + *Pas de panique!!!! Dans le pire des cas, il faut rester calme. Un DYS ça se gère, un crétin beaucoup moins....*
- + *intéressé pour le faire progresser*
- + *Désireux de l'aider mais le manque de temps par rapport à la durée des séances ne facilite pas la chose.*
- + *je n'en porte pas cas*
- + *On lui fait remarquer les difficultés sans malheureusement lui proposer des solutions mais simplement de l'encourager à faire attention par la relecture par exemple*
- + *Doublement investie*
- + *pas de problèmes particuliers*
- + *comme devant un autre élève*
- + *Normal et compréhensif*
- + *C'est un nouveau défi pour moi, l'envie de le faire progresser et avancer au même rythme que les autres, trouver des pistes adaptées.*
- + *Bien !*

- ✚ *aussi à l'aise qu'avec les autres. Il n'est pas nécessaire de stigmatiser un malaise d'élève (car cela peut être une honte pour un élève d'être différent) par une attitude différente.*
- ✚ *Pas de problèmes majeurs, je sais qu'il s'agit d'enfants qui ont besoin de plus de temps et d'explications*
- ✚ *On se sent plus attentif à ses attitudes en classe.*
- ✚ *Pas de difficulté particulière, il faut rester vigilant et lui montrer que nous sommes là pour lui*
- ✚ *je me sens en empathie, et soucieux de faire réussir l'élève comme les autres.*
- ✚ *Adapter sa pédagogie par une pédagogie différenciée*

L'aide pour faire face à ses élèves dyslexiques, devait être une de nos questions. **A la question : « Vous a-t-on aidé pour faire face à cet élève dyslexique ? »**

Oui (A1)	9	16.98%
Parfois (A2)	4	7.55%
Non (A3)	30	56.60%
Commentaires	27	50.94%
Sans réponse	1	1.89%

Les commentaires à la réponse : « Non mais pourquoi ? »

- ✚ *Aucune aide*
- ✚ *Non, je n'ai eu aucun conseil sur la marche à suivre, il a fallu improviser et essayer...*
- ✚ *Je ne saurai même pas vers qui me tourner pour avoir une aide*
- ✚ *Débrouille toi, même pour t'informer en Lp, par contre en Segpa plus d'infos.*

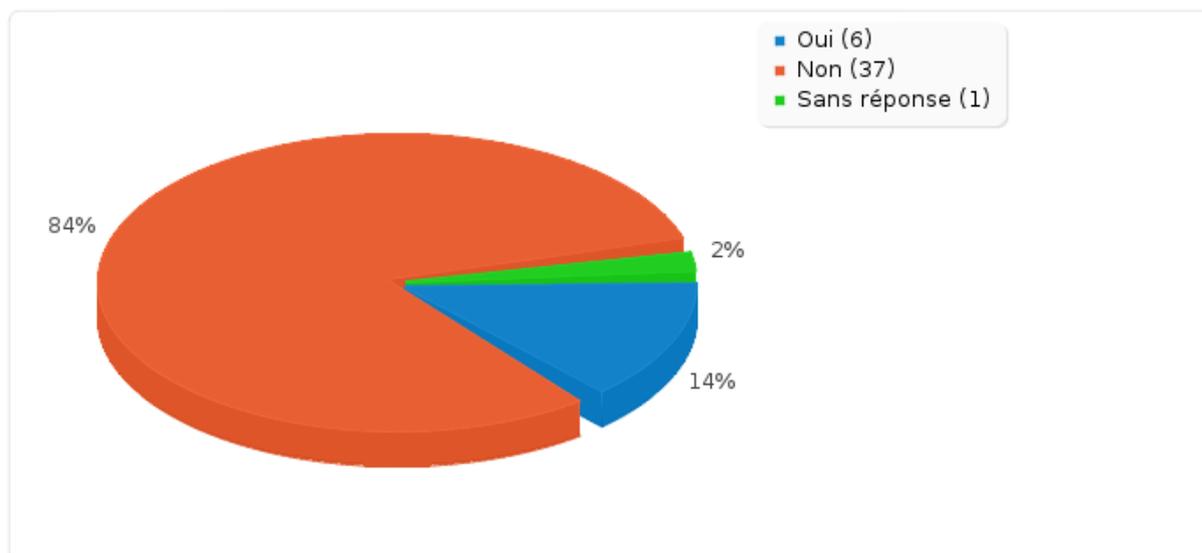
Mémoire : Melle Dominé.

- + Cela est dommage car nous sommes en face à un élève en difficulté ...
- + Une fois repéré, on nous dit que l'élève est suivi ou non et nous restons seuls face au problème. N'étant pas des spécialistes, nous restons impuissants.
- + Honnêtement, je ne me suis pas non plus retourné vers l'infirmière ou autre personnes compétente.
- + Pas grand chose de mis en place pour cela. Manque de moyens en personnes et financier.
- + info infirmière

Commentaire à la réponse : « Oui et comment ? »

- + grâce à des conseils de la part de l'infirmière
- + Équipe de suivi ULIS
- + Réunion d'information au lycée par une association de parents d'enfants dyslexique : APEDYS nord pas de calais Antenne nord 48 rue faidherbe 59260 LEZENNES tel : 03.20.05.18.75 mail : www.apedys.org
- + L'équipe reste mobilisée et aide l'élève par des devoirs plus adaptés et des corrections adéquates
- + L'infirmière scolaire m'a aidé à comprendre, à définir le trouble et son "degré" et à trouver des pistes
- + Formation iufm, formation PAF choisie
- + Équipe pédagogique
- + info infirmière
- + On nous signale uniquement les élèves dyslexiques.
- + Généralement l'infirmière nous informe, parfois les parents ; ils nous donnent des outils pour une plus grande efficacité

Certains des enseignants ont notifiés qu'ils avaient **reçu une formation pour enseigner à des élèves atteints de troubles spécifiques**, mais néanmoins aujourd'hui à travers le panel réalisé, presque 84% affirment le contraire.



Nous leur avons demandé : « **Vers qui pourraient-ils se tourner pour avoir cette aide particulière ?** » Voici leurs réponses :

❖ L'infirmière, CPE, orthophoniste, médecin scolaire	❖ Assistante sociale
❖ Formation au PAF	❖ Les associations
❖ L'élève et parents concernés	❖ Un professeur-ressource
❖ L'équipe pédagogique informée	❖ L'information, la lecture sur le sujet
❖ Direction de l'établissement	❖ Vous, après avoir sorti une thèse !! <i>(petite parenthèse sympathique)</i>

E. L'aménagement pédagogique

Après avoir cerné le sujet sur la dyslexie, nous commençons à comprendre que notre pédagogie devra nécessairement être différente. Il était donc normal de demander à ces enseignants : « **Que faites-vous dans vos cours pour améliorer l'acquisition des connaissances et compétences pour vos élèves dyslexiques ?** » Une surprise de taille, 100 % de réponses / commentaires et un constat majeur, beaucoup de choses sont déjà mises en place grâce au volontariat et professionnalisme de ces enseignants en hôtellerie- restauration. Des aménagements que l'on peut trouver dans d'autres cycles comme le primaire ou le collège.

- ✚ *je suis plus indulgent dans les évaluations*
- ✚ *Il faut pratiquer au maximum, L'élève doit manipuler, Il faut utiliser l'image et le son, Répéter et encore répéter, Vérifier ce qu'il a vraiment compris.*
- ✚ *je vais plus doucement, et demande à l'élève de venir me parler s'il rencontre des difficultés pour voir si je peux faire autre chose*
- ✚ *Je réalise avec eux sous forme de photos les FAT, Je répète, les oblige à reformuler, je varie les supports au Max et les fait manipuler le plus possible*
- ✚ *Temps plus long passé auprès de l'élève*
- ✚ *En conseil de classe : nous avons convenu de faire des évaluations "plus simples". Cette proposition s'est faite sans que les camarades ne soient au courant.*
- ✚ *Choisir une police adéquate, pas trop compliquer les questions des évaluations (sans trop exagérer, penser aux mises en situations lors des ccf qui ne sont pas simple pour eux !). En TP rien du tout, sauf pour un cas spécial en CAP (on passe toutes les quantités en gramme : liquide ou solide afin qu'il puisse peser seul).*
- ✚ *explications différentes, aide à la mémorisation et à la prise de note juste dans les cours lacunaires.*

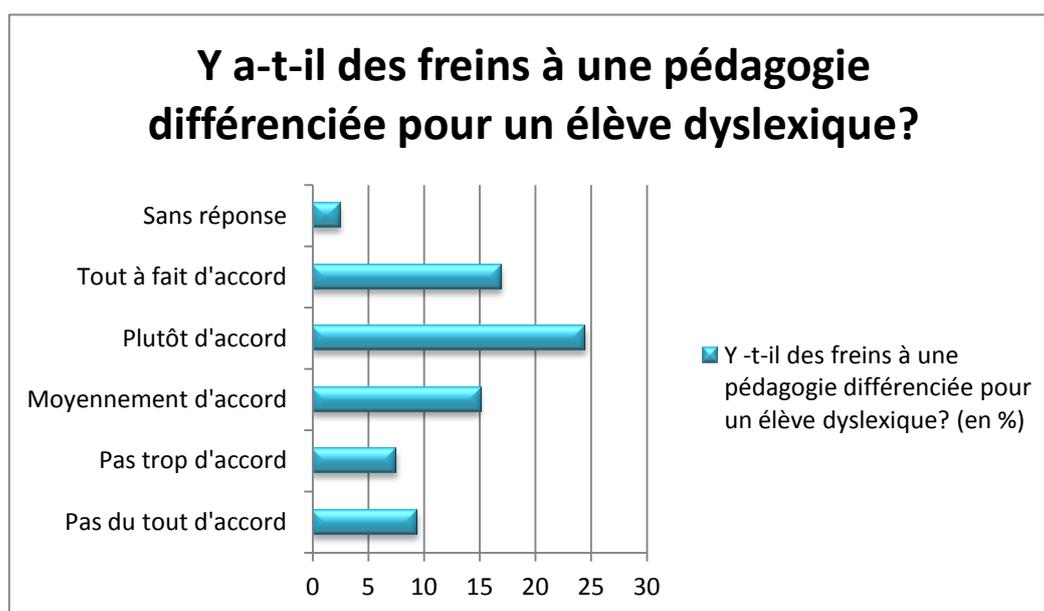
- ✚ *Relecture des questions à voix haute avec le groupe classe, diminution de l'écriture par des mots juste à compléter avec l'écriture de ceux ci au tableau. Correction de l'orthographe et de la syntaxe sur les copies, Correction avec le groupe classe et écriture des mots au tableau.*
- ✚ *je travaille avec les photos, les vidéos, les tableaux, tracer des lignes, relier des points, pour éviter au maximum qu'il écrive.*
- ✚ *Travail de groupe Temps d'individualisation : travail personnel sur des difficultés personnelles*
- ✚ *des cours plus clairs, des tableaux, pas de longue page d écritures, des schémas, des exemples concrets et peut être aussi visuel (photo, démo, vidéo)*
- ✚ *L'élève est interrogé à son tour par des questions plus ouvertes et mieux détaillées afin de lui expliquer au mieux la situation. De plus, les devoirs sont donnés à l'avance pour qu'ils arrivent à mieux gérer l'apprentissage... Des heures de soutien sont également prévues pour ces élèves....*
- ✚ *Je mets en place beaucoup de documents photos, d'exercice avec photos ou dessins en technologie et en pratique, beaucoup de répétition à l'oral et de "bachotage" (par exemple je mets un objectif : connaître les proportions de la pâte brisée en fin de TP et ponctuellement je questionne des élèves au hasard à l'oral pour répéter ces proportions et au bout de 5 répétitions en général ça marche ! enfin sur des CAP...)*
- ✚ *écrire plus gros, ne pas faire lire les élèves en difficulté face à la lecture , réaliser des devoirs simplifiés , lire les consignes des devoirs à haute voix avant de démarrer l'épreuve*
- ✚ *Rien de particulier si ce n'est être particulièrement attentive à leurs remarques*
- ✚ *lorsque le cas se présente (et il est quand même rare qu'un élève quasiment majeur sollicite de l'aide en la matière)... je peux fournir un aide sur la taille des documents et textes. sinon en TP, cela consiste à reprendre et faire répéter l'élève pour s'assurer de la compréhension des consignes. c'est une individualisation de notre travail et c'est bien normal.*

- ✚ *C'est sur la technologie que cela est le plus difficile. Mais les liens avec la pratique et la TA permettent de compenser*
- ✚ *Un cours assez simple à lire. Ludique et qui demande peu d'écrit.*
- ✚ *plus de temps pour les contrôles, explication des questions si besoin indulgence vis à vis de l'écrit lors des corrections questionnements fréquent mais non insistant sur la compréhension en m'adressant souvent à un autre élève qui paraît inattentif*
- ✚ *Davantage d'aide.*
- ✚ *Je fais lire le document par un autre élève. Il est nécessaire aussi de le placer à côté d'un élève qui connaît son problème et qui peut l'aider durant les cours théoriques.*
- ✚ *Photocopies concises et propres Faire lire l'élève à voix haute Poser les questions afin de savoir si tout a été compris Reformuler souvent Contrôles/évaluations : moins de questions et aide à la compréhension des questions (souvent mal interprétées) vérifier la prise de cours et le classeur ou cahier régulièrement*
- ✚ *Je connais les élèves dyslexiques, je m'entretiens avec eux fréquemment pour ajuster le rythme du cours, les écrits au tableau, à répéter souvent les informations importantes, je m'assure également visuellement de leur réaction pendant le cours. Pour l'une d'entre elle, qui éprouvait de grandes difficultés à prendre des notes et écouter le cours, nous avons décidé qu'elle ne prendrait plus de note en cours (seule l'écoute suffirait) et qu'elle utiliserait celles d'une camarade rigoureuse pour revoir son cours. Depuis cette élève a repris confiance, elle travaille plus sereinement et obtient de bien meilleurs résultats avec une dépense d'énergie et de stress réduite. Pour d'autres il semble que l'utilisation de l'ordinateur en cours résout une partie significative de leurs difficultés.*
- ✚ *Pédagogie différenciée, apprentissage à double vitesse*

Il ne faut pas négliger les difficultés dont certains collègues ont fait part à travers leurs commentaires, cités ci-dessous et à qui nous pouvons proposer des réponses constructives :

- ✚ *Pas grand chose de plus car pas facile d'avoir le temps.....*
- ✚ *rien de spécifique*
- ✚ *Pas grand chose malheureusement.... Une remarque, un conseil mais cela s'arrête là....
Un manque de formation des enseignants, c'est certain*
- ✚ *aucune idée*
- ✚ *Pas grand chose, malheureusement*
- ✚ *RIEN par manque de temps !*
- ✚ *je n'ai pas de solutions miracles, je bidouille au mieux avec les moyens et outils disponibles*

Si l'on s'accorde à travers les commentaires et réponses des enseignants, que l'idée d'une pédagogie différenciée est obligatoire pour permettre à un élève dyslexique d'avancer, il est aussi bon de leur poser la question : « **Pensez-vous qu'il y ait des freins à la mise en place d'une pédagogie différenciée vers un élève dyslexique en classe ordinaire ?** »

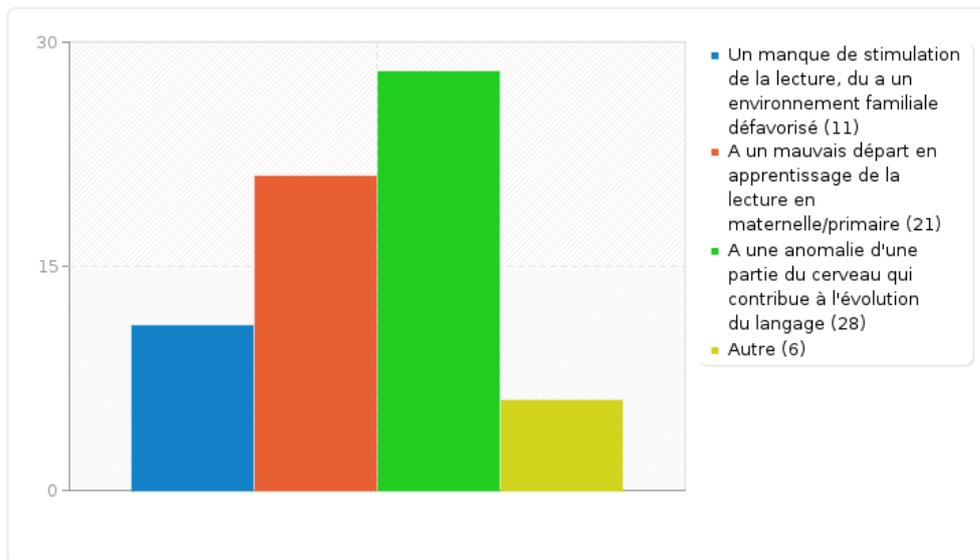


Pour la plupart des enseignants, environ 24 %, estiment qu'ils existent des freins à cette mise en place d'aménagement pédagogique envers des élèves dyslexiques intégrés en classe dite ordinaire. Quels sont-ils?

- + structure très rigide de l'emploi du temps
- + Ce n'est pas par volonté mais surtout par méconnaissance
- + Manque d'information
- + très dur à gérer
- + Manque de temps, effectif de classes importantes, formation de la pédagogie différenciée difficile à appliquer... Il faut nous former !
- + désorganisation du cours possible
- + 1 - le temps 2- la compétence
- + Cela dépend des moyens mis à disposition des formateurs et de l'envie des formateurs à contribuer à la réussite des élèves dyslexiques
- + Je ne pense pas que cela peut poser un problème
- + certains enseignants n'ont pas la formation requise pour faire face et estiment que l'élève aura du mal pour la suite....
- + Le frein principal est le manque de temps qu'on a dans nos cours pour assurer les cours et pouvoir consacrer pendant ces cours un peu plus de temps à ces élèves sans devoir les isoler après.
- + Il faudrait déjà que nous soyons informés de la situation, puis des procédures différenciées adaptées à ce type de trouble.
- + Manque d'heures de technologie et programme intense
- + Oui, si cette mise en place d'une pédagogie différenciée n'entrave pas trop l'intérêt collectif

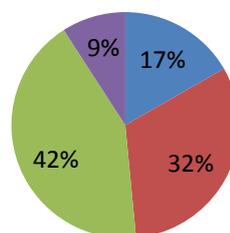
Pour conclure ce questionnaire, nous avons voulu savoir, si les enseignants connaissaient l'origine de la dyslexie. Nous avons proposé trois réponses possibles. Les trois réponses reprennent certains grands axes de la bibliographie dans le

chapitre « la dyslexie, une histoire d'incompréhension » Partie I Chapitre 1 . Les réponses sont mitigées et variées.



Pensez vous que la dyslexie, trouble d'apprentissage orale soi :

- Un manque de stimulation de la lecture, du a un environnement familiale défavorisé
- A un mauvais départ en apprentissage de la lecture en maternelle/primaire
- A une anomalie d'une partie du cerveau qui contribue à l'évolution du langage
- Autre



INDEX

- A.N.A.E** : Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant.
- A.N.A.P.E.DYS** : Association nationale des associations de parents d'enfant dyslexique.
- A.P.E.DYS** : Association d'adultes dyslexiques et de parents d'enfant dyslexique
- C.C.F** : Contrôle en cours de formation
- C.C.P.E** : Commission de circonscription de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- C.D.A** : Commission des droits de l'autonomie
- C.D.E.S** : Commission départementale de l'éducation spéciale
- C.L.I.S** : Classe inclusion scolaire
- C.M.P.P** : Centre médicaux psycho pédagogique
- C.N.H** : Conférence nationale du handicap
- C.N.R.S** : Centre nationale de la recherche scientifique
- C.O.T.O.R.E.P** : Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel
- CORIDYS** : Coordination des intervenants auprès des personnes souffrant de dysfonctionnements neuropsychologique.
- D.I.M.A** : Dispositif initiation aux métiers par l'alternance
- E.N.T** : Espace numérique de travail
- E.R.E.A** : Établissement régionaux d'enseignement adapté
- E.T.P.** : Emploi du temps plein
- F.N.A.S.E.P.H** : Fédération nationale d'associations au service des élèves présentant une situation de handicap
- F.T** : Fiche technique
- I.G.A.S** : inspection générale des affaires sociales
- Mémoire : Melle Dominé.

I.G.E.N : Inspection générale de l'éducation nationale

I.U.F.M : Institut universitaire de formation des maîtres

L.P.C : Livret personnalisé de compétences

M.D.P.H : Maison départementale de personnes handicapées

O.C.D.E : organisation de coopération et de développement économique

O.M.S : Organisation mondiale de la santé

P.A.F : Plan académique de formation

P.A.I : Projet d'accueil individualisé

P.P.S : Projet personnalisé de scolarisation

R.A.S.E.D : Réseau d'aides spécialisé aux élèves en difficultés

S.E.G.P.A : Section d'enseignement général et professionnel

S.E.S.S.A.D : Service éducation spéciale et de soin à domicile

T.D.A : Trouble difficile d'attention

T.A : technologie appliquée

T.P : Travaux pratiques

U.L.I.S : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Table des matières

AVANT PROPOS.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
PARTIE I : LA DYSLEXIE.....	16
CHAPITRE 1 . LA DYSLEXIE, UNE HISTOIRE D'INCOMPRÉHENSION.....	20
1. Définition.	21
1.1. Définition étymologique, encyclopédique, médicale, associative :	21
2.1. Les troubles spécifiques.....	24
3.1. Un bon repérage de l'élève dyslexique.	27
2. Les origines de la dyslexie.	34
1.2. Origine neurologique. La dyslexie, une maladie ou un handicap ?	34
2.2. Origine environnementale et sociale.....	37
3.2. Les troubles associés.	40
CHAPITRE 2 . L'ÉLÈVE ET LA DYSLEXIE.....	43
1. L'enfant et sa différence.	44
1.1. L'enfant et la dyslexie	44
2.1. Les parents face à la dyslexie.....	46
3.1. La scolarisation d'un enfant dyslexique.....	48
2. La dyslexie à l'étranger, un petit tour d'horizon.	52
1.2. Québec. Loi 21.Chapitre 28.2009	53
2.2. La Finlande.....	54
3.2. La Belgique.	55
CHAPITRE 3 . NOTRE INSTITUTION FACE AU HANDICAP.	57
1. La réponse institutionnelle face au handicap.	57
1.1. Les textes et lois	57
2.1. Évolution de l'institution	60
3.1. Un constat, aujourd'hui réalisé par le Ministère de la santé et des solidarités :	71
4.1. Les instigateurs de cette évolution.....	75
2. La dyslexie dans le quotidien de l'enseignant.	77
1.2. Enseignant en lycée professionnel.	77
2.2. L'enseignant à l'épreuve du handicap : la dyslexie.....	82
PARTIE II : QUESTIONS DE RECHERCHE	91
1. Champ de recherche.....	92
2. Sujet de recherche.	92
3. Question.....	93
4. Hypothèse de recherche.	93
5. Hypothèse alternative à la recherche.	93

PARTIE III : ANALYSE DES RÉSULTATS	94
CHAPITRE 1 . RÉSULTATS : DESCRIPTION DES FRÉQUENCES, DES MOYENNES.	95
1. <i>Le questionnaire enseignant</i>	95
2. <i>Le questionnaire élève</i>	101
CHAPITRE 2 . INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA REVUE DE LITTÉRATURE.	110
PARTIE IV : ACTIONS MENÉES.....	117
CONCLUSION.....	163
BIBLIOGRAPHIE	165
ANNEXES.....	171
ANNEXE 1: EXEMPLE TEST ODEDYS.....	171
LECTURE DES PHONÈMES ET MÉMOIRE DES CHIFFRES.....	171
DICTÉE DES MOTS.....	172
LECTURE DES MOTS.....	173
RETROUVER LES CLOCHES. TEST DE REPÉRAGE DE L ESPACE SUR LA COPIE.	174
ANNEXE 2 : LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS POUR SOUTENIR LES ENFANTS DYSLEXIQUES A L'ECOLE : LES PPS, PAI ET PPRE.	175
ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE ENSEIGNANT.	179
ANNEXE 4. QUESTIONNAIRE ÉLÈVE.	188
ANNEXE 5. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ENSEIGNANT.	201
INDEX.....	227
QUATRIÈME DE COUVERTURE.....	231

QUATRIÈME DE COUVERTURE

« La dyslexie, trouble d'apprentissage au sein de l'enseignement professionnel hôtellerie-restauration »

Mots-clés : Dyslexie, élève, apprentissage, pédagogie différenciée, handicap, lycée professionnel, enseignant en lycée professionnel, trouble de l'apprentissage, hôtellerie-restauration, adaptation, pluridisciplinarité, Éducation Nationale, école, expériences, méthodes d'enseignement.

Résumé : L'adaptabilité et l'aménagement d'une pédagogie différenciée peuvent-elles augmenter les chances de réussite d'un élève, atteint de dyslexie, en enseignement professionnel tels que l'hôtellerie-restauration ?

Après un point théorique sur la dyslexie, ainsi qu'un court historique de la prise en charge de ce handicap dans l'Éducation Nationale, des enquêtes réalisées auprès de professeurs et d'élèves dyslexiques montrent les doutes et les questionnements des enseignants, spécifiquement en hôtellerie-restauration, qui se retrouvent face à des élèves souffrant de ces troubles et intégrés dans leur classe. Celles-ci montrent également les difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition de connaissances et de compétences et la nécessité de proposer des méthodes d'enseignement adaptées.

Nous proposons un travail, sous forme de guide pratique, pour répondre à ces doutes et aux besoins spécifiques d'un élève dyslexique, plus particulièrement en hôtellerie-restauration. Des stratégies d'apprentissages existantes dans d'autres disciplines et d'autres cycles ont été transposées dans l'enseignement professionnel afin de permettre à ces élèves dyslexiques de réussir leur scolarité, de s'épanouir à l'école, mais aussi dans la société.

« Dyslexia and Learning Disabilities in Hospitality Education »

Key words :

Dyslexia, student, learning, differential instruction, handicap, technical school, technical school instructor, learning disability, hospitality industry, adaptation, multidisciplinary, education system, school, experiments, teaching methods.

Summary :

Can the adaptation and personalisation of differential instruction increase the chances of a student affected with dyslexia succeeding in the hospitality education ?

A theoretical view of dyslexia, the history of how learning disorders have been handled by the education department, and surveys of professors and students with dyslexia all question the ability of instructors to teach disabled students, specifically in the hospitality industry; an industry that frequently finds itself confronted with students who have difficulties integrating themselves into the classroom. These same studies also show the difficulty confronting students in the ability to learn, and the necessity to propose adapted teaching methods.

We are proposing a practical guide to respond to these doubts and specific needs of dyslexic students, particularly in the hospitality industry. Teaching techniques already exist in other learning disciplines that have been applied for dyslexic students to help them not only succeed and flourish in their studies, but in society as well.